

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE VAL D'ERDRE-AUXENCE

BILAN DE LA CONCERTATION

1 - Les modalités de la concertation :

Les modalités de la concertation ont été définies par la délibération du conseil municipal du 28 septembre 2017. Elles comprennent :

- La mise à disposition du public des documents produits tout au long de l'étude (diagnostic, PADD...) accompagnée d'un registre permettant de consigner les remarques et les propositions. Les remarques pourront également être adressées par courrier à Monsieur le Maire.
- L'organisation d'une permanence pour le public. Celle-ci sera tenue par le bureau d'études et un élu.
- Une réunion publique de présentation du PADD,
- Un panneau d'affichage en Mairie

2 - La mise en œuvre de la concertation :

Une information continue ...	
Publicités légales	<p>La délibération relative à la prescription d'un Plan Local d'urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none">- délibération n° 2017-153 du 28 septembre 2017- affichée le 5 octobre 2017- transmise au contrôle de légalité le 4 octobre 2017Insertion dans la presse le 25 octobre 2017 <p>La délibération concernant le premier débat relatif au PADD :</p> <ul style="list-style-type: none">- délibération du n° 2019-166 du 26 novembre 2019- affichée le 3 décembre 2019- transmise au contrôle de légalité le 2 décembre 2019 <p>Les délibérations concernant le second débat relatif au PADD :</p> <ul style="list-style-type: none">- délibération (commune de Val d'Erdre Auxence) du n° 2022-050 du 30 mai 2022- transmise au contrôle de légalité le 3 juin 2022- délibération (communauté de communes des Vallées du Haut Anjou) N° 2022-06-30-37- transmis au contrôle de légalité en juillet 2022
Magazine municipal	<p>- Magazine de Val d'Erdre-Auxence n° 2 (automne-hiver 2017)</p> <p><u>Voir annexe 1</u></p> <p>- Magazine de Val d'Erdre-Auxence n° 7 (automne-hiver 2019)</p> <p><u>Voir annexe 2</u></p> <p>- Magazine de Val d'Erdre-Auxence n° 10 (automne-hiver 2021)</p> <p><u>Voir annexe 11</u></p>

<p>Articles de presse</p>	<p><u>Voir annexe 3</u></p>
<p>Site internet de la commune, de la Communauté de communes (CCVHA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • https://www.val-erdre-auxence.fr/actualites/point-detape-sur-le-plan-local-durbanisme/ • https://www.val-erdre-auxence.fr/actualites/reunion-publique-plan-local-durbanisme-2/ • https://www.val-erdre-auxence.fr/actualites/reunion-publique-plan-local-durbanisme/ • https://www.val-erdre-auxence.fr/le-plu/ • https://www.valleesduhautanjou.fr/plu-val-derdre-auxence/

<p>Des échanges avec la population ...</p>	
<p>Dossier de la procédure d'élaboration à disposition du public durant toute la procédure.</p> <p>Rappels réguliers à chaque réunion publique et sur le site internet (de la commune) que les documents produits étaient mis à la disposition du public en mairie avec la possibilité de solliciter la commune par courrier ou via le registre d'observations ouvert dès le lancement de la procédure PLU.</p>	<p>Plusieurs documents (Diagnostic, Projets de PADD, Projets de zonage, OAP, règlement, ...) ont été mis à disposition en mairie pendant toute la phase d'élaboration du projet de PLU.</p> <p>Un cahier / un registre a été mis à la disposition des personnes souhaitant faire part de leur avis sur le projet de PLU.</p>
<p>Recueil des remarques dans le registre et courriers</p>	<p>Un registre a été tenu à la disposition du public en mairie dès le début de la procédure (ouvert le 15 janvier 2018).</p> <p>Les habitants avaient la possibilité d'envoyer des courriers pour faire part de leurs remarques concernant le PLU, de leurs demandes particulières.</p> <p>Une première demande conjointe (3 demandeurs – M. BOTTO, M. MABIT, M. MORVANT) a été déposée sur le registre à la date du 18 avril 2019. Les demandeurs ont fait part de leurs inquiétudes suivantes : requalification de terrains constructibles dans la carte communale de La Cornuaille en terrains non-constructibles dans le futur PLU, souhait d'une prise en compte de la continuité de constructions d'habitations dans le bourg de La Cornuaille.</p> <p>Une deuxième demande (Mme GUYON) a été déposée sur le registre à la date du 15 juillet 2019. Le demandeur souhaite que sa parcelle devienne constructible dans le futur PLU et le justifie du fait qu'il n'y a pas d'activité agricole dans le secteur.</p> <p>Une troisième demande (Mme a été consignée sur le registre à la date du 3 février 2020. Le demandeur pense qu'une de ses parcelles devrait devenir constructible dans le futur PLU et le justifie en expliquant que ce terrain est</p>

suffisamment éloigné de la station d'épuration, et se situe en bordure de la rue du village de l'Aunay (desservi par les réseaux d'eau et d'assainissement).

Une quatrième demande a été consignée sur le registre à la date du **7 février 2020**. Il est demandé de modifier le zonage concernant une parcelle classée en zone verte. Le demandeur se justifie en indiquant que ce terrain n'est pas inondable et que l'eau et l'électricité se trouve à proximité.

Une 5^e demande a été transposée dans le registre à la date du **11 février 2020**. Le demandeur souhaite réhabiliter une ancienne grange située en campagne.

Une 6^e demande a été réceptionnée le **11 février 2020**. Le demandeur souhaite développer une activité d'hébergement occasionnel et aimerait installer plusieurs mobil-homes dans la zone artisanale saint Laurent.

Une dernière demande a été déposée le **27 avril 2021** dans le registre. Le demandeur espère que le futur PLU permettra de faire des changements de destination pour de vieux bâtiments agricoles pour en faire des meublés de tourisme.

Chaque demande a été analysée. L'intérêt collectif et la compatibilité avec les textes réglementaires ont conditionné les réponses apportées dans le projet de PLU.

Voir annexe 4

PERMANENCE DU 18 MAI 2021

Mesures de Publicité :

- Sur le site internet de la commune : <https://www.val-erdre-auxence.fr/actualites/plan-local-durbanisme-de-val-derdre-auxence/>
- Sur le site internet de la commune : <https://www.val-erdre-auxence.fr/agenda/permanence-consultative-plan-local-durbanisme/>
- Flash Municipal du 28 avril 2021 (**voir annexe 5**)

Compte rendu de la permanence :

M. Vairon Joseph, la Grange – Louroux Béconnais : souhaite que les haies plantées récemment figurent au plan de zonage comme les autres haies préservées – Accord de principe de la commune (la remarque sera formulée lors de l'enquête publique et intégrée après).

M. Mangeard Dominique : s'informe de la constructibilité ou non de la zone à l'Est du cimetière du Louroux Béconnais – Il n'y a pas de besoins en foncier supplémentaires, la zone reste donc agricole et naturelle.

M. et Madame Petiteau pour le compte de M. et Madame Landiro Joseph, la Giletère : souhaitent transformer une grange en logement. Un reportage photographique va être adressé à la commune. La commune vérifiera, en fonction de sa grille d'analyse préalable, si le bien peut être ajouté (impact sur l'agriculture, capacité des réseaux ...). La requête sera reformulée à l'enquête publique et si les conditions sont remplies, le bien pourrait être ajouté à la liste des changements de destination.

M. Morvant Charly : souhaite la constructibilité de son terrain dans le cadre du futur PLU. La commune invite M. Morvan à venir porter réclamation lors de l'enquête publique.

M. Deville – Villemoisan : vient vérifier le classement de ses terres et tient à ce qu'un bâtiment manquant soit porté au plan de cadastral (le bâtiment sera réintégré avant l'approbation du PLU). Demande également des précisions sur les classements de bois.

M. et Madame Skowroneck- Villemoisan : souhaitent qu'un bien leur appartenant puisse faire l'objet d'un changement de destination. Un reportage

Organisation d'une permanence avec le bureau d'étude et un élu

photographique va être adressé à la commune. La commune vérifiera, en fonction de sa grille d'analyse préalable, si le bien peut être ajouté (impact sur l'agriculture, capacité des réseaux ...). La requête sera reformulée à l'enquête publique et si les conditions sont remplies, le bien pourrait être ajouté à la liste des changements de destination.

M. Gronau : est venu vérifier que son hangar est bien intégré en zone UB (agglomération du Louroux Béconnais). Le classement en zone UB est confirmé.

M ; Cabon : souhaite juste s'informer sur un projet de renouvellement urbain au-dessus de la maison de retraite du Louroux Béconnais.

M. Gandon : souhaite que sa grange soit intégrée dans les changements de destination potentiels. Une première réponse avait été apportée expliquant que la grange n'avait pas de caractère patrimonial avéré et présentait différentes parties en parpaings. Il est demandé à monsieur Gandon de représenter différentes photos du bâtiment afin que la Commission PLU réanalyse le dossier. M. Gandon est aussi invité à reformuler sa demande dans le cadre de l'enquête publique.

M. Longis Robert - Louroux Béconnais : souhaite savoir s'il peut diviser son terrain- La parcelle se trouve en zone UB, il n'y a pas d'OAP, donc M. Longis peut faire sa division parcellaire.

M. Cottenceau : souhaite avoir des informations sur les possibilités de réaliser des annexes et dans quelles proportions – les éléments de réponse apportés par la commune conviennent à M. Cottenceau

M. Coeffard – Villemoisan : souhaiterait qu'un changement de destination soit ajouté. Un reportage photographique va être adressé à la commune. La commune vérifiera, en fonction de sa grille d'analyse préalable, si le bien peut être ajouté (impact sur l'agriculture, capacité des réseaux ...). La requête sera reformulée à l'enquête publique et si les conditions sont remplies, le bien pourrait être ajouté à la liste des changements de destination.

M. Monet – Brain sur Longuenée : est intéressé pour acheter un terrain et une petite bâtisse sur la commune de la Cornuaille. Il souhaiterait, en plus de son logement, mettre en place 2 à 3 cabanes sur l'eau. Le site se trouve en zone NP au niveau du futur PLU. La mise en place de son projet nécessitera la création d'un Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limité (STECAL). A ce jour, le projet n'est pas suffisamment avancé pour imaginer la mise en place d'un STECAL.

Messieurs Gendarme et Veger (OFFI 6 habitat et safti) : sont intéressés pour l'acquisition de l'intégralité du site de la Chancelière (Villemoisan) dans l'objectif de développer un quartier d'habitat. Le classement d'une partie du parc en NP pourrait leur poser difficulté. La commune, compte tenu, de l'état d'avancement de son projet, ne souhaite pas forcément revenir sur le PADD (nécessaire pour faire évoluer le site de la Chancelière).

M. Besnard : souligne qu'il n'y pas de mare à la Bécantinière et ne comprend pas l'identification en zone humide. Il souhaiterait aussi que certaines haies n'existant pas soient supprimées du plan de zonage. La commune va vérifier avec le Syndicat de l'Erdre l'existence de la zone humide. Les haies vont être vérifiées.

Madame Guichard, M. Vitour : souhaiteraient pouvoir changer la destination d'une grange dans un lieudit. Il leur est précisé qu'à proximité immédiate du bien, un bâtiment agricole est en fonction. Afin de ne pas nuire au fonctionnement des activités agricoles et de ne pas générer dans le temps des conflits d'usage, les changements de destination à proximité immédiate de bâtiments d'activités sont interdits.

M. Rouillère : précise que la délimitation de la zone NP au niveau du Pontron lui convient.

Chaque demande a été analysée, et a fait l'objet d'une réponse personnalisée lors de la permanence. L'intérêt collectif et la compatibilité avec les textes réglementaires ont conditionné les réponses apportées dans le projet de PLU.

Réunions publiques

REUNION n° 1 du 1^{er} JUILLET 2019

Mesures de Publicité :

- Flash municipal du 26 juin 2019 (voir annexe 6)
- Sur le site internet de la commune : <https://www.val-erdre-auxence.fr/actualites/reunion-publique-plan-local-durbanisme/>

1^{ère} réunion publique du 1^{er} juillet 2019 : elle a réuni près de 25 personnes.

Compte rendu de la 1^{ère} réunion publique :

Question 1 du CRPF : Protection des parcs de Châteaux > 4 ha ?

Réponse : protection souple de la loi paysage

Question 2 de M. Grosbois : Haies répertoriés dans le cadre de la PAC

Question 3 : Parc Burelière espace touristique ? Protégé ?

Question 4 : Centres bourgs pas entretenus

Question 5 : Plan de développement éoliens

Question 6 : Création de plans d'eau en zone non agricole ?

Question 7 : Granges non constructibles, changement de destination

Question 8 : Exploitation agricole avec 6 ou 7 associés. Chacun sa maison ?

Question 9 : Hameaux – nouvelles constructions possibles ?

Question 10 de M. Charles Morvant : agglomération et dents creuses

Question 11 : prix du terrain identique sur chaque commune déléguée ?

Question 12 : Documents visibles sur le site internet de la commune ?

Question 13 : échéancier du PLU

Chaque question a fait l'objet d'une réponse de la part du bureau d'études et/ou des élus. Les questions posées ont permis de nourrir le projet de PLU.

REUNION 2 du 19 NOVEMBRE 2019

Mesures de Publicité :

- Flash municipal du 30 octobre 2019 (**voir annexe 7**)
- Flash municipal du 13 novembre 2019 (**voir annexe 8**)
- Sur le site internet de la commune : <https://www.val-erdre-auxence.fr/actualites/reunion-publique-plan-local-durbanisme-2/>
-

2^{ème} réunion publique du 19 novembre 2019 : elle a réuni près de 20 personnes. Différents sujets ont été abordés : présentation et échanges concernant les différentes pièces opposables du PLU : zonage, règlement et OAP.

Compte-rendu de la réunion publique de novembre 2019 :

- Question 1 de M. Perthué : Part de l'habitat social dans les communes ?

Réponse : 20% au Louroux ; 10% à La Cornuaille et Villemoisan

- Question 2 de M. Perthué : Protection des haies ?

- Question 3 de M. Pethué : Cadastre. Possibilité de regroupement de parcelles ?

Réponse : s'adresser au service du cadastre

Question 4 de M. Pethué : Clôtures ?

Question 5 de M. Joseph Viairon : Qui sera concerné par le changement de classement des haies ?

Chaque question a fait l'objet d'une réponse de la part du bureau d'études et/ou des élus. Les questions posées ont permis de nourrir le projet de PLU.

<p>Réunions sur des thématiques particulières</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'agriculture - Artisans - Autres activités 	<p>EXPLOITANTS AGRICOLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une réunion générale le 29 janvier 2018 en vue de la réalisation d'un état des lieux précis de l'agriculture et des structures d'exploitations • Entretiens individuels avec les agriculteurs du Louroux-Béconnais le 23 février 2018 et le 8 mars 2018 • Entretiens individuels avec les agriculteurs de La Cornuaille le 23 mars 2018 • Entretiens individuels avec les agriculteurs de Villemoisais le 3 avril 2018 • Echanges avec la Florentaise (extension des sablières) • Echange pour la reprise du chillon (investisseur belge ; investisseur suisse (Monsieur MAYE)) • Echange avec Laurent Cherbonnier pour le Pey (projet touristique et de loisirs) • Echange avec des porteurs de projet pour la reprise de la Chancelière • Ces échanges ont permis de travailler le projet de PADD et dans certains cas ont permis de créer des STECAL. • Echanges avec Mr Gandon en février 2022 : projet de changement de destination
--	--

Des échanges avec les services associés et consultés dans le cadre de la procédure de PLU ...

1^{er} juillet 2019 - présentation des principaux éléments du diagnostic communal et présentation du projet de PADD

Y étaient présents des représentants du Conseil Municipal de Val d'Erdre-Auxence assisté par le cabinet d'études Urba Ouest Conseil, la Chambre d'Agriculture, la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, le PETR du segréen, l'Agence Régionale de Santé, la Direction Départementale des Territoires ;

Les principales observations :

- **De la part de l'ARS :** attention au futur quartier de l'Étang à ne pas trop rapprocher de la déviation (nuisances sonores, qualité de l'air...)
- **De la part de la Chambre d'Agriculture :** optimisation de l'espace bien prise en compte ; important de solliciter l'avis de la CCI sur le projet de zone commerciale au Bijou (**voir courrier en annexe 9**) ; sur le projet de la sablière du Pey un retour à l'agriculture des sites d'extraction serait préférable
- **De la part de la DDT :** zone du Bijou, la vocation commerciale et de services n'est pas compatible avec le SCoT et le DAC ; pas acceptable pour les services de l'Etat, une seule zone de type artisanale est peut-être envisageable ; Sablières du Pey ne feront pas l'objet d'un STECAL
- **De la part du PETR :** précise que dans le DOO il peut être créé de nouvelles centralités commerciales mais qu'elles doivent être uniquement commerciales. Justification doit être détaillée et la taille limitée.
- **De la part de la CCVHA :** soutient le projet commercial de Val d'Erdre-Auxence pour la zone du Bijou, certains points du SCoT mériteraient d'être reconsidérés

6 novembre 2019 – problématique de la reprise du site « Le Chillon »

Voir courrier de la Direction Départementale des Territoires (**annexe 10**)

9 décembre 2019 – problématique de la reprise du site « Le Chillon »

Y étaient présents Monsieur le Député Philippe BOLLO, Madame la Sous-Préfète, Monsieur le Maire de Val d'Erdre-Auxence, mais également des représentants des services de la Direction Départementale des Territoires, de l'UGECAM, de l'agence immobilière en charge de la vente du site « Le Chillon », du cabinet Urba Ouest Conseil, et du potentiel repreneur Monsieur Edmond MAYE,

Les principales observations :

- Rappel du contexte : délocalisation du Chillon (centre de soins) vers Les Capucins à Angers. Perte de 80 emplois sur la commune du Louroux-Béconnais. Nécessité de retrouver un repreneur pour continuer à faire vivre le site d'une manière différente. Plusieurs repreneurs potentiels se sont manifestés.
- Problématique par rapport au PLU : Chillon en zone N. Nécessité de créer un STECAL (secteur de taille et de capacité d'accueil limitées) en accord avec les services de l'État.
- Projet porté par Edmond MAYE : restauration, hôtel, création de logements

- Services de l'Etat souligne le flou autour du projet de M. MAYE : combien de logements ? 50, 100 ou 250 ? Le nombre de logements à créer détermine l'avis rendu par les services de l'Etat.

18 septembre 2020 - problématique de la reprise du site « Le Chillon » II

Y étaient présents Monsieur le Député Philippe BOLLO, des représentants du Conseil Municipal de Val d'Erdre-Auxence, des représentants de la Direction Départementale des Territoires, de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, du cabinet URBA Ouest Conseil, de Monsieur Edmond MAYE

Les principales observations :

- Suite de la réunion du 9 décembre 2019
- Projet d'arriver à 50 logements sur le site du Chillon ; transformation en hôtel et restaurant
- Une partie des locaux dédiée au « bien-être »
- Création de bureaux en coworking pour accueillir des activités du secteur tertiaire ; point de blocage de l'Etat sur ce point : vigilance sur la préservation des commerces et locaux commerciaux dans le centre bourg. Ne pas vider les centres-bourgs. Cette destination n'est pas possible.
- Pas de blocage de principe des services de l'Etat sur les autres points

10 mars 2021 - présentation et échanges concernant le projet de PLU prêt à être arrêté

Y étaient présents des représentants du Conseil Municipal de Val d'Erdre-Auxence assisté par le bureau d'études, de la Direction Départementale des Territoires, du Département de Maine-et-Loire et du Centre Régional de la Propriété Forestière

Les principales observations :

- Volet Habitat pour Le Louroux-Béconnais : zones de l'Etang accord avec la Police de l'eau et zones anciennement dans le périmètre de protection de la station d'épuration
- Volet Habitat pour Villemoisan : accord de la DDT pour que le lotisseur puisse entamer les opérations AVANT l'approbation du PLU
- Zone du Bijou : déjà existante dans le PLU de 2007, vocation commerciale et ouverte à l'urbanisation. Maintenu dans le futur PLU. Problématique par rapport au SCoT.
- Le CRPF entend mettre un avis défavorable pour mauvaise utilisation du L. 151-23
- Le Département entend mettre un avis défavorable sur le projet de lotissement à Villemoisan. Accès à revoir. Nécessité de modifier les OAP avant l'arrêt de projet du PLU.

Les différentes observations ont permis d'adapter certains points du dossier de PLU (notamment accès habitat sur Villemoisan ...).

Année 2021/2022 – échanges sur les modifications apportées au projet de PLU avec la DDT, la CCI, analyse des avis formulés lors du premier arrêt.

- Plusieurs réunions ont été organisées avec la CCI et la DDT (septembre 2021 : analyse des avis formulés sur le premier arrêt, novembre 2021 – janvier 2022 avec la DDT concernant les propositions de modifications envisagées par la commune, avril 2022 avec la DDT sur le nouveau projet de PADD).

3 - Les conclusions de la concertation :

Durant l'élaboration du PLU, sur une partie de la période, la concertation avec le public a été plus difficile en raison du contexte sanitaire incertain. Néanmoins, d'une manière générale, elle s'est déroulée sous des formes variées tout au long de la procédure et a permis d'échanger avec l'ensemble de la population sur les thématiques clés abordés dans ce projet de PLU : développement urbain, développement économique, préservation de l'environnement...

Considérant la nécessité d'arrêter une seconde fois le projet de PLU, la concertation a été ré-engagée à l'automne 2021 et sur toute l'année 2022 notamment. Les modifications apportées au dossier étant liées à des réserves et recommandations des personnes publiques associées et consultées, n'ont pas donné lieu à de nouvelles remarques de la population. Les élus durant cette période ont pu échanger ponctuellement avec des habitants sur les différentes thématiques du PLU. Une rencontre a été réalisée avec un particulier concernant un projet de changement de destination non identifié dans le projet de PLU.

La municipalité a particulièrement tenu à travailler en étroite collaboration avec les exploitants agricoles, que ce soit pour le zonage, pour les zones humides ou l'inventaire bocager.

Cette concertation a permis d'informer, d'impliquer largement le public et de faire réagir toutes les personnes intéressées et concernées par le projet.

RÈGLES D'URBANISME : BIENTÔT UN NOUVEAU

QU'EST-CE QU'UN PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document stratégique de planification.

Il dessine la géographie de la commune de demain, prévoit et organise l'avenir du territoire communal pour une durée d'une dizaine d'années.

Il régit les règles de la constructibilité applicables sur la commune.

POURQUOI UNE RÉVISION DU PLU ?

La fusion des communes historiques du Louroux-Beconnais, la Cornuaille et de Villemoisin engendre la cohabitation de trois documents d'urbanisme distincts sur la commune nouvelle.

Afin d'unifier les documents d'urbanisme applicables sur le périmètre de la commune nouvelle, le conseil municipal a lancé une procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Val d'Erdre-Auxence.

PLU/CARTE COMMUNALE : QUELLES DIFFÉRENCES ?

Plus dynamique que la carte communale, le PLU est l'expression d'un véritable projet urbain global. Son objectif est de mener une réflexion « politique d'aménagement » à moyen et long terme pour la commune, avec les acteurs locaux voisins.

Contrairement à la carte communale (CC) qui différencie uniquement la zone urbaine de la zone naturelle, le PLU est destiné à définir la destination générale des sols sous forme de zonage différencié (zone d'habitat, zone économique, zone d'équipements publics, etc.).

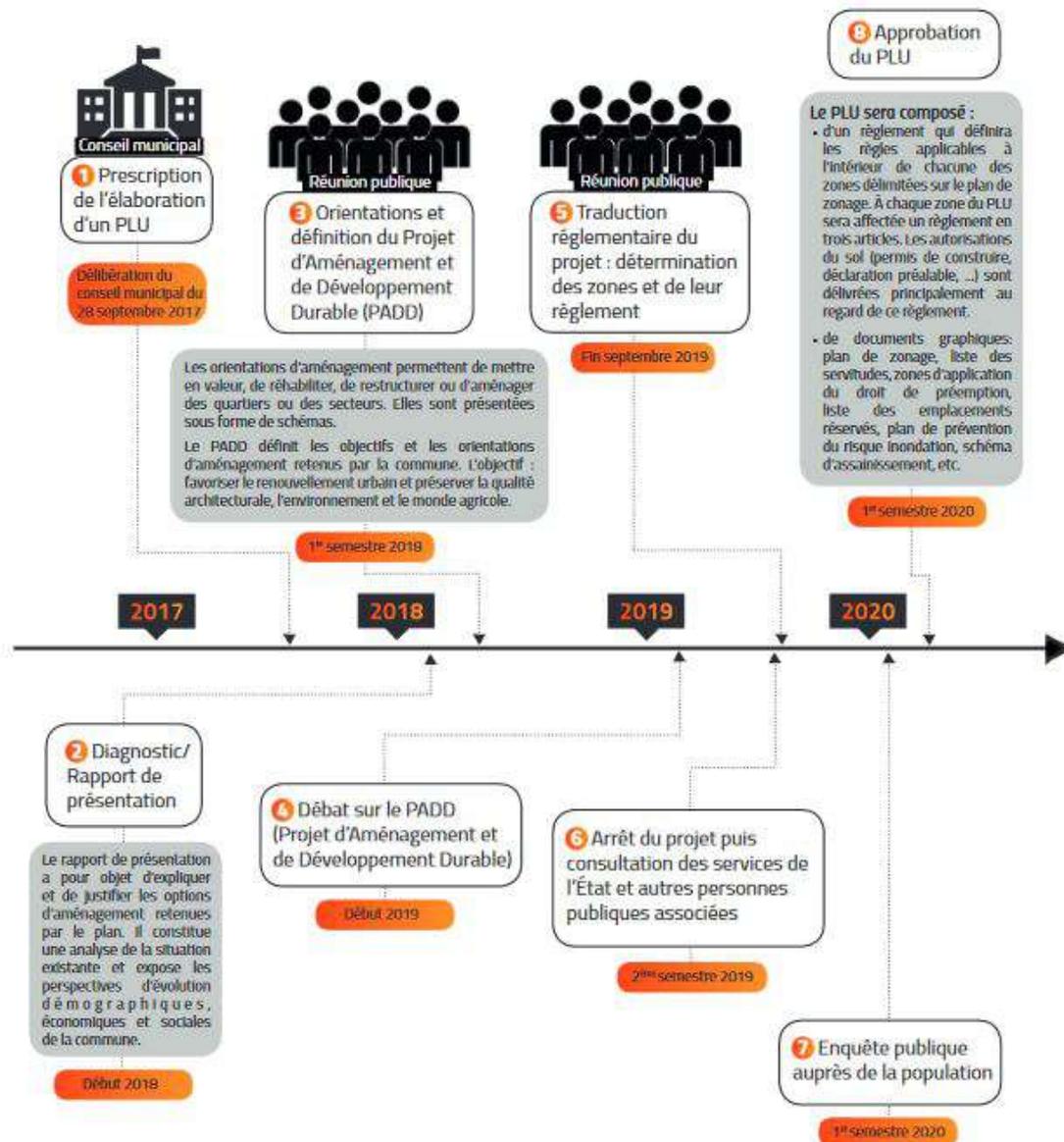
À chaque zone du PLU sont associées des règles de constructibilité distinctes regroupées sous la forme d'un règlement. Ces règles sont définies en collaboration avec les différents acteurs locaux (élus, société civile, État, chambres consulaires, etc.). À contrario, la carte communale applique le Règlement National d'Urbanisme (RNU), défini par le code de l'urbanisme sans distinction territoriale.



Développer les communes et les espaces à vivre

DOCUMENT POUR NOTRE TERRITOIRE

LES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION D'UN PLU



Rappel : actuellement, merci de bien vouloir consulter la mairie pour toute demande de travaux

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

VAL D'ERDRE-AUXENCE

Dans le magazine municipal n° 2, paru en 2017, vous aviez été informés de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) à l'échelle de la commune nouvelle de Val d'Erdre-Auxence. Point d'étape sur l'avancée de ce projet.



QU'EST-CE QUE LE PLAN LOCAL D'URBANISME ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document qui dessine la géographie de la commune de demain, prévoit et organise l'avenir du territoire communal pour une dizaine d'années. Il régit les règles de la constructibilité applicables sur la commune.

POURQUOI UN PLAN LOCAL D'URBANISME ?

La fusion des trois communes historiques engendre la cohabitation de trois documents d'urbanisme distincts. L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme de Val d'Erdre-Auxence va permettre d'unifier ces documents pour un projet urbain global.

POINT D'ÉTAPE

C'est le cabinet Urba-Ouest Conseil qui a été retenu pour accompagner la commune dans cette démarche complexe. Les étapes de la procédure sont strictement réglementées (vous pouvez les retrouver dans le magazine n°2, consultable sur le site internet de la commune) et deux réunions publiques sont obligatoires dans l'élaboration de ce PLU :

- Orientations et définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- Traduction réglementaire du projet : détermination des zones et de leur règlement

Le PADD a fait l'objet d'une réunion publique le 19 novembre dernier. Une autre suivra pour la définition des zones. Voici les principaux points abordés au cours de cette réunion qui a permis de définir le contexte réglementaire du PADD.

Le projet d'aménagement et de développement durable définit :

- 1 Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
- 2 Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune. Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Pour plus d'informations :

Retrouvez le dossier complet présentant le Projet d'Aménagement et de Développement Durable sur le site www.val-erdre-auxence.fr dans la rubrique urbanisme.



SAINT-GEORGES - LE LOUROUX

BÉCON-LES-GRANITS Davantage de familles inscrites en 2017



Mmes Ploquin, trésorière de la bibliothèque, Babin, vice-présidente, et Bontemps, présidente.

Samedi, les membres de la bibliothèque se sont réunis en présence du maire Marie-Ange Fouchereau et de Bernard Bedouet, adjoint. L'association compte une quinzaine de bénévoles, mais deux ou trois personnes supplémentaires ne seraient pas de trop. Avec 144 familles inscrites en 2017, contre 129 en 2016, 11 214 ouvrages prêtés, et un budget équilibré, l'association se porte bien. La bibliothèque est d'ailleurs une référence dans le réseau de la communauté de communes vallées du Haut Anjou. Trois permanences sont tenues par semaine. De nombreuses animations pour enfants figurent dans les projets 2018. Il y a également la participation des conteurs bénévoles, notamment en partenariat avec l'Echappée Belle. « Il faudra faire un inventaire en 2018 et optimiser la présentation, signale la présidente Isabelle Bontemps. Nous avons hâte d'intégrer la nouvelle bibliothèque. Nous espérons qu'en 2019, nous tiendrons notre dernière assemblée générale dans les locaux actuels ».

Marie-Ange Fouchereau précise : « En principe, les délais seront respectés. Les travaux de transformation et d'aménagement du site de l'école maternelle Léonard-de-Vinci, en accueil périscolaire et bibliothèque, se feront en même temps ».

SAINT-LÉGER-DES-BOIS

15 ans de présidence feuilletés

Marie-Hélène Morel, présidente de la bibliothèque, tire sa révérence.

C'est dans ce décor foisonnant et coloré de livres d'enfant, romans et autres documents que Marie-Hélène Morel a présidé samedi sa dernière assemblée générale et présenté un bilan élogieux de la bibliothèque et de son intégration au réseau Latulu, récemment constitué. Un brin de solennité et, pour clore la séance, « un retour sur mes quinze années de présidence » a-t-elle dit : permanences, entretien des livres, préparation des journées événementielles, remise à niveau des outils informatiques et, dernièrement le démantèlement de la bibliothèque en raison des travaux à la cantine scolaire...

« J'ai rassemblé tout cela dans un album »

Marie-Hélène Morel a aussi évoqué « ces biblio-café où l'on vient avec un livre sous le bras dont on partage la lecture avec un cercle d'écoute », « ces balades contées parfois contrariées par la météo mais pas suffisamment pour troubler ces moments où sont évoquées des histoires dantan », et encore « l'heure du conte le mercredi à 16 heures qui plonge les enfants dans le monde des dragons et des monstres ». Il y a aussi cette soirée où langues occitanes, bretonnes ou angevines se sont exprimées avec



Moment d'intimité à la bibliothèque.



Marie-Hélène Morel, ici avec son successeur Claude Delestre, est revenue samedi sur ses quinze années de présidence.

des accents trahissant les origines de leurs interprètes. « J'ai rassemblé tout cela dans un album qui me rassure et me dit que le livre peut être source de bien des bonheurs », a encore dit l'ex-présidente. Pressenti depuis quelques mois, Claude Delestre membre du bureau, succède à Marie-Hélène. « J'ai décidé de me lancer dans l'aventure parce que l'ABCD est animée par une équipe

dynamique qui a acquis une grande expérience et parce que l'intégration au réseau Latulu s'est faite dans les meilleures conditions ».

Elu pour trois ans à la majorité absolue, le nouveau président a conclu : « Je poursuivrai l'œuvre de Marie-Hélène avec détermination et la plus grande fidélité en essayant d'être à la hauteur de la tâche et de la responsabilité qui me sont confiées. »

324 lecteurs à la bibliothèque

La bibliothèque compte 324 lecteurs parmi lesquels 60 % sont très assidus, les enfants constituant le gros du peloton. C'est un lieu où l'on vient pour la chaleur des rencontres mais aussi pour rêver d'une aventure extraordinaire. Souvent le mercredi, mamans ou papas accompagnés de leurs enfants s'assoient sur la banquette et tournent les pages d'un grand

livre d'images. On rit, on s'esclaffe, on questionne, on aime beaucoup. Tout à côté, c'est un adolescent qui est plongé dans la lecture d'une BD. Ce dernier lundi, Claude Delestre assurait la permanence peut-être pour honorer sa récente promotion mais surtout pour accueillir tout ce petit monde aux bras chargés de livres. La bibliothèque tourne à plein régime.

INGRANDES-LE FRESNE-SUR-LOIRE

Le collège Maryse-Bastie au centre du débat des élus

Le conseil municipal s'est réuni mercredi 31 janvier, sous la présidence du maire Thierry Millon. Parmi les dossiers à l'ordre du jour, le collège Maryse-Bastie a retenu l'attention des élus. Reconstitué en 1992 pour un coût de 2,9 M €, avec une participation de 690 000 € des communes qui avaient des enfants scolarisés au collège, il bénéficie aujourd'hui d'une architecture lumineuse et attractive, dans un excellent état, avec une cuisine restauration rénovée par le Département.

De 232 places à 270

D'une capacité d'accueil de 232 places, il est passé de 230 en 2014, 250 en 2015-2016, puis 270 à la rentrée 2017. Cette augmentation d'effectif est due à une sensible remontée démographique des CM2 vers la 6^e. Ce niveau a un aspect bénéfique avec une réduction du nombre de postes partagés, qui favorisent ainsi une meilleure qualité de l'accompagnement des enfants. Dans ce contexte, la création du collège de Varades induit un bouleversement de l'accueil des collégiens de l'Ouest de l'Anjou, notamment pour le collège de Saint-

Florent-le-Vieil qui accueillait une bonne part des élèves du secteur de Varades. Dans le cas d'Ingrandes-Le Fresne, cela concerne une trentaine d'élèves, issus de Loire-Atlantique.

L'enjeu de la réflexion du Département sur la sectorisation des enfants par collèges était donc, pour Ingrandes-Le Fresne de conserver à minima, l'ensemble des communes rattachées actuellement, dont Montjean-sur-Loire, où parents d'élèves et municipalités déléguées ont confirmé leur souhait d'un tel rattachement, à la fois pour des raisons de qualité d'accueil et de proximité.

Espace gare. Après la rénovation de l'ancienne halle SNCF, les travaux d'aménagement de l'Espace gare sont lancés, du centre commercial de l'Etang au carrefour de Ponet. Ils vont perturber la circulation durant cette année 2018. La première étape va porter sur l'aménagement intérieur de la zone gare et simultanément l'aménagement de la halle. Le conseil municipal a validé l'installation d'un architecte à l'étage, avec la création de trois emplois dans la commune.

Les autres dossiers municipaux

La Riottière. Après la réunion publique du 24 janvier, le projet d'aménagement du quartier de la Riottière et du carrefour de la RD723 et RD6 (voir édition du 30 janvier), a donné lieu à une brève présentation, afin de préparer les demandes de subventions pour accompagner la réalisation prévue sur les deux années à venir. **Le numérique.** Le maire Thierry Millon a évoqué les nouvelles perspectives de développement du haut-débit en milieu rural. TDF a été retenu par le Syndicat Anjou Numérique pour déployer la fibre sur l'ensemble du départe-

tement avec accompagnement par la Région et le département de Maine-et-Loire, sans participation financière des collectivités locales (communes ou communauté de communes), ce qui constitue une grande réussite pour fournir dans un délai de 5 ans, une connexion Internet très haut débit, à l'ensemble des habitants et des entreprises du Maine-et-Loire. Thierry Millon va désormais travailler, en liaison avec la Compa (Communauté de communes du Pays d'Ancenis), le processus d'adhésion à ce Syndicat pour ce déploiement du haut-débit.

VAL D'ERDRE-AUXENCE

Lancement de la procédure du PLU unique

Le conseil municipal de Val d'Erdre-Auxence s'est réuni mardi 30 janvier. **Plan local d'urbanisme.** À ce jour, seule la commune du Louroux-Béconnais dispose d'un Plan local d'urbanisme (PLU) ; la Cornuaille travaille avec une carte communale et Villemoisin ne dispose d'aucun document d'urbanisme local. La volonté de la municipalité est de créer un PLU unique pour la commune nouvelle. Le bureau d'étude Urba Ouest Conseil a été choisi pour mener à bien cette réalisation. Un travail qui commencera dès ce mois de février et se terminera après deux ans de procédure, par l'approbation de ce PLU, en décembre 2019. Dans le cadre de la phase de diagnostic et de l'étude agricole, les agriculteurs exploitants seront associés dès

le début de la procédure. « La priorité est de recenser les agriculteurs exploitants » explique le maire. Des référents ont été choisis parmi les élus, ces derniers devront recenser les exploitants agricoles de leur secteur. Une première réunion collective à destination des exploitants agricoles est prévue lundi 26 février à 14 heures dans la salle Yves Huchet du Louroux. Trois permanences dans chacune des mairies déléguées seront organisées, par le bureau d'étude Urba Ouest Conseil, à partir de la mi-mars. **PLU toujours.** Le conseil municipal a validé la procédure de modification simplifiée n° 2 du PLU du Louroux-Béconnais. Le but est de simplifier et assouplir certaines règles d'urbanisme.

Des articles relatifs à l'implantation des constructions par rapport aux voies et aux limites séparatives ont été revus de manière cohérente avec le foncier mis à disposition dans ces zones urbaines et à urbaniser, et tiennent compte des terrains à bâtir de petite taille et de faible profondeur. Certaines dispositions difficilement applicables, principalement pour la réalisation de vérandas ou la mise en place de lucarnes, ont été supprimées. **La Cornuaille.** Des travaux de réaménagement pour la revitalisation du centre-bourg vont être entrepris entre 2018 et 2019. **Villemoisin.** Dans le cadre de l'opération de dégroupage Free, une baie outdoor va être installée.

LA POSSONNIÈRE

Des arrivées au Club rencontre



Le nouveau conseil d'administration du Club rencontre.

Lors de l'assemblée générale du Club rencontre à laquelle assistaient 115 personnes, la présidente, Marie-Françoise André, a confié : « Je suis satisfaite de la bonne marche de l'association qui demeure un lien social auprès de la population des aînés ». La chorale qui compte trente participants reste une activité majeure et est souvent sollicitée pour participer à l'animation des maisons de retraite. La bonne participation dans la plupart des activités laisse à penser qu'elles répondent à l'attente des membres du club. Il faut cependant noter que la gymnastique d'entretien et le qi gong

comptent moins de participants mais la sortie spectacle et le voyage d'une journée ont été fort appréciés. Ils seront sans doute renouvelés en cours d'année. La présidente compte sur les bonnes volontés pour proposer et animer de nouvelles activités. Pour des raisons de disponibilité, Jean-Yves Moreno, Louis Perret et Christine Monnier ont démissionné du conseil d'administration et des élections ont donc eu lieu. Marie-Françoise André a été réélue et le conseil d'administration compte deux nouvelles venues : Marie Ravary et Christine Gallard.

LE LOUROUX-BÉCONNAIS

Encore deux représentations des Faux Pas

Vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 février, les membres de la troupe théâtrale Les Faux Pas Béconnais, sont montés sur la scène du centre culturel de l'Argerie pour donner trois représentations de « Coloc'et pot de colle », une comédie en trois actes de Gilles Lepannetier, mise en scène par Virginie Bru-Orhon. Marion, Lucie et Mimi sont colocataires dans un appartement de l'immeuble entretenu par M^{me} Sanchez, l'envahissante concierge espagnole et son mari Eusebio. Ce matin-là, Marion expulse son petit ami Rodolphe avec perte et fracas. Alors que le malentendu qui a mené Marion à agir de la sorte, semble résolu, un tragique événement se produit dans l'im-

meuble. Le commissaire Lajaunie, persuadé de tenir l'affaire du siècle, mène l'enquête. Une enquête ornement perturbée par la concierge, son mari et M^{lle} Toucheminet, la voisine « coincée ». Entre situations comiques et portes qui claquent, le commissaire trouvera-t-il la clé de l'énigme ? Lors de la première, vendredi soir, le public a ri tout au long de la pièce. Le décor, qui a occupé plusieurs mois les techniciens de la troupe pour sa réalisation, a aussi eu son petit effet.

Représentations vendredi et samedi, à 20 h 30. Réservations : resa.lesfauxpasbeconnais@orange.fr ; 07 68 55 39 80.



Le commissaire Lajaunie trouvera-t-il la clé de l'énigme ?

ANNONCEZ VOS MANIFESTATIONS SUR **infocale.fr**

ANJOU BLEU

LE TREMBLAY Deux associations, une assemblée générale



Les deux associations remercient les bénévoles qui œuvrent pour leur bon fonctionnement.

Vendredi 11 janvier, Familles rurales et l'association Jeanne-d'Arc ont tenu leur assemblée en commun.

Les présidents Franck Dalifard et Benoit Boisseau, ont présenté leurs activités à tour de rôle. Les activités se complètent : activité culturelle et services aux habitants. Famille rurale s'occupe plus des animations, comme le renforcement musculaire, 25 adhérents se retrouvent, soit le lundi soir ou le jeudi matin, le cinéma itinérant, la garderie périscolaire et la cantine, avec 35 enfants en moyenne qui mangent tous les jours, le club de la Bonne Rencontre et sa trentaine d'adhérent et la bibliothèque.

L'association Jeanne d'Arc organise des activités culturelles avec la troupe de théâtre qui commencera le 16 février pour six représentations. La soirée cabaret aura lieu le 12 octobre 2019, ainsi que la location de la salle et du chapiteau. L'agrandissement de la salle et l'aménagement d'un espace extérieur, le terrain attenant à la salle a été acheté en 2018, mais les démarches administratives prennent du temps. Ombrée d'Anjou a accordé une subvention pour ces travaux mais les démarches auprès de la Région ont été refusées malgré une envie, pour celle-ci, de dynamiser le milieu rural. C'est une très grosse déception pour le bureau qui va recommencer les démarches. Les deux associations participent à la fête du cochon qui aura lieu le 7 avril prochain.

LA CHAPPELLE-SUR-LOUDON Le clocher de l'église va être réparé

Le maire, Germain Passelande, accompagné des élus, a présenté ses vœux à la population chapelloise. L'état civil a enregistré huit naissances. Les mamans ont été mises à l'honneur.

La commune a de nombreux projets à mettre en place en 2019. Le maire Germain Passelande a annoncé, lors des vœux « La population augmente petit à petit dans cette commune et prochainement quatre maisons seront occupées par de nouvelles familles. L'état civil a enregistré huit naissances. Les mamans ont été mises à l'honneur comme tous les ans. Avec la nouvelle commune, nous bénéficions des services de Segré en Anjou Bleu, notamment pour les espaces verts, ce qui engendre quelques changements dans nos habitudes. Des travaux vont être réalisés sur le clocher et au niveau du tuffeau qui est abîmé. Pour le confort des habitants de La Chapelle-sur-Oudon, il semble nécessaire d'améliorer rapidement le débit ADSL pour tous les services et usages numériques. Nous attendons le déploiement du réseau pour une meilleure communication ».



Un bouquet de fleurs a été remis aux mamans lors de la cérémonie des vœux. Ici, au côté du maire, Germain Passelande.

Le maire a précisé que Segré en Anjou Bleu organisera prochainement une matinée pour accueillir tous les nouveaux habitants de la nouvelle commune. Aussi, il a fait part des incivilités qu'il déplore, dans la commune, ou des vols de bancs ou chaises à la salle communale. « Des débris, des dépôts sauvages ont été constatés après Noël, près du point de tri des conteneurs du Sisto. Des camé-

ras de surveillance pour prévenir des discourtoisies seront donc installées » a-t-il ajouté. Les nouvelles mamans de cette année ont reçu un bouquet. Voici les naissances : Antonin Fiandrino né le 9 mai ; Robin Eveno Bourdon né le 11 juin ; Léonie Coulon née le 27 juin ; Timéo Prodhomme né le 30 octobre ; Lara Gardereau née le 2 décembre et Adèle Rondeau née le 24 décembre.

LA FERRIÈRE-DE-FLÉE La Maison des loisirs va être rénovée

Vendredi soir, Olivier Chauveau, maire délégué, entouré de l'équipe municipale, a présenté ses vœux à la population. La réfection de la toiture de la salle communale fait partie des projets 2019.

Quatre-vingts personnes dont les nouveaux arrivants, les parents des enfants nés en 2018 ont assisté à la cérémonie des vœux. Parmi les projets de l'année 2019, il y a la réfection de la toiture de la salle communale en février 2019 pour un montant de 22 000 €, qui sera suivie de l'isolation et de la réfection du plafond et l'installation d'une alarme incendie ainsi que le remplacement du chauffage pour un montant estimé à 22 000 €. Les autres projets qui seront proposés concerneront la mise en accessibilité de la mairie et le remplacement de la porte d'entrée, le remplacement des jardinières et de guirlandes. Un important dossier sera prioritaire pour la commune nouvelle : le devenir des églises en mauvais état. La desserte de la commune par la fibre



Olivier Chauveau, maire délégué, présente ses vœux à l'assemblée. Les parents des enfants nés en 2018 ont reçu une plante.

optique est programmée pour 2020. Le recensement se déroulera du 17 janvier au 23 février 2019. M. Rivain sera l'agent recenseur en charge de notre secteur. 10 foyers tirés au sort par l'Insee sont concernés sur La Ferrière-de-Flée. Les gilets jaunes : un cahier est à dis-

position aux heures d'ouverture de la mairie. La manifestation s'est clôturée par la remise d'une plante fleurie aux parents des cinq enfants nés en 2018 sans oublier la traditionnelle galette des Rois.

NOËLLET L'extension du réseau collectif pour 2019

Dimanche, à la MCL, le maire délégué Régis Richard a présenté ses vœux à la population. Un city stade devrait être créé.

Le maire a présenté ses vœux en présence des élus et de M^{me} Marie-

Jo Hamard, maire d'Ombrée d'Anjou. Les habitants de la commune de Noëllet avaient répondu présents. En 2018, la commune a enregistré huit naissances, trois mariages et trois décès. En 2019, la commune prévoit l'extension du réseau col-

lectif et la création d'un City stade. Régis Richard remercie les agents territoriaux pour l'engagement et le respect pour leur travail ainsi que tous les acteurs de la vie associative pour leur implication, leur action et l'animation du village.

Cette année, la commune accueillera la balade en ferme le dimanche 10 mars et la visite du député M. Bolo à l'école des Deux-Rivières, lundi 14 janvier. Il a ensuite présenté les projets d'Ombrée d'Anjou et a laissé la parole à Marie-Jo Hamard, maire « Les projets ne sont pas remis en cause mais peuvent prendre du retard, on veut garder de la proximité, être au service de la population, le monde associatif est déjà dans le mouvement du regroupement comme elle le dit « Si la joie se cueille, le bonheur se cultive, j'espère que vous en serez les jardiniers ». Les élus ont présenté une vidéo réalisée par les agents territoriaux d'Ombrée d'Anjou pour inciter les entrepreneurs ou commerçants à s'installer sur le territoire de la commune d'Ombrée d'Anjou.



Le maire délégué et les élus présentent leurs vœux aux habitants.

LE LOUROUX-BÉCONNAIS Un Plan local d'urbanisme unique

Michel Bourcier, maire de la commune nouvelle de Val d'Erdre-Auxence a présenté ses vœux aux habitants, au centre culturel de l'Argerie, au Louroux-Béconnais. Michel Bourcier, a rappelé « le contexte mouvementé » de cette fin d'année en relation au mouvement des gilets jaunes, « Je considère les actes de violences intolérables ». Le maire a annoncé la mise en place, dans les trois communes déléguées, Le Louroux-Béconnais, La Cornuaille et Villemoisin, de cahiers de doléances, estimant que « les revendications sont justifiées et que les maires ruraux sont aussi concernés ».



Michel Bourcier, maire de Val d'Erdre-Auxence lors des vœux.

Des cahiers de doléances Au 1^{er} janvier, la commune a perdu la compétence sur l'eau potable, qui est désormais gérée par le Syndicat d'eau de l'Anjou, ce qui entraînera des modifications et harmonisations des tarifs « c'est une branche que l'on nous coupe mais aussi une ressource » a ajouté le maire. L'année 2019 verra la mise en place du Plan local d'urbanisme pour l'ensemble de la commune nouvelle, et différentes réunions publiques seront organisées au cours de l'année. La réalisation de la Maison de services au public (MSAP), a été validée. Elle sera construite à proximité de la mairie

du Louroux-Béconnais et devrait être opérationnelle fin 2020. Travaux 2019 sur la commune déléguée du Louroux-Béconnais : la création du lotissement des Fresries avec 40 terrains à construire, dont 6 en logements sociaux, dès le printemps ; les logements de la résidence Les Chardonnerets accueilleront huit familles courant mai. La fin des travaux rue de La Cornuaille est prévue pour le printemps prochain. Réalisation de la maison multi-activités intergénérationnelle, dans les locaux de l'ancienne piscine. Fin des travaux d'aménagement de la structure bois à la base de loisirs.

CANDÉ Les Entrepreneurs candéens récompensent bien leurs clients

La soirée des Entrepreneurs de Candé avenir entreprise a clôturé l'animation commerciale de Noël, vendredi soir, à la salle Beaulieu. Tous les gagnants des 60 lots exposés dans la vitrine magique, rue Charles-de-Gaulle, étaient invités à cette réception conviviale. Un spectacle avec le fantaisiste angevin Ange Oliver était offert aux clients chanceux. La gagnante du voyage, la Candéenne Jacqueline Rollet, s'était excusée auprès du président Francis Macault, car elle ne pouvait pas se rendre à cette soirée. Tour à tour, les gagnants ont reçu leur précieux cadeau des mains de leurs généreux donateurs. Il aura été à sa façon la vedette de la soirée. Habitant Saint-Martin-du-Fouilloux, le fantaisiste Ange Oliver a parfaitement tenu son rôle d'humoriste facétieux, multipliant gags et numéros multiples pour le grand plaisir des spectateurs. Esprit inventif, lorsqu'il crée sa propre batterie à partir d'objets de cuisine,



Amuseur public, Ange Oliver a fait le show.

et burlesque dans de nombreuses imitations de personnages de l'histoire, de la chanson et du cinéma à partir d'un simple voilage d'abat-jour pour chapeau. Un artiste qui a su donner un spectacle caustique très apprécié de l'auditoire et des organisateurs du CAE.

BOUILLE-MÉNARD La Foire aux rillauds est prisée

Claude Gaudin et Steven Le Saux ont organisé une sympathique réunion pour les bénévoles de la Foire aux rillauds. À cette occasion, ils ont présenté le bilan de la manifestation. Avant de déguster la galette des Rois, plus de 350 photos ont été visionnées, engendrant surprises, rires, et réactions sonores dans la salle. Dans les prochains mois, les deux coprésidents proposeront aux 220 bénévoles un repas ou une sortie pour les remercier d'avoir pris part à cette belle organisation.



Près de 350 photos ont été visionnées.

COMMUNES EXPRESS

LE BOURG-D'IRÉ
Brésil. Conférence. La conquête du Brésil conte les grandes étapes de sa construction. Elle débute dans le delta de l'Amazone pour s'achever dans les forêts du Roraima. Un regard inédit sur des aspects méconnus et les problèmes actuels, liées à son développement passé, mais aussi au patrimoine naturel incommensurable. Samedi 19 janvier, 20 h 30, salle du théâtre. Tarif : 6,50 €.

MARANS
Société Saint-Serge. Assemblée générale de la société Saint Serge de Marans le 18 janvier à 20 h 30 à la société.

CHAZÉ-SUR-ARGOS
Déchèterie. Mercredi 16 janvier, 13 h 30 à 17 heures, route du Louroux-Béconnais.
Club de la Gaïeté. Assemblée générale jeudi 17 janvier, à 14 heures, salle du Rocher. Paiement des cotisations (10 €), vote du tiers sortant. Ouvert à tous.

OMBRÉE-D'ANJOU
Vœux du maire. Marie-Jo Hamard, maire d'Ombrée d'Anjou, présentera ses vœux à toute la population d'Ombrée-d'Anjou lundi 21 janvier, à 18 heures, à la MCL, 3, avenue de la Gare, à Pouancé.

Le PIED Destal **SOLDES* D'HIVER** **AVANT NOUVELLE COLLECTION**

Non-stop de 10 h à 19 h

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 JANVIER

GRAND CHOIX À NOTRE DÉPÔT !!

*Soldes du 9/01/2019 au 19/02/2019

CHAUSSURES homme - femme - enfant

ZA La Royauté - Route de Chalonnnes (derrière contrôle technique Auto)

MONTJEAN-SUR-LOIRE

COMMUNES EXPRESS

CHALLAIN-LA-POThERIE

La Fraternelle, journée champêtre. Dimanche 7 juillet, 8 h 30, étang. Concours de pêche à 9 h (4 €), barbecue à 12 h 30, concours individuel de pétanque à 15 h (4 €). Lots à tous les participants. Ouvert à tous sur inscription obligatoire. Tarifs : 17 €, réduit 15 €. Inscription avant le 3 juillet. Contact : 32 41 61 47 97, 07 86 42 73 20, bernard.buret143@orange.fr

CHAZÉ-SUR-ARGOS

Déchèterie. Lundi 24 juin, 9 h à 12 h, route du Louroux-Béconais.

Vide greniers. 70 exposants. Animation avec rallye famille le matin, jeux en bois, exposition d'oiseaux. Restauration sur place. Dimanche 7 juillet, 9 h à 18 h, bord de l'Argos. Réservation : 06 20 47 32 42.

LOIRÉ

Mairie. Fermeture jeudi 27 juin, mairie.

Le club à Cœur joie. Repas de club. Mercredi 26 juin, 12 h, salle de la Mairie. Inscription au plus vite auprès de Françoise Jeanneau ou Odile Leroueil. Payant. Réservation : 02 41 94 10 47, 02 41 94 10 68.

LE LION-D'ANGERS

Déchèterie. Lundi 24 juin, 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h 30, route de Montreuil-sur-Maine.

Fête de l'amitié. Les Amis réunis Faye-d'Anjou. Fête de l'amitié. Mercredi 26 juin, 10 h.

Association. Soliha 49, aides à l'amélioration de l'habitat. Permanence jeudi 27 juin, 9 h à 12 h, pôle santé social, 1, avenue Philéas-Fogg. Conseils gratuits et accompagnement pour le montage de dossiers de subventions, Anah, communauté de communes, caisses de retraite. Pour les travaux d'économie d'énergie, chauffage, isolation et l'adaptation du logement des personnes âgées ou en situation de handicap, salle de bains, accès extérieur. Contact : 07 78 10 60 08, c.lefièvre@solihia.fr

Randonnée pédestre. Dimanche 30 juin, 8 h 30 à 17 h, espace Émile-Joullain. Circuit de 20 km du chemin de halage de la Mayenne jusqu'à la confluence avec l'Oudon, autour du domaine de l'Isle-Briand. Animation « Petites pointures » pour les familles (petit parcours). Café et brioche au départ de la randonnée, verre de l'amitié à la fin. Prévoir le pique-nique. Tarifs : 6 €, réduit 4 €. Contact et réservation : 02 41 79 01 77, maine-et-loire@ffrandonnee.fr, http://maine-et-loire.ffrandonnee.fr/

OMBRÉE-D'ANJOU

Association. Soliha 49, aides à l'amélioration de l'habitat. Permanence mercredi 26 juin, 9 h à 12 h, maison du projet, 3, rue de la Libération, Pouancé. Conseils gratuits ; informations sur travaux ; aides financières ; Anah ; démarches administratives ; projets d'investissement sur les communes d'Ombrière-d'Anjou, Carbay, Bouillé-Ménard, Armaillé, Bourg-l'Évêque. Sans rendez-vous. Contact : 02 41 26 99 35, habitat-pouanceen@solihia.fr

VAL D'ERDRE-AUXENCE

Plan local d'urbanisme. Réunion publique lundi 1er juillet, 19 h, salle Yves-Huchet, rue Noël-Pinot, Le Louroux-Béconais. Organisateur : Mairie de Val-d'Erdre-Auxence. Présentation du projet d'aménagement et de développement durable, PADD, les orientations et projets d'évolution de la commune pour une dizaine d'années. Cette rencontre sera également l'occasion d'échanger sur ces orientations.

ERDRE-EN-ANJOU

L'auto club d'Anjou se réoriente

l'association de sports mécaniques a décidé d'abandonner l'auto-kart.



Marc Terrien et Bruno Mingot misent sur une grosse affluence pour leur prochain moto-cross nocturne.

Voilà une trentaine d'années que l'association de sports mécaniques, installée à Vern, commune déléguée d'Erdre-en-Anjou, proposait une activité moto-cross et de l'auto-kart. Le bureau a décidé de se réorienter. Les responsables, à commencer par le président, Marc Terrien, et le trésorier, Bruno Mingot, ont décidé d'abandonner l'auto-kart.

Pourquoi cette décision ?

Marc Terrien et Bruno Mingot : « Les règlements techniques ont beaucoup évolué ces dernières années, les équipements liés à la sécurité engendrent de plus en plus de frais. C'est une activité qui coûte de plus en plus chère à pratiquer et de ce fait qui intéresse de moins en moins de pilotes.

D'autre part, le financement nécessaire à la mise aux normes du circuit explose, le budget s'élevait, cet

te année, à 20 000 €. Sachant qu'il nous reste seulement six adhérents dans cette discipline, après consultation des intéressés, la décision a été facile à prendre. »

Que devient le terrain ?

« Nous l'avons transformée en piste de moto-cross, elle mesure 1 308 mètres, nous possédons donc deux circuits sur notre site de La Brundelaie et les deux sont homologués par la FFM (fédération française motocycliste) et par l'UFOLEP (union française des œuvres laïques d'éducation physique). Du coup cela devient très confortable pour la pratique du moto-cross. »

Quels sont les projets ?

« Nous organisons notre prochain moto-cross nocturne le samedi 6 juillet. Nous devrions atteindre, en tout, 180 compétiteurs. Nous som-

mes heureux d'annoncer la participation de notre école de conduite, nos pilotes âgés de 6 à 12 ans assureront une démonstration. »

A SAVOIR

Les infos pratiques pour le 6 juillet,

Ouverture des portes à 15 h. De 15 h à 17 h, entraînements des différentes catégories. À partir de 17 h, compétitions. 28 courses de différentes catégories, de 85 à 450 cm³. Entrée 7 € (gratuit jusqu'à 14 ans), possibilité de réduction d'1 € sur présentation d'un coupon distribué par les commerçants de Vern-d'Anjou.

CANDÉ

L'accueil des loisirs a trouvé son nouveau directeur

L'accueil des loisirs du Candéen a trouvé son nouveau directeur en la personne de Yannick Cottenceau. Résidant à La Cornuaille, ce jeune trentenaire succède à Claire Trillot qui aura géré la structure durant douze ans sous l'égide de Familles rurales.

Diplômé du BAFD, Yannick Cottenceau peut se prévaloir d'une solide expérience dans l'animation en accueil périscolaire, en temps méridien et dans les différents TAP de Belligné, Varades, Candé.

Le centre des loisirs aura, cette année, sa base à l'école Saint Jean-Baptiste. 40 enfants de trois à douze ans sont déjà inscrits. Ils seront encadrés par quatre animateurs et trois stagiaires. Au programme de ces vacances, de nombreuses distractions avec comme fil conducteur « Le tour du monde en 20 jours », avec chaque semaine des découvertes, des jeux et des sorties. « Nous allons aussi provoquer des rencontres intercentres, faciliter des échanges entre les enfants. Tout ceci dans un souci d'échange, d'entraide, et de partage », affirme le jeune directeur.



La solide expérience de Yannick Cottenceau, désormais au service de l'accueil des loisirs.

Deux camps à l'extérieur sont prévus. Celui de Naturoloisir de Pouancé pour les dix à douze ans est complet, mais pour le deuxième, du 22 au 26 juillet, Le Kho - Lanjaillé, à la Jaille-Yvon, il reste trois places. Un camp pour les sportifs avec natation, équitation, accrobranche et multiples autres activités dans la nature.

Contact : 07-69-84-30-85 ou accueildeleloirsicande@gmail.com.

LE LION-D'ANGERS

Le boulevard Halligon va faire peau neuve



La vitesse sera réduite.

Les riverains ont été informés des futurs aménagements de leur boulevard. Après les travaux sur les réseaux enterrés, c'est au tour de la surface d'être aménagée. Pour cela, les prunus le long du stade seront eux aussi abattus, pour faciliter la circulation des collégiens sur une piste cyclable enrobée. La vitesse va aussi être réduite avec l'installation de 5 plaques ralentisseurs, mais sans

bordure en granit pour limiter les effets sonores. La largeur de la voie va être ramenée à 5,50 m. Du côté des habitations, un large trottoir sera conservé. Les stationnements longitudinaux seront portés à 53 places d'une longueur de 6 m. Les deux côtés du boulevard seront agrémentés de plantations ornementales. Début des travaux cet automne pour une livraison au printemps prochain.

LE LION-D'ANGERS

« Ces animations font rayonner la ville »

Plusieurs manifestations vont animer la vie locale en ce début d'été. Nooruddine Muhammad, adjoint en charge de la communication et de l'animation, nous présente le programme. Julien Corsan et Evelyne Hardouineau sont les agents municipaux qui coordonnent les événements.

La Fête de la musique qui ouvre le bal ?

Nooruddine Muhammad : « Oui, nous l'avons programmée le 28 juin pour ne pas être en concurrence avec d'autres villes. Comme d'habitude, les Koraliz (chorale des enfants des écoles publiques) ouvrent le bal à l'hippodrome. On a décidé de retarder à 19 h 15 le début des festivités dans le centre pour des questions de circulation. Une dizaine de groupes sont inscrits avec un orchestre place de la mairie.

Les groupes amateurs sont répartis dans les rues du centre. Bien entendu on va s'appuyer sur nos services de sécurité : blocage de la circulation à partir du pont jusqu'à moitié de la rue centrale et le quai d'Anjou. Dans certains secteurs, le stationnement sera interdit. On prévient les riverains à l'avance. »

On passe ensuite au 14 juillet ? « Oui, en fait c'est plutôt le 13 avec la journée des pompiers qui défilent, précédés par les gendarmes à cheval et escortés par une fanfare.



Julien Corsan, Nooruddine Muhammad et Evelyne Hardouineau peaufinent l'organisation des festivités.

C'est une façon de rendre hommage à nos volontaires. On souhaite en faire une institution. En soirée le bal en plein air, place de la mairie illuminée en bleu, blanc, rouge précèdera le feu d'artifice tiré quai d'Anjou à 23 h.

Le lendemain, la course cycliste, grand prix de la ville, empruntera un circuit plus court (2 km) à cause d'indisponibilité de signaleurs. Là encore, la circulation sera bloquée et des agents de sécurité seront en

place avec un chien. »

Puis ce sera la braderie ?

« C'est le dimanche 21 juillet avec le vide-greniers, très tôt le matin. C'est l'entente des artisans commerçants qui en est l'organisateur. La rue du centre et les rues autour de l'église seront piétonnes. Cette année, on sera moins bousculé car on n'aura pas la coupe du monde ! La municipalité encourage ces animations qui font rayonner la ville. »

Le Courrier de l'Ouest Recherche (h/f)

CORRESPONDANT
à NOYANT-LA-GRAVOYÈRE

- Vous vous intéressez à la vie locale
- Vous aimez les contacts et pouvez compter sur un moyen de locomotion
- Vous êtes à l'aise dans l'expression écrite et orale
- Vous disposez d'un appareil photo numérique

Cette activité d'appoint peut vous intéresser

Rédaction du Courrier de l'Ouest
BP 40156
49501 SEGRE CENEX
Tél. 02 41 92 23 35
redac.segre@courrier-ouest.com

Dolay Chaussures
Hommes - Femmes - Enfants

Du mercredi 26 JUIN au mercredi 10 JUILLET
de 10 h à 19 h (sans interruption)

SOLDES
sur le STOCK ÉTÉ

à Rochefort-sur-Loire
Av. d'Angers - Zone des Gours
Grand parking

15 JOURS NON STOP - DERNIÈRE VENTE DE L'ÉTÉ

*Selon étiquage en magasin du 26/06 au 6/08/19

Le Louroux-Plage : ça repart pour une 9^e édition

Val-d'Erdre-Auxence (Le Louroux-Béconnais) — La base de loisirs du Petit-Anjou reprend du service à partir du dimanche 30 juin. La baignade sera surveillée et les animations bien présentes.

Le rendez-vous

Tout est presque prêt sur les abords de l'étang. Les derniers préparatifs se terminent. Il ne manque plus que les cabines dans le paysage, mais elles seront installées quelques jours avant le lancement de la saison, dimanche.

« Cette année, nous utiliserons la structure construite devant la plage que l'on n'avait pas pu ouvrir en 2018 », souligne Michel Bourcier, le maire de Val-d'Erdre-Auxence.

En effet, ce bâtiment était resté fermé car ses travaux n'avaient pas pu se terminer à temps.

Mais là, il sera opérationnel dès la semaine prochaine. Il est composé de deux pièces, une de 30 m² qui servira de centre de secours pour les surveillantes de baignade.

C'est là que sera rangé le matériel nécessaire à leur activité, dont un défibrillateur, et les accessoires de plage. L'autre pièce, d'environ 80 m² (dotée de toilettes pour personnes handicapées) avec une baie vitrée donnant sur l'étang, servira de lieu de rencontres et d'échanges, comme pour les lectures à la plage organisée par le réseau des bibliothèques.



Michel Bourcier, maire ; Yohann Dupont, responsable services techniques ; Maire-Anne Viairon, adjoint à la commission sports, loisirs et vie associative ; et Marlène Pineau, responsable de la communication, préparent l'ouverture de la saison estivale.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

« Des animations tout l'été », indique Marie-Anne Viairon, responsable de la commission sports, loisirs et vie associative. Suivant un calendrier, il est proposé gratuitement de la beach zumba, du stand up paddle sur l'étang, des jeux d'eau et du ventiglisce. Les visiteurs

retrouveront, aussi sur le site, les jeux pour les enfants, les agrès pour les sportifs et les longues allées pour la pétanque. L'espace de restauration sera présent tout l'été, avec ses choix de denrées salées et sucrées et de boissons.

Comme l'an dernier la baignade sera surveillée tous les jours de la semaine jusqu'au dimanche 25 août.

Un concert gratuit se déroulera dimanche, à 17 h.

Les Hauts d'Anjou (Châteauneuf-sur-Sarthe)

De nombreux Castelneuvien à la fête de la Musique



Les habitants de la commune et alentours sont venus en nombre écouter la musique des trois groupes qui se produisaient dans la cité. Ils se sont retrouvés entre voisins, entre amis, pour passer une agréable soirée.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Segré-en-Anjou Bleu (Segré)

Une belle finale pour le challenge de boule de fort



Les vainqueurs entourent Arnaud Sterba qui a remis les prix.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Le challenge des Ménages de la société de boules de fort de la Madeleine a débuté en avril. Il a réuni 50 équipes.

La finale avait lieu samedi. Steve et

Florence Lefranc ont triomphé d'Alain et Nicole Daburon par 10 à 9. Le prochain concours se fera avec un sociétaire et un invité.

Cinéma à Segré et dans sa région

Candé – le Beaulieu – Clap
Ciné, espace René-Lefrancq, route

d'Ingrandes.
Venise n'est pas en Italie : 20 h 29.

Segré – le Maingué, place du Port.
John Wick Parabellum : 20 h.

Rocketman : 15 h ; VO : 20 h 15.
Roxane : 15 h, 20 h 30.

À l'agenda de vos communes

Annoncez gratuitement vos événements sur : www.infocale.fr

Mercredi 26 juin, 10 h.

Soliha 49, aides à l'amélioration de l'habitat

Permanence. Conseils gratuits et accompagnement pour le montage de dossiers de subventions, Anah, communauté de communes, caisses de retraite. Pour les travaux d'économie d'énergie, chauffage, isolation et l'adaptation du logement des personnes âgées ou en situation de handicap, salle de bains, accès extérieur.

Judi 27 juin, 9 h à 12 h, pôle santé social, 1, avenue Philéas-Fogg. Contact : 07 78 10 60 08, c.lefièvre@solihha.fr

Randonnée pédestre

Circuit de 20 km du chemin de halage de la Mayenne jusqu'à la confluence avec l'Oudon, autour du domaine de l'Isle-Briand. Animation Petites pointures pour les familles (petit parcours). Café et brioche au départ de la randonnée, verre de l'amitié à la fin. Prévoir le pique-nique.

Dimanche 30 juin, 8 h 30 à 17 h, espace Émile-Joulain. Tarifs : 6 €, réduit 4 €. Contact et réservation : 02 41 79 01 77, maine-et-loire.frandonnee.fr, maine-et-loire.frandonnee.fr

Loiré

Mairie
Fermeture.
Judi 27 juin, mairie.

Ombree-d'Anjou

Soliha 49, aides à l'amélioration de l'habitat

Permanence. Conseils gratuits ; informations sur travaux ; aides financières ; Anah ; démarches administratives ; projets d'investissements dans les communes d'Ombree-d'Anjou, Carbay, Bouillé-Ménard, Armaillé, Bourg-l'Évêque. Sans rendez-vous.

Mercredi 26 juin, 9 h à 12 h, maison du Projet 3, rue de la Libération, Pouancé. Contact au 02 41 26 99 35, habitat-pouanceen@solihha.fr

Segré-en-Anjou Bleu Déchèterie

Lundi 24 juin, 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h 30, ZI de l'Ébeaupinière, Sainte-Gemmes-d'Andigné.

Piscine les Nautilles

De 12 h à 13 h 40.
Lundi 24 juin, route de Pouancé, Segré.

Segré handball

Permanence.
Mercredi 26 juin, 14 h 30 à 16 h ; **samedi 6 juillet**, 10 h à 12 h ; **samedi 31 août**, 9 h à 12 h, groupe Milon, foyer de l'Essha, 6, rue de la Roirie, Segré. Contact : segre.handball@gmail.com, www.segre-handball.com

Club d'animation malicornais

Sortie du club à la Petite-Couère village 1900. Rendez-vous à 9 h sur le parking du club pour le covoiturage.

Mercredi 26 juin, Châtellais.

Concours de pétanque à la mêlée tourante

Inscription à partir de 13 h 30, début du concours à 14 h 30.
Dimanche 30 juin, centre, La Chapelle-sur-Oudon. Tarifs : 5 €, 1 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Val d'Erdre-Auxence Plan local d'urbanisme

Réunion publique. Organisateur : mairie de Val-d'Erdre-Auxence. Présentation du projet d'aménagement et de développement durable, PADD, les orientations et projets d'évolution de la commune pour une dizaine d'années. Cette rencontre sera également l'occasion d'échanger sur ces orientations.
Lundi 1^{er} juillet, 19 h, salle Yves-Huchet, rue Noël-Pinot, Le Louroux-Béconnais.

Plan local d'urbanisme, PLU

Réunion publique. Organisateur : mairie de Val-d'Erdre-Auxence. Initialement prévue le 24 juin, la réunion est reportée au 1^{er} juillet. Dans le cadre des communes historiques, présentation du plan d'aménagement et de développement durable. Orientations et projets d'évolution de la commune nouvelle pour les dix ans à venir. Ouvert à tous.

Lundi 1^{er} juillet, 19 h, salle Yves-Huchet, près de la mairie, Le Louroux-Béconnais.

Loiré

9 logements Vivre son âge aux Acacias



Le 1^{er} juin, les participants aux maisons fleuries sont allés visiter, en plein centre de Nantes, le jardin des Plantes. Parc à l'anglaise à la fois scientifique et d'agrément.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Lors du dernier conseil, il y a été question du projet de constructions de logements de type Vivre son âge. Avec notamment deux types 2 et sept types 3 et 4. Les neuf logements conventionnés seront construits par Maine-et-Loire habitat.

« Le planning a pris du retard », regrette Jacques Robert. La viabilisation se fera du coup en fin d'année.

Le permis de construire sera, lui, instruit en septembre 2019. Selon la réglementation en vigueur dans le PLU, la sortie se fera route de Chazé.

Une partie des clôtures devra être prise en charge par la commune. Au global, la participation financière de la commune devrait passer de 120 000 € à 135 500 €.

La domotique va faire son entrée dans ces logements qui ne devraient pas être livrés avant fin 2020.

Les autres points

D'autres sujets étaient aussi à l'ordre du dernier conseil municipal.

Concernant la salle de théâtre, des rideaux de fond et de côté vont être posés, pour améliorer la scène.

Par ailleurs, un marchand de légumes a sollicité le maire pour venir s'installer dans la commune, un jour par semaine. Après avoir consulté les personnes qui vendent déjà des pro-

duits similaires à Roche-d'Iré, le conseil accepte de laisser la personne s'installer sur un emplacement public, et gratuitement le premier mois. « Il ne faut pas vider le marché de Candé », remarque Patricia Mausson conseillère.

Avec le projet de création d'épicerie dans le centre du village, plusieurs élus pensent toutefois qu'il ne faudra pas que ce commerce puisse continuer de venir sur la place publique.

Enfin, la salle de sport va faire le bonheur d'Angrie : alors qu'elle organise la journée intergénérationnelle, la commune voisine ne dispose pas de salle pouvant accueillir l'assistance. Elle a donc loué la salle de sport. Le conseil a accepté de la lui mettre à disposition au tarif accordé aux associations loiréennes.

Enfin, le conseil a accepté, à l'unanimité, que le prochain conseil communautaire de 2020 garde la même répartition, à savoir, selon un accord local, 47 postes. Loiré continuerait donc à y avoir le même nombre de représentants (2).

Pour clore, les participants au concours des maisons fleuries se sont vu récompensés par un voyage offert par la commune, au jardin des Plantes de Nantes (Loire-Atlantique).

Le Lion-d'Angers

La colère gronde à l'école Edmond-Girard



La grogne avant la fête des écoles pour réclamer l'ouverture d'une dixième classe devant l'augmentation des effectifs du groupe scolaire Edmond-Girard.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

La cause ? L'augmentation importante des effectifs sans ouverture prévue d'une classe supplémentaire. Les parents s'inquiètent, les enseignants également.

Les parents d'élèves du groupe scolaire public ont mené une action énergique à l'ouverture de la traditionnelle fête des écoles de fin d'année. Ils étaient nombreux accompagnés d'enfants pour déployer des banderoles afin de rappeler leur demande.

Le conseil d'école a appris que de nouvelles familles se sont installées dans la commune avec un gros effectif qui arrive en CP. Cet effectif ne prend pas en compte l'arrivée de nouveaux enfants dans le cadre de

l'ouverture de la structure SOS village d'enfants à l'Isle-Briand. De 222 élèves, l'école passera à 253.

« Sans ouverture de classe prévue à ce jour », protestent les parents et les enseignants. Ils continuent en soulignant qu'en n'ouvrant pas cette dixième classe, « nous serons à une moyenne de 28,11 élèves par classe, ce qui n'est pas acceptable pour nos enfants ».

Les parents se sont également mobilisés avec une pétition en ligne. Deux courriers ont été envoyés. L'un au directeur académique, l'autre à l'inspection de la circonscription. La mairie a été saisie. Une décision est attendue dans la semaine.

Dolay Chaussures

Hommes - Femmes - Enfants

à Rochefort-sur-Loire
Av. d'Angers - Zone des Gours
Grand parking

Du mercredi 26 JUIN
au mercredi 10 JUILLET

de 10 h à 19 h (sans interruption)

SOLDES
sur le STOCK ÉTÉ

15 JOURS NON STOP - DERNIÈRE VENTE DE L'ÉTÉ

*Selon étiquage en magasin du 26/06 au 6/08/19

ANJOU BLEU

CHENILLÉ-CHAMPEUSSÉ

Une fête patronale riche en émotion



Les Trompes du Domaine des Rues ont ravi l'assistance à la sortie de la messe.

La fête patronale de l'église de Chenillé, dédiée à saint Pierre, a été suivie par bon nombre de personnes dont certaines étaient venues de différents villages voisins.

L'église a donc affiché complet à l'heure de la messe célébrée par les deux prêtres : Henri Rayer et Pascal Batarière. Trois jeunes enfants de chœur et des textes humanistes ont touché l'assistance. Quant aux trompes du Domaine des Rues, conduit par Claude Robin, elles ont enveloppé ce moment rare de tout leur talent, non seulement durant la cérémonie mais aussi à la sortie.

Le groupe des Amis de l'église, sous l'impulsion d'Yvon Mahé, très impliqué dans la paroisse, ont ensuite offert un rafraîchissement.

COMMUNES EXPRESS

NOYANT-LA-GRAVOYÈRE

Concours de pétanque en nocturne. Vendredi 5 juillet, à 19 h, salle de pétanque, place du Vélodrome, à Noyant-la-Gravoisyère, Segré-en-Anjou Bleu. Concours de pétanque, en doublette, nocturne, inscriptions à 19 h. Début du concours à 20 h. Élimination directe A, B, C. Buvette et casse-croûte. Organisé par Elan. Tarif : 4 € par personne.

CHAZÉ-SUR-ARGOS

Déchèterie. Elle est ouverte aujourd'hui, de 13 h 30 à 18 h 30, route du Louroux-Béconnais.

OMBRÉE-D'ANJOU

Saveurs Jazz festival. Festival. Rencontre avec François-Jean Goudeau, spécialiste de la BD qui parlera d'ouvrages de BD, abordant la gastronomie et l'œnologie. Jauge limitée. Sur réservation. Concert gratuit du groupe Myosotis à 11 h 30, place de l'Église. Jeudi 4 juillet, à 10 h, à la médiathèque, à Pouancé. Contact : 02 41 92 86 83, officedetourisme@anjou-bleu.com

Soliha 49. Aide à l'amélioration de l'habitat : permanence samedi 6 juillet, de 9 h à 12 h, à la Maison du projet, 3, rue de la Libération, à Pouancé. Conseils gratuits ; informations sur travaux ; aides financières ; ANAH ; démarches administratives ; projets d'investissements dans les communes d'Ombrière-d'Anjou, Carbay, Bouillé-Ménard, Armaillé, Bourg-l'Évêque. Sans rendez-vous. Contact : 02 41 26 99 35, habitat-pouanceen@solih4.fr

BÉCON-LES-GRANITS

Cinéma. « Lourdes ». Vendredi 5 juillet, à 14 h 30 et 20 h 30, dans la salle Frédéric-Chopin, à Bécon. Tarifs : 5,50 €, réduit 4,50 €, enfant de moins de 14 ans non adhérent, 4 € ; enfant de moins de 14 ans adhérent 3 €. Contact : 06 87 20 46 26, https://www.famillesrural.org/becon

VAL D'ERDRE-AUXENCE

« Rebâtir la ville sur elle-même »

Lors de la réunion publique, lundi, la municipalité de Val d'Erdre-Auxence a présenté le nouveau PLU qui définira d'autres zones constructibles.

Lundi 1^{er} juillet, la municipalité de la commune de Val d'Erdre-Auxence a organisé une réunion publique, pour présenter les orientations du Plan local d'urbanisme unique qui définira les règles d'urbanisme dans la commune pour les années à venir.

Créée en décembre 2016, la commune de Val d'Erdre-Auxence a, jusqu'à ce jour, une gestion de l'urbanisme dissociée, un PLU dans la commune déléguée du Louroux-Béconnais, une carte communale pour La Cornuaille et le règlement national d'urbanisme pour Villemoisan. Le PLU unique, est « une étape indispensable pour définir les grandes améliorations » explique Michel Bourcier, maire de Val d'Erdre-Auxence.

La municipalité est aidée dans la réalisation de ce nouveau PLU par le cabinet Urba-Ouest, spécialisé dans l'aménagement urbain et représen-

té par Bruno Derouineau lors de la réunion. « Nous sommes dans une logique de reconstruire la ville sur elle-même. Un PLU n'est pas un acquis, un terrain constructible aujourd'hui peut devenir inconstructible. Le PLU sert l'intérêt collectif et non personnel » annonce dès le début de réunion Bruno Derouineau.

380 logements en plus d'ici à 2030

La commune de Val d'Erdre-Auxence compte aujourd'hui 4 800 habitants, soit une progression de 1,5 % par an depuis 10 ans, une croissance soutenue qui nécessite plus de foncier, estimé à 380 logements supplémentaire d'ici à 2030, dont 300 dans la commune déléguée du Louroux-Béconnais, 40 à La Cornuaille et 40 à Villemoisan.

Dans l'objectif de « reconstruire la ville sur elle-même », le nouveau PLU

définira les zones constructibles à l'intérieur des zones déjà bâties. En dehors de ces zones déjà existantes, il ne sera pas possible de construire, et encore moins en campagne. Dans le futur PLU, la municipalité veut intégrer la protection des parcs et des châteaux, mais aussi donner l'opportunité à la reprise du Chillon qui fermera ses portes en 2021.

Développer les commerces

La municipalité souhaite favoriser le développement commercial dans la commune déléguée du Louroux-Béconnais, dans la zone du Bijou. Ce projet est mis à mal par certaines personnes publiques concernées par l'élaboration du PLU, une aberration pour le maire de Val d'Erdre-Auxence : « Quand on voit la création d'immenses centres commerciaux aux abords des grandes agglomérations, où est le droit d'exister pour les communes rurales ? ».

CANDÉ

Le SOC basket va fusionner avec L'Aurore

Le club de basket de Candé envisage une fusion avec L'Aurore de Loiré, afin de combler le manque d'effectif.

Les sujets n'auront pas manqué lors de l'assemblée générale du SOC basket, vendredi 28 juin, à la salle de la convivialité à Candé.

La présidente, Catherine Vanouche, a fait état du dernier bilan sportif de la saison. Des classements certes satisfaisants suivant les équipes, mais avec des effectifs trop limités comme en U13 garçons. Le coach des U11G, Laurent Frish, constate : « Avec un effectif réduit et des absents, ils sont complètement rincés. En défense, on est pas mal. La fatigue aidant, c'est normal ».

Formation des arbitres

Ce manque d'effectif pourrait cependant s'améliorer l'année prochaine. Le SOC, 53 licenciés, et L'Aurore de Loiré, 36, représenté par son président, Fabien Gohier, entendent une entente. Une impulsion que les deux clubs veulent donner à leur basket et faire jouer un maximum d'adeptes. La fusion pourrait



Catherine Vanouche, au centre, et son staff voient dans cette future entente une bouffée d'oxygène pour les deux clubs.

être envisagée en 2020 ou 2021.

Autre sujet de la soirée, la formation des arbitres. « Notre club est pauvre en arbitres » affirme la présidente. L'assemblée se félicite des jeunes qui acceptent de suivre les formations arbitrales proposées, comme la jeune Margot Ménard. Seront complimentés : les frères Arnaud et

Florian Caillaud pour leur aide précieuse dans l'arbitrage du club. Aux questions diverses, furent abordés le coût des licences, le procédé et la marque, les nouveaux surmaillots, le projet d'améliorer l'accueil au club. L'adjoint au sport, Christian Lefebvre, présent, en a pris bonne note.

LE LOUROUX-BÉCONNAIS

Le bonheur de vivre sur une planète propre

Les enfants de l'école Noël-Pinot ont présenté leur spectacle de fin d'année devant de nombreux parents, le 22 juin.

Samedi 22 juin, dans la cour de l'école et sous un soleil radieux, s'est déroulé la kermesse de l'école Noël-Pinot. Durant l'année, les élèves ont participé à des ateliers de cirque pour apprendre différents numéros. Les élèves, déguisés en clowns, en animaux, en « crados », en nettoyeurs de la nature, ont ainsi montré leurs connaissances à leurs familles lors du spectacle préparé sur le thème du bonheur de vivre sur une planète propre.

Love Lemesle, la directrice, et les membres du bureau de l'APEL ont remercié deux membres de l'équipe pédagogique qui quitteront l'école à la fin de l'année scolaire : Jeanine Lorieau, Atsem, et Priscillia Guineux, aide de vie scolaire, pour leur investissement auprès des enfants et des familles. Ils ont félicité les élèves de CM2 qui feront leur entrée au



Déguisés en clowns ou en animaux, les enfants de l'école Noël-Pinot ont présenté leurs numéros de cirque pour la kermesse.

collège, qui se sont investis dans les conseils d'administration des associations OGECE et APEL et dans les diverses manifestations organisées à l'école. Les enfants et les familles ont pu ensuite profiter de la dizaine de stands proposés et tenus à tour

de rôle par les parents, accompagnés par la batterie fanfare La Loréatine chazéenne. En fin de journée, après le tirage de la tombola, les familles se sont retrouvées autour d'un repas pour terminer cette journée de façon conviviale.

MARANS

Les écoliers de Marans « ont du talent »



Les enfants ont chanté pour le plaisir de leurs parents.

Samedi après-midi, les écoliers de Notre-Dame, à Marans, ont présenté leur spectacle : « Marans a un incroyable talent ». Ils ont chanté et dansé devant leur famille au stade de foot où il régnait une bonne ambiance.

Catherine Martin a annoncé son départ de l'école après 12 ans passés au poste de directrice. La fête s'est poursuivie autour des différents stands tenus par les parents. Des balades en calèche ou à cheval ont fait le bonheur des enfants.

COMBRÉE

Les écoliers au jardin des courges



Durant la visite du potager, les bénévoles ont présenté les plants de cucurbitacées et répondu aux élèves.

Les bénévoles du Lions Club ont proposé aux écoles de la commune une présentation de la culture des cucurbitacées, mardi 25 juin. Ainsi, les classes de CM des écoles de l'Ombrière et Notre-Dame-des-Ardoisières de Bel-Air et de Noëllet ont d'abord assisté à une présentation de ces plantes connues

dans le monde entier par Michel Guénard, ingénieur agronome et chercheur à l'INRA. Puis ils ont suivi la visite du potager où ont été plantées 29 variétés de courges. Les productions seront proposées aux participants de la 10^e Rando de la Verzée, le 6 octobre.

LOIRÉ

55 personnes à la Fête des voisins



Le groupe des voisins et leurs enfants.

Samedi 29 juin, les voisins de la rue des Acacias, des chemins du Porteau, des Perrières, de Richot, se sont retrouvés pour partager un repas à l'espace vert du Porteau et passer la journée ensemble. L'apéritif était offert par les organisateurs, un tableau présentait plusieurs photos anciennes de ces rues de Loiré, ainsi qu'une peintu-

re réalisée par Geneviève Gautier avec les rues et leurs habitants. Chez les voisins, la plus jeune a 1 an, le plus ancien 87 ans. Après le repas, les parties de boules, palets, belote, Scrabble se sont enchaînées pour le grand plaisir de chacun et chacune. Le soir, tout le monde s'est retrouvé pour finir la soirée avant que la nuit arrive.

Le Courrier
de l'ouest

Recherche (h/f)

CORRESPONDANT
à ST-MICHEL-ET-CHANVEAUX

- Vous vous intéressez à la vie locale
- Vous aimez les contacts et pouvez compter sur un moyen de locomotion
- Vous êtes à l'aise dans l'expression écrite et orale
- Vous disposez d'un appareil photo numérique

Cette activité d'appoint peut vous intéresser

Redaction du Courrier de l'Ouest
BP 40156
49501 SEGRÉ CEDEX
Tél. 02 41 92 23 35
redac.segre@courrier-ouest.com

ANJOU BLEU

VAL-D'ERDRE-AUXENCE

Scolarité : retour aux 4 jours

Le conseil municipal de Val-d'Erdre-Auxence s'est réuni jeudi 24 octobre. Parmi les différents dossiers figurait celui du maintien ou non de la semaine scolaire à 4,5 jours.

RYTHMES SCOLAIRES

La commission aux affaires scolaires travaille depuis un an sur ce dossier, avec le cabinet Anater. Cette année de travail a été ponctuée de plusieurs actions menées par la commune : création d'un comité de pilotage, enquête en ligne auprès des parents ayant des enfants scolarisés au sein des écoles de la commune nouvelle, animation de tables rondes avec les parents, un temps de concertation avec les enseignants et les APE sur chaque commune déléguée.

Le maintien aux 4,5 jours ou le retour aux 4 jours présentent chacun des avantages et inconvénients, les avantages de l'un devenant les inconvénients de l'autre et vice-versa. « Les rythmes éducatifs sont un sujet par définition clivant et les décisions qui seront prises généreront forcément de l'insatisfaction. Quels que soient les choix qui seront opérés, maintien ou non des 4,5 jours d'école, les décisions prises ne satisferont

jamais tout le monde, que ce soit au niveau des parents ou au niveau des professionnels de terrain », a expliqué Marie-Claire Morille, maire de la commune déléguée du Louroux-Béconnais.

Le conseil avait donc à se prononcer pour ou contre le retour à la semaine de 4 jours, par un vote à bulletin secret ; sur les 26 voix exprimées, 25 étaient pour un retour aux 4,5 jours, et une contre. « Il vaudrait se mettre en ordre de marche pour préparer et retrouver un système qui satisfasse, et dans tous les cas trouver des solutions pour les enfants le mercredi », a exprimé Michel Bourcier, maire de la commune nouvelle, à l'issue du vote.

L'AVENIR DU CHILLON

La fermeture du centre de soins du Chillon est officielle et annoncée pour 2022. Ce sont « 80 emplois perdus sur le territoire », a rappelé Michel Bourcier en fin de conseil. Propriété de l'Ugcam, groupement

d'établissement de santé de l'Assurance maladie, Le Chillon est en vente ; deux projets de reprise du site ont déjà été rejetés par l'administration, le dernier refus a été signifié au maire le jour même du conseil. Un potentiel repreneur du site, ayant un projet hôtelier et de restauration avec des activités de bien-être et remise en forme, s'est vu refuser son projet de reprise.

« C'est un abandon de l'administration qui nous met des bâtons dans les roues, a fustigé Michel Bourcier, il n'y a aucun contact de l'ARS et de

l'administration. Tout est négatif, soit on se bat, soit on laisse tomber. C'est le pot de terre contre le pot de fer, le monde urbain contre le monde rural. Cela me choque. Ce refus est encore une attaque contre le monde rural. » Pour Michel Belouin, maire de la commune déléguée de Villemoisan, il est nécessaire de « tout mettre en œuvre pour ce site qui est au cœur de nos trois communes déléguées. Il ne faut pas baisser les bras, ne pas laisser ce patrimoine tomber à l'abandon ».

Les autres dossiers en bref

Recensement. Le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020 ; 8 agents recenseurs sont en cours de recrutement.

Recrutement. Deux postes d'éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives seront créés pour la période d'ouverture de la baigna-

de aménagée du Petit-Anjou, en 2020, dans la commune déléguée du Louroux-Béconnais. Un emploi non permanent de maître nageur pour les mois de juillet et août 2020 sera créé pour l'ouverture de la piscine de la commune déléguée de Villemoisan.

VILLEMOSAN

Le spectacle « Rond-rond » de la Cie Piment langue d'oiseau ravit le public

Jeudi 24 octobre, la Compagnie Piment langue d'oiseau, accueillie par l'association l'Echappée belle, a donné deux représentations de son spectacle « Rond-rond », à la salle de l'Auxence à Villemoisan, en partenariat avec le Foyer rural.

Un spectacle pour tous, basé sur les suggestions, les bruitages, les mimiques, le toucher, la vue, la gestuelle, les expressions corporelles, les onomatopées, jongler avec les sons, buller avec passion, a permis aux petits comme aux grands de ressentir ou de capter différemment des instants de la vie. Des moments sur la thématique centrale de ce qui tourne autour du rond et des boules tels que l'embryon, la grossesse, la naissance, les astres et la terre... Lors de chaque séance, 50 enfants âgés d'un an à 6 ans, attentifs et conquis par les différentes saynètes proposées, et les parents accompagnateurs, ont été émerveillés par ce spectacle dynamique. Ceux-ci ont réagi à différentes occasions par des bruitages, des silences, des émerveillements, des



Un spectacle basé sur la thématique du rond et des boules.

touchers... Certains sont repartis, en souvenir de cet instant partagé, avec une mini-affiche du spectacle. Un goûter a clôturé ce moment de convivialité offert par l'Echappée belle.

A chaque séance, la salle était comble et le spectacle a fait l'unanimité des participants. De chaleureux applaudissements ont conclu ces spectacles.

LE LOUROUX-BÉCONNAIS

Le rendez-vous annuel de la créativité

Samedi 19 octobre, l'association de loisirs créatifs 1, 2, 3 Bricolons a organisé une journée de travaux manuels. Une quarantaine de passionnées ont participé à cette journée créative. La matinée a été consacrée à la réalisation d'une valisette à l'aide d'un kit où toute la matière première était prévue pour la réalisation. « Nous sommes évidemment présentes pour venir en aide aux participantes et donner des conseils », ont expliqué les membres du bureau de l'association.

Après un déjeuner en commun, les petites mains se sont remises aux

activités pour la réalisation d'un mini-album. Tout le matériel nécessaire pour perforeur, relier, découper, est à la disposition des réalisatrices. « Cette journée est ouverte à tous, il n'y a pas d'obligation de faire partie de l'association », a précisé une des membres. Sur les 41 personnes présentes, seulement 10 sont inscrites pour les deux cours donnés en semaine, le mardi et le jeudi soir, à la cantine du Pey. Parmi les participantes, certaines venaient de départements limitrophes, des habituées qui sont présentes à chaque rendez-vous annuel.



Une quarantaine de passionnées ont participé à la journée consacrée aux travaux manuels organisée par l'association 1, 2, 3 Bricolons.

COMMUNES EXPRESS

BÉCON-LES-GRANITS

Boule de fort. Samedi 9 novembre, la Courtille, route de Cholet. Journée finale du 9^e challenge, un homme et une femme. Demi-finales à 14 h et 15 h, finale à 17 h, suivie de la remise des récompenses et verre de l'amitié. Ouvert à tout public. Gratuit.

VAL-D'ERDRE-AUXENCE

Cinéma. Aujourd'hui : « Le Roi Lion », à 14 h 30 ; « Le Dindon », à 20 h 30, à la salle de l'Argerie, Le Louroux-Béconnais. Payant.

GREZ-NEUVILLE

Exposition. Œuvres des artistes vendéens, J. Charles et Martine Gauvent. Vernissage de l'exposition jeudi 31 octobre à 18 h. Du vendredi 1^{er} au dimanche 24 novembre, les week-ends et jours fériés, galerie L'Aquarelle, 3, place de l'Église. Gratuit.

LE LION-D'ANGERS

Déchèterie. Elle est fermée aujourd'hui.
Randonnée. Le club des Marcheurs de la région du Lion-d'Angers organise une randonnée tranquille jeudi 31 octobre, à 9 h 30, à Feneu. Rendez-vous au parking de Port-Albert à Feneu. Pour le covoiturage, départ à 9 h, place de la Mairie au Lion-d'Angers, et à 8 h 45, place du Port à Segré. Contact : 06 83 37 42 78, 07 85 86 93 98.

CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE

Les Restos du cœur. Permanence les mardi 12 et mardi 19 novembre, de 9 h à 11 h, à la salle de l'Amitié, à Châteauneuf-sur-Sarthe. Inscriptions pour la campagne d'hiver. Se présenter avec les justificatifs récents de ressources et charges. Contact : 06 43 46 96 36.

CHENILLÉ-CHAMPEUSSÉ

Loto. Vendredi 1^{er} novembre, entre 13 h et 19 h, à la salle l'Entrepôt, rue des Fontaines, Châteauneuf-sur-Sarthe, Châteauneuf-sur-Sarthe. Organisé par Anjou Baconnne FC. Payant.

JUVARDEIL

Mairie. La permanence d'accueil du public sera fermée le samedi 2 novembre. Celle de l'enquêteur public concernant la carrière de la Saulaie se tiendra, comme prévu, de 9 h à 12 h.

LA CORNUAILLE

Les Cent culottes dans l'univers hospitalier

La troupe de théâtre de La Cornuaille, Les Cent culottes, répète depuis juin leur nouvelle pièce de théâtre « Impair et père ». Une comédie de Ray Cooney en deux actes, avec 12 personnages évoluant dans le milieu des blouses blanches. Michel Grobois en est le metteur en scène pour rythmer à tout va cette délirante comédie, avec plus particulièrement un chirurgien Pierre Jouffroy – Emmanuel Albert – confronté à l'arrivée surprise d'un fils illégitime, Johnny, joué par Augustin Grosbois. Du rire garanti au fil du déroulement des situations cocasses.

Le docteur Pierre Jouffroy est chargé de prononcer le discours de clôture du colloque sur la microchirurgie. 300 médecins attendent ses conclusions. Mais sa femme, Hélène, n'a pas de monnaie pour son parking, ses collègues Hubert et Luc préparent le Noël des enfants de l'hôpital, le directeur veut obtenir des subventions, l'infirmière en chef est débordée. Et voici que débarque Sophie,



En novembre, la troupe théâtrale de La Cornuaille découvre le milieu hospitalier lors de cette nouvelle pièce « Impair et père ».

qui fut infirmière dans son service 19 ans auparavant et qu'un grand jeune homme de 18 ans accompagne, à la recherche de son géniteur. Ajoutez-y un retraité très vif et un brigadier plus futé qu'il n'y paraît. Les représentations se dérouleront

en novembre, les 2, 9, 16, 23, 29, 30, à 20 h 30 et les 11, 17, 24, à 15 heures, au petit théâtre. Tarif : adulte 6 €, enfant 2 € (12 à 18 ans), gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservation et renseignements après 18 heures au 06 68 11 87 22.

CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE

Une tradition ancrée dans la vie des habitants

Dimanche 27 octobre, c'était jour de fête pour les aînés de Châteauneuf, commune déléguée des Hauts-d'Anjou. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) et la municipalité avaient en effet convié toutes les personnes de plus de 72 ans au repas des aînés.

Nouveauté : gratuité du repas

Une nouveauté pour cette édition 2019, la mise en place de la gratuité du repas (les autres années, une participation était demandée). Une volonté de Maryline Lézé, maire des Hauts-d'Anjou, qui a souhaité que les huit communes formant Les Hauts-d'Anjou soient au diapason. Ce repas est aussi l'occasion d'honorer les doyens de la journée. À l'honneur, Paul et Simone Fouin, nés respectivement en 1925 et 1927, et 69 ans de mariage ; Serge et Marie Giteau, nés en 1926 et 1934, qui affichent 67 ans d'union ; et Rémy et Denise Planchenault, nés en 1926 et 1929 avec 62 ans de mariage. Trois couples heureux, qui ont tous travaillé dur, sans vacances ou très peu, mais, disent-ils, qui ont eu la chance de vivre au grand air. Une vie saine



Les doyens du jour : Serge et Marie Giteau, Paul et Simone Fouin, Rémy et Denise Planchenault.

qu'ils continuent de respecter. Et quand on leur demande la recette de leur longévité, ils répondent avec philosophie : « La vie, on la prend comme elle vient. Elle passe avec son lot de soucis mais aussi ses grands bonheurs. Pas de recette miracle ».

Marc-Antoine Driancourt, maire délégué, a félicité les doyens et l'assemblée, et leur a glissé dans son discours de ne jamais renoncer au

bonheur simple de tous les jours, sortir, jouer aux cartes et rencontrer ses amis. Le repas, préparé par M. Trottier de Saint-Quentin-les-Angeles, a été très apprécié pour ses qualités gustatives. Les chants et les histoires drôles ont ponctué ce repas de fête. Les élus et leurs conjoints ont assuré avec efficacité le service. Une belle journée qu'ils souhaitent tous revivre l'an prochain.

JUVARDEIL

L'Association culturelle d'animations et de loisirs a une nouvelle équipe

Après une année 2019 réussie, le bilan de l'Association culturelle d'animations et de loisirs (ACAL) est positif. Les Juvardeillais et personnes des alentours ont participé qui ont eu lieu dans l'année et qui ont contribué au succès de chacune d'entre elles.

Après l'assemblée générale, un nouveau bureau a été élu et se compose ainsi : Vincent Le Glaunec, président ; Louis Freulon, vice-président ; Valérie Bouilland,

secrétaire ; Sophie Delépine, vice-secrétaire ; Delphine Hervé, trésorière ; Benoît Challier, vice-trésorier ; Tony Piton, membre. Le bureau veut créer une réelle cohésion d'équipe afin de réaliser de belles manifestations, pour répondre à la demande des habitants de la commune. La première aura lieu le dimanche 5 avril 2020, avec le vide-greniers. L'équipe est en réflexion sur l'organisation d'une autre manifestation qui pourrait avoir lieu à l'automne.



Vincent Le Glaunec et son équipe de l'ACAL.

La Jaille-Yvon

Le terrain de boule de fort est en travaux



Tracteur, mini-pelle, brouettes ont envahi le terrain de boule de fort. Le dernier terrain en terre battue, à ciel ouvert, du Maine-et-Loire, est en travaux. Les adhérents ont retroussé leurs manches depuis plusieurs jours. PHOTO : OUEST-FRANCE

Val-d'Erdre-Auxence

Le PIED Destal

13 JOURS DE VENTE
COLLECTION AUTOMNE/HIVER

Non-stop de 10 h à 19 h 30

DU MERCREDI 30 OCTOBRE AU LUNDI 11 NOVEMBRE

OUVERT DIMANCHE 10 NOVEMBRE

CHAUSSURES homme - femme - enfant

ZA La Royauté - Route de Chalonnes (derrière contrôle technique Auto)

MONTJEAN-SUR-LOIRE

*Dans la limite des stocks disponibles

À l'agenda de vos communes 2/2

Annoncez gratuitement vos événements sur : www.infocale.fr

Segré-en-Anjou Bleu

État civil : décès
Lydia Gasnier.

Déchèterie

Vendredi 8 novembre, 13 h 30 à 17 h, ZI de l'Ébeaupinière, Sainte-Gemmes-d'Andigné.

Piscine les Nautilles

De 19 h 30 à 21 h 40.
Vendredi 8 novembre, rue du Champ-de-Foire, Segré.

Messes

Dimanche 10 novembre, à 9 h 30, Chazé-sur-Argos, à 9 h 30, Saint-Aubin-du-Pavoil, à 11 h, Segré. Lundi 11 novembre, à 10 h 30, la Madeleine à Segré.
Samedi 9 novembre, 18 h 30, église, Sainte-Gemmes-d'Andigné.

Trompes de chasse pour la messe de Saint-Hubert

La messe, en l'honneur du patron des chasseurs, sera animée par les Trompes du Domaine des rues. L'association de Sauvegarde de l'église de Sainte-Gemmes-d'Andigné parraine cette cérémonie.

Samedi 9 novembre, 18 h 30, église Sainte-Marguerite, Sainte-Gemmes-d'Andigné. Gratuit.

Expo de vêtements sacerdotaux, photos, documents anciens

Organisée par l'Association de sauvegarde de l'église Saint-Pierre de Montguillon. Dons possibles pour la restauration du retable envisagée en 2020-2021.
Du samedi 9 au lundi 11 novembre, 10 h 12 et 14 h 18, Église, Montguillon. Gratuit.

Interview sur Oxygène radio

Conférence. Jean-François Chanteux de Quedujouet, basé à Segré-en-Anjou Bleu, est reçu par Jean-Claude Skler de l'association Ecti en Pays de la Loire, bénévole de compétences, accompagnant de la réussite des PME-PMI, des collectivités territoriales et des associations.
Dimanche 10 novembre, 12 h 30, 103.3 et 90.1 FM, Segré. Contact : 02 41 92 18 04, 06 09 10 78 77, ectipl@free.fr, www.ecti.org

Concours de belote

Organisé par les anciens d'Algérie. Rôti de bœuf aux gagnants, rôti de porc aux perdants finalistes, saucisses aux per-

Segré-en-Anjou Bleu (Segré)

Une grue gigantesque, place de la République



Lundi, cette énorme grue, place de la République, en a surpris plus d'un par sa taille. Elle était là, non pas pour les travaux du centre-ville qui sont quasiment terminés, mais pour évacuer les déchets produits lors de la rénovation de l'étanchéité des terrasses de la résidence des Variétés. PHOTO : OUEST-FRANCE

Candé

Liste de Pascal Crossouard : la bonne légende photo



En haut, de gauche à droite : Fabrice Michel, Anne-Marie Glémet, Colette Labarre, Daniel Penven, Mickaël Masseau, Isabelle Bellanger, Yohan Piton, Hervé Laurent, Pascal Crossouard, Alain Besnard, Christelle Jouneaux, Marylise Leblond, Laurent Barbé, Marie-France Robin. Assis, de gauche à droite : Bruno Chauveau, Marylise Moreau, Anne Chauveau, Marie-Thérèse Dilé, Nicolas Bouildé, Natacha Foubert, Fabien Aubry, Stéphanie Drouet. Absent, Philippe Dubillot. PHOTO : OUEST-FRANCE

Municipales 2020

Une erreur s'est glissée dans notre article intitulé « Voici la liste de Pascal Crossouard », pour les élections

municipales, en 2020, et paru dans notre édition de jeudi 7 novembre.

Voici, ci-dessus, la photo légendée complète des personnes constituant cette liste.

Candé

Les travaux rue Brossay-du-Perray ont démarré

Les travaux de construction de cinq logements rue Brossay-du-Perray ont débuté. Ce projet voit enfin le jour, après avoir subi beaucoup de retard lié à une procédure engagée avec un riverain, et à des sondages de terrain en vue d'une dépollution.

La date de début des travaux a été repoussée à plusieurs reprises. Les mauvais souvenirs sont derrière. Ce début de chantier engendre des perturbations dans le sens de la circulation. La rue Brossay-du-Perray est barrée sur sa portion devant le chantier. Une déviation via la place Saint-Nicolas est mise en place. À la place de cette verrue de centre-ville vont prendre place les logements que Maine-et-Loire habitat va ériger.



Une déviation a été mise en place rue Brossay-du-Perray. PHOTO : OUEST-FRANCE

Avec ce chantier, les pavillons remplaçant ceux de Beausoleil, route d'Angers, la maison médicale pluridisciplinaire, la ville est en chantier.

Candé

Avec de nouveaux acteurs, Paul m'a laissé sa clé



Dix acteurs seront sur la scène de la salle Beaulieu. PHOTO : OUEST-FRANCE

Une comédie est en préparation à la troupe de l'Avant-Scène. Il s'agit de Paul m'a laissé sa clé. De nouveaux acteurs ont intégré le groupe. La mise en scène a été confiée à Virginie Orhon. La troupe présente la comédie contemporaine emplies d'humour, une œuvre de François Scharre.

L'histoire : quand Sophie vient cambrioler cet appartement apparemment vide pour le week-end, elle ne se doute pas que Paul, le locataire, a tendance à laisser sa clé à bien du monde...

Surprise en flagrant délit, elle va être obligée de mentir et de changer d'identité pour essayer de se sortir d'affaire. Mais ce qu'elle ne sait pas,

c'est qu'elle est chez Paul, champion du monde toute catégorie du bobard. Entre un voisin homo amoureux, une ex-jalouse, une mère qui gobe tous les boniments de son fils, personne ne sait finalement qui elle est véritablement, à part le public bien entendu. Lorsque ses mensonges vont se télescopier avec ceux de Paul, le résultat ne va pas être triste.

Dimanches 10, 17, 24 novembre et lundi 11 novembre, représentations à 14 h 30 ; les samedis 16 et 23 novembre à 20 h 30, salle Beaulieu. Tarifs : adultes, 8 € ; 12-18 ans, 4 €. Réservations et paiement sécurisé : <https://urlz.fr/aMhH>

Affaires à faire

DESTOCKAGE
Du samedi 9 au lundi 11 novembre 2019 de 9h à 18h

PRIX EXCEPTIONNELS

Tables basses - Meubles TV - Bureaux...
Fin de série, meubles déclassés, prototypes

DRUGEOT MANUFACTURE
Meuble 100% bois massif
Fabricant depuis 48 ans

8, rue Louis-Lépine - Z.I. d'Etriché - SEGRÉ - 02 41 61 61 70
Fabricant depuis 47 ans - Meubles de compléments 100% massifs en chêne et merisier

Vente de VÊTEMENTS
et de chaussures, bottines

ARRIVAGE VÊTEMENTS
TBS et MKT STUDIO

SARL SICHAR'M
La Janière - St-Germain-des-Prés (D723 entre St-Georges/Loire et St-Germain)
anciennement restaurant La Janière - Tél. 02 41 87 35 52
Pour recevoir les dates de ventes, inscrivez-vous sur sicharm49.com

Homme Femme
de 10h à 19h

du samedi 9 au dimanche 17 novembre inclus
ouvert du lundi au dimanche de 10h à 19h

Cinéma à Segré et dans sa région

Bécon-les-Granits - Balad'Images, salle culturelle Frédéric-Chopin
Au nom de la terre : 20 h 30.

Segré - Le Maingué, place du Port Abominable : 20 h 30.
La belle époque : 20 h.
Hors normes : 20 h 15.

Annnonce événement

Pour paraître gratuitement dans Ouest-France, saisissez votre info sur infocale.fr

Le Lion-d'Angers

Dolay Chaussures
Hommes - Femmes - Enfants

NOUVELLE COLLECTION HIVER 2019
16 jours NON-STOP
Du vendredi 1^{er} au samedi 16 nov. de 10 h à 19 h (sans interruption)

Grand choix de BOTTES, BOTTINES, ETC

OUVERT LE 11 NOVEMBRE DE 10H À 19H

à Rochefort-sur-Loire
Av. d'Angers - Zone des Gours

Grand parking

NOMBREUSES PROMOS !

L'ANNIVERSAIRE ÉVÈNEMENT 70 ANS !!!
JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

1 LOT DE 3 MALLES ACHETÉ = 1 LOT DE 4 BOÎTES RANGEMENT 5L AVEC COUVERCLE OFFERT Valeur 12,50€

39€^{HTC} / 90 LOT DE 3 MALLES RANGEMENT 60L

Briconautes Candé
Rond point porte de normandie
02 41 92 41 41

BRICO DÉCO JARDI

ANJOU BLEU - ANJOU LOIR ET SARTHE

COMMUNES EXPRESS

VAL-D'ERDRE-AUXENCE

Plan Local d'Urbanisme. Réunion publique organisée par la mairie de Val-d'Erdre-Auxence, mardi 19 novembre, à 19 h, salle Yves-Huchet, rue Noël-Pinot, Le Louroux-Béconnais. La commune organise une réunion dans le cadre du Plan local d'urbanisme. Lors de cette rencontre, le cabinet Urba-Ouest et les élus présenteront le Projet d'aménagement et de développement durable qui retrace les orientations et projets d'évolution de la commune pour une dizaine d'années.

CHAZÉ-SUR-ARGOS

Déchèterie. Fermée.

LOIRÉ

Mairie. Fermée jeudi.

LE TREMBLAY

Eau. Relevés de compteur. Du lundi 18 au mercredi 20 novembre, Le Tremblay. Les agents de la Saur seront munis de cartes professionnelles. En cas de doute ou pour toute question, contacter le 02 44 71 05 50.

GREZ-NEUVILLE

Collecte des ordures ménagères. En raison du lundi 11 novembre, la collecte est décalée au mardi 12 novembre.

ANDIGNÉ

Assemblée générale. L'Association BEELAA organise son assemblée générale le vendredi 29 novembre 2019 à 20 h 30, à la salle communale d'Andigné.

SCEAUX-D'ANJOU

Collecte des ordures ménagères. En raison du lundi 11 novembre, la collecte est décalée au mardi 12 novembre.

THORIGNÉ-D'ANJOU

Collecte des ordures ménagères. En raison du lundi 11 novembre, la collecte est décalée au mardi 12 novembre.

CHERRÉ

11 Novembre. Les communes de Cherré et Soeudres invitent la population des deux communes à participer à la commémoration du 11 Novembre 1918. Une gerbe sera déposée à 10 h 30 au monument aux Morts de Soeudres. Rassemblement à 11 h dans le parc de la mairie de Cherré.

JUVARDEIL

La Renaissance. Le club organise son concours de carte, ouvert à tous. Les samedis 16, 23 et 30 novembre, et le samedi 7 décembre, ainsi que le lundi 11 novembre. Les dimanches 17, 24 novembre et les dimanches 1er et 8 décembre. Les horaires d'ouverture du samedi et dimanche pendant le concours de carte sont de 14 h 30 à 20 h. Tarifs : 2,50 € par joueur et par partie. La finale du challenge de la Renaissance intersociété aura lieu le samedi 16 novembre à 16 h.

TIERCÉ

Cinéma. « Au nom de la terre ». Mercredi 13 novembre, 20 h 30, cinéma Pax, 14, rue du Bourg-Joly. Tarifs : 5,50 €, réduit 4,50 €, moins de 14 ans non-adhérents 4 €, enfants adhérents Familles rurales 3 €, groupe adhérent (pass culture & sport) 2,50 €.

MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY

Après-midi dansant. Orchestre Nicolas Devoir. Organisé par le club Amitiés Loisirs. Renseignements auprès de M. Lebrun, 02 41 32 56 51. Mardi 12 novembre, 14 h, salle des fêtes, Daumeray. Tarif : 5,50 €. Contact : 06 19 70 92 53.

COMBRÉE

« Un besoin de bénévoles »

Magali Bouvier, présidente de Familles rurales est inquiète pour l'avenir de l'Accueil de loisirs sans hébergement (ASLH) de Combrée. Rencontre.

Quel est le problème de Familles rurales ?

Magali Bouvier : « Nous organisons de nombreuses activités, atelier mémoire, yoga du rire, gym douce et gym tonique, une boum pour les enfants et un thé dansant. Cela nous demande un bel investissement en temps. Le plus gros dossier, c'est l'accueil de loisirs, l'été. Nous avons beaucoup d'enfants, ils viennent de toute la commune. Pour cela, nous devons préparer en amont le programme, avec les camps par âge, réaliser une plaquette pour les familles, recruter le directeur du centre et les animateurs. Ensuite, il faut gérer les transports de matériel et encore d'autres tâches. Mais nous ne sommes plus assez nombreuses, nous avons besoin de nouveaux bénévoles ».

Comment allez-vous les solliciter ?

« Il est clair que nos appels sont restés vains pour le moment. Marion Reignier représentant la Fédération départementale est venue à la réunion d'information, mardi 5 novembre, pour nous apporter des conseils. Déjà, en partant de la liste des adhérents impliqués dans les activités : ils sont 101, sans l'accueil de loisirs. Cela représente une augmenta-



Magali Bouvier, présidente de Familles rurales, tire la sonnette d'alarme.

tion de 10 % cette année. Nous allons les solliciter personnellement, certains sont peut-être passés à côté de nos affiches. Ensuite, il va nous falloir reprendre les tâches, délimiter les missions de chacun, les répartir entre bénévoles, l'ampleur du travail risque de faire peur aux personnes prêtes à s'engager.

L'accueil de loisirs sera-t-il organisé cet été ?

Normalement, on aura l'ASLH en 2020. Ensuite, rien n'est sûr. Il nous a fallu recruter des animateurs supplémentaires en août. Les parents ont un réel besoin de trouver des solutions d'accueil l'été. Mais nous ne pouvons rien garantir.

ANDIGNÉ

Les aînés rassemblés autour d'un repas

Le maire délégué Bernard Menant, a ouvert la cérémonie du repas des aînés pour la 25^e fois en précisant que ce sera la dernière. Il a mis en valeur les doyens de l'assemblée : Denise Buron 87 ans, Robert Gabard 85 ans, Raymond Lewandowski 85 ans avant de passer à table. Il a rappelé l'avancée des liaisons téléphoniques avec l'antenne Free qui est en cours de montage avec l'arrivée de la fibre pour 2021. Il a aussi précisé qu'il ne se représentera pas aux prochaines élections. « Je mettrai un terme à mes activités d'élus qui m'ont pris beaucoup d'énergie et de temps mais aussi quelques désagréments. Cependant toutes ces années m'ont permis de faire des rencontres enrichissantes. Les prochains élus soutiendront le bien-vivre



Un moment toujours réjouissant pour les aînés rassemblés au côté du maire (à droite) avant de passer aux festivités.

à Andigné sans aucun doute. » Le repas, préparé par le relais de Saint-Quentin-les-Angeles, et servi par quelques élus et bénévoles, s'est terminé en chansons avec des animations festives.

CANDÉ

Les organismes nuisibles surveillés par le GDON

Vendredi, salle Leboucher, le GDON du Candéen, présidé par le Challainois Guy Robert, s'est réuni en assemblée générale.

Pigeons Bizet, choucas, ragondins, frelons asiatiques peuvent s'inquiéter. Le GDON (Groupement de défense contre les organismes nuisibles) Erdre et Argos veut réguler dans l'intérêt public, ces populations qui prolifèrent.

Le choucas est indésirable

Vendredi, les maires des différentes communes, partenaires du GDON pour son action menée dans les villes contre ces nuisibles étaient présents, ainsi que le président départemental Raymond Vincent et le technicien animateur du GDON Anthonin Fremy.

Joseph Bouvet, trésorier, fera lecture des subventions accordées pour 2019, Loiré 700 €, Candé 2750 €, Challain 700 €, Angrie 768 €, Chazé 832 €. Rappelons que les communes du Candéen financent à 100 % la destruction des nids de frelons asiatiques.



La régularisation des nuisibles avec le soutien des communes, comme objectif premier du GDON.

vet, alors que les dégâts du pigeon Bizet et du choucas des tours (espèce protégée) posent plus de problèmes. Sur ce corvidé, un dossier sur sa régularisation sur le territoire sera transmis à la Région. Un dossier complexe à défendre. Guy Robert, président, est reconduit dans sa fonction.

VERN-D'ANJOU

112 convives au repas du CCAS



Le repas avait lieu au restaurant municipal.

Samedi 9 novembre, avait lieu, à Vern-d'Anjou, le repas de la Caisse communale d'actions sociales au bénéfice des plus de 70 ans. Ils étaient 112 à profiter du moment, dans une ambiance réussie grâce à l'animation du groupe musical de Brain-sur-Longuenée « Côté guin-

guette » et à un menu très apprécié. Les deux doyens du jour ont été honorés, Denise Delestre, 95 ans, et Louis Manceau, 94 ans. « La doyenne du village, absente, Solange Cesbron, 101 ans, a elle aussi reçu des fleurs » explique Joël Besnier, bénévole.

LA POUËZE

Coup de froid à la bibliothèque



Monique Roux et Michèle Clément, deux conteuses au grand talent.

Le réseau des bibliothèques, secteur Bécon-les-Granits, proposait, samedi 9 novembre, son animation « histoires en vadrouilles », au local Eugène Livet, à La Pouëze. Le thème était « Petit tour sur la banquise » et pour mieux coller à l'ambiance, comme par hasard, le chauffage était en panne. Mais

étant donné le succès de cette opération, l'atmosphère s'est vite réchauffée grâce à la présence d'un auditoire fourni composé d'enfants de 3 à 10 ans. Michèle Clément et Monique Roux sont venues conter au jeune public des histoires à vous donner l'onglée mais qui revigorent l'esprit.

Le Courrier de l'Ouest Recherche (h/f)

CORRESPONDANT

à MONTIGNÉ-LES-RAIRIES

- Vous vous intéressez à la vie locale
- Vous aimez les contacts et pouvez compter sur un moyen de locomotion
- Vous êtes à l'aise dans l'expression écrite et orale
- Vous disposez d'un appareil photo numérique

Cette activité d'appoint peut vous intéresser

Rédaction du Courrier de l'Ouest
7, rue de l'Hôtel-de-Ville
49250 BEAUFORT-EN-VALLEE
Tél. 02 41 57 95 82
redac.beaufort@courrier-ouest.com

Le Courrier de l'Ouest Recherche (h/f)

CORRESPONDANT

à QUERRÉ

- Vous vous intéressez à la vie locale
- Vous aimez les contacts et pouvez compter sur un moyen de locomotion
- Vous êtes à l'aise dans l'expression écrite et orale
- Vous disposez d'un appareil photo numérique

Cette activité d'appoint peut vous intéresser

Rédaction du Courrier de l'Ouest
BP 40156
49501 SEGRÉ CEDEX
Tél. 02 41 92 23 35
redac.segre@courrier-ouest.com

Dolay Chaussures **NOUVELLE COLLECTION HIVER 2019** Du vendredi 1^{er} au samedi 16 nov. (de 10 h à 19 h sans interruption)

16 jours NON-STOP

Hommes - Femmes - Enfants

à Rochefort-sur-Loire
Av. d'Angers - Zone des Gours

Grand parking

GRAND CHOIX DE BOTTES, BOTTINES, ETC.

OUVERT LE 11 NOVEMBRE DE 10H À 19H

NOMBREUSES PROMOS !

ANJOU BLEU

CONTIGNÉ

Un projet d'asso locale culturelle

La commune déléguée de Contigné souhaite depuis quelques années dynamiser son offre culturelle par l'accueil d'artistes, de groupes musicaux, de concerts et autres expositions. Afin de pérenniser ce dispositif, la commune déléguée de Contigné organise le vendredi 6 décembre à 20 h 30, à la mairie de Contigné, une réunion publique afin de constituer une association locale culturelle. Toutes les bonnes volontés sont évidemment bienvenues. Depuis trois ans, plus d'une dizaine d'événements culturels ont été accueillis dans la commune déléguée de Contigné : concerts et auditions de l'école de musique de l'Anjou Bleu, expositions de peintres locaux, concours photo, étape de Saveurs Jazz en Balade... Assurer l'organisation et l'accueil d'artistes permettant de dynamiser l'offre culturelle dans la commune, tel sera l'objet principal de la future association.

BÉCON-LES-GRANITS

Fouchereau candidate à la mairie

Marie-Ange Fouchereau, maire, a annoncé qu'elle sera candidate à sa succession lors des élections municipales de mars 2020.



Marie-Ange Fouchereau a été élue, en 2001, conseillère municipale aux côtés de Marcel Pichavant, avant de devenir son adjointe en 2008. Puis maire de Bécon-les-Granits, en 2014. Elle conduira une liste apolitique avec de nouvelles têtes, pour les élections de 2020.

« Six ans en tant que maire sont insuffisants »
 « La liste est bien avancée. Certains élus de la liste actuelle repartent, d'autres personnes ont confirmé qu'elles nous rejoignent, et d'autres donneront leur décision en temps voulu. Je me représente, car six ans en tant que maire sont insuffisants, pour faire aboutir l'ensemble des projets et pour développer pleinement une vision à long terme pour la commune et ses habitants », déclare-t-elle.



Marie-Ange Fouchereau briguera un nouveau mandat aux élections municipales de 2020.

habitants », reprend la maire. « Il s'agit de continuer l'action engagée avec une équipe renouvelée, qui va permettre de développer de nouvelles orientations, comme mettre en avant la ruralité de Bécon, développer la commune de manière raisonnée, continue et durable, tout en mettant en avant ses divers acteurs et sa proximité de l'agglomération angevine, en restant un acteur important de la

communauté de communes des Vallées du Haut Anjou et de l'Anjou bleu pays segréen ».
 « On veut travailler pour sécuriser les déplacements des habitants, en développant aussi les moyens de déplacements doux, en favorisant les circuits courts », explique-t-elle. Jusqu'à présent, aucune autre candidature n'a été déclarée en mairie.

GREZ-NEUVILLE

Randonnée solidaire : 821,80 € au profit d'un centre médical du Togo



Allain Maitre et Gilles Lemesle de l'Association des randonneurs remettent le chèque à Hélène et Michèle Durand de Yendouboame.

Lors de la randonnée organisée le 29 septembre par l'association des randonneurs au profit de l'association Yendouboame, 80 personnes avaient participé à cette action de solidarité, permettant ainsi de récolter 821,80 €.

ce de nombreux sympathisants, permettra de financer les salaires du personnel intervenant au centre médical de l'association Vie à Dapaong.

Le chèque, remis le vendredi 15 novembre, à Hélène Durand et Michèle Durand, respectivement présidente et trésorière de l'association Yendouboame, en présence

Contacts. Yendouboame, : Hélène Durand, présidente : 06 25 14 21 15 ; Michèle Durand, trésorière : 06 88 49 45 16. Association des Randonneurs, Allain Maitre : 06 75 20 90 99

COMMUNES EXPRESS

LE LION-D'ANGERS

Déchèterie. Mercredi 27 novembre, 13 h 30 à 17 h, route de Montreuil-sur-Maine.
Marché de Noël. Vendredi 29 novembre, 16 h 30 à 19 h, samedi 30 novembre, 9 h à 12 h, école élémentaire Edmond-Girard, 14, rue Henri-et-Robert-de-Cholet. Les Anim'écologistes et des parents d'élèves bénévoles vendent leurs fabrications pour des décorations de Noël ou objets à offrir pour les fêtes. Gratuit. Contact : 06 16 32 92 18, animecole.asso@gmail.com, https://animecoleasso.wixsite.com/animecole

VAL D'ERDRE-AUXENCE

Déchets verts. Vendredi 29 novembre, La Cornuaille. La benne destinée à recevoir les déchets verts et située rue du Pavé à La Cornuaille sera retirée le vendredi 29 novembre. Contact : 02 41 77 49 26, contact@syctomduloirebeconnais.com, http://www.syctomduloirebeconnais.com
Concert. A cappella : dîner-spectacle, Allez les filles ! Cie Jacqueline Cambouis. Un répertoire de chansons tendres ou énergiques, drôles et décapées, allant de Bobby McFerrin à Nino Ferrer, en passant par les Beatles. Dîner avec chili con carne. Samedi 30 novembre, 19 h, Espace culturel l'Argerie, Le Louroux-Béconnais. Tarifs : 25 €, réduit 15 €. Réservation avant le 28 novembre. Contact : 02 41 39 14 84, reservation@lechappeebelle.org, http://lechappeebelle.org

THORIGNÉ-D'ANJOU

Soirée méditation. Vendredi 6 décembre 2019, vendredi 7 février, vendredi 20 mars 2020, 19 h à 20 h 30, centre Xian, La Haute-Jeannière, D191. Encadrées par une enseignante de Tai chi chuan et de Qi Gong. Payant. Contact et réservation : 06 83 09 46 92, 06 75 75 92 47, wudang49@orange.fr, http://taiji-qigong-anjou.fr

MIRÉ

Art floral. L'Association Miré Culture Loisirs propose des cours d'art floral le samedi 30 novembre de 10 h à 12 h salle d'asile rue des écoles à Miré. Cours à 25 € adulte et enfant à partir de 7 ans. Uniquement sur inscription au 06 23 70 34 89 ou creatifamcl@outlook.fr.

VAL D'ERDRE-AUXENCE

PLU : « Les lois de plus en plus drastiques »

Mardi 19 novembre, la municipalité de la commune de Val d'Erdre-Auxence a organisé une réunion publique pour présenter le plan de zonage du futur Plan local d'urbanisme (PLU) unique de la commune nouvelle. Cette présentation oriente l'urbanisation à venir de la commune. « La commune ne fait pas ce qu'elle veut », a rappelé Michel Bourcier, maire de Val d'Erdre-Auxence. « Il existe des préconisations à respecter et qui s'imposent à nous ».

La municipalité est aidée dans la réalisation de ce PLU par le cabinet Urba-Ouest en la personne de Bruno Derouineau. « Les maires signent, mais ne font pas le PLU, ils ont des choix limités, contraints et orientés. La tendance va vers le zéro artificialisation et reconstruire la ville sur la ville. Les lois sont de plus en plus drastiques. Aujourd'hui, on enlève plus de terrains à bâtir que l'on en donne ».

Dans le respect de la règle de densité de 15 à 17 logements par hectare, les zones constructibles sont désormais restreintes, ainsi, pour la commune déléguée de La Cornuaille, qui disposait d'une carte communale « très permissive ». La surface, en terrains constructibles, initiale de 7 hectares est réduite à 2,5 hectares et uniquement dans la réserve de maîtrise foncière de la commune, près de la Marpa.

La zone du Bijou en suspens

À Villemoisan, 8 500 m², en prolongement de l'existant, zone le Haut-Bourg dans la partie nord de la commune. Dans la commune déléguée de Louroux-Béconnais, peu de changements sont à attendre : le développement de construction d'habitation se fera au nord-ouest, dans la zone de l'étang, derrière Terrena à l'emplacement des anciennes serres. En dehors de ces zones, il ne

sera pas possible de faire construire. Le PLU prend aussi en compte la possibilité du développement économique. Ainsi, au Louroux-Béconnais, 5 hectares sont immédiatement constructibles pour toute activité dans la zone d'activité du Vallon. En revanche, la possibilité de développement commercial dans la zone du Bijou questionne et reçoit des avis défavorables de la part de la CCI et de la préfecture. Des avis qui contraignent le maire de Val d'Erdre-Auxence.
 « Le développement commercial intra-muros et dans la zone Saint-Laurent est aujourd'hui impossible. Il est vital de combler ce terrain en zone commerciale pour les dix ans à venir », explique Michel Bourcier. « Nous avons le soutien de la communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, mais c'est un bras de fer avec la préfecture. Nous n'avons pas envie de lâcher, malgré les avis défavorables ».

ERDRE-EN-ANJOU

Football : 21 joueurs de moins de 11 ans



Les U11 B avec leurs dirigeants, Pierre Trimoreau et Romain Bourgeois.

L'effectif des moins de 11 ans du football-club La Pouëze - Saint-Clément - Brain-sur-Longuenée atteint 21 joueurs répartis dans deux formations. Les entraînements ont lieu le mercredi sous la conduite de Romain Bourgeois, Maxime Fricod et Alexis Boué. Les équipes sont encadrées par Guillaume Body, Kevin Gomas, Pierre Trimoreau et Romain Bour-

geois. Pour ce dernier, « ça se passe bien dans l'ensemble, au niveau du jeu et de la technique il est nécessaire de progresser ».

Les rencontres prennent la forme de plateaux composés d'ateliers, à l'exemple de la jonglerie « qui, suivant les performances, permettrait de participer à la finale du challenge départemental, mais nous n'en sommes pas là ».

LE LION-D'ANGERS

Judo : 30 femmes s'initient aux rudiments de self-défense



Mise en pratique des conseils prodigués par Guillaume Loiret.

Le club de judo a pris la bonne initiative de proposer un stage de formation de self-défense. Samedi, sous les conseils de Guillaume Loiret, elles étaient une trentaine à s'initier à différentes parades. Pendant deux heures, lors de petits ateliers, Guillaume

Loiret leur a montré comment on pouvait se défendre d'un agresseur. Quelques gestes simples pour se dégager d'un étranglement, se défendre d'une saisie aux poignets ou encore réagir à un vol à l'arraché de son téléphone ou de son sac.

MIRÉ

Les élus concourent avec le comité des fêtes

Depuis plusieurs années, l'Union de Miré organise avec les élus et les membres du comité des fêtes un concours de jeu d'approche. Le jeu consiste à lancer trois séries de cinq boules sur le jeu de boule de fort, quadrillé pour la circonstance par une série de point de 1 à 10 et de 10 à 1. Celui qui marque le plus de points gagne le concours. Cette année, André Gohier a emporté le concours avec 73 points, suivi de Chantal Gastinel 72 points et Eric Guerin 70 points. Un repas a clôturé cette journée conviviale qui sera élargie l'année prochaine à toutes les associations de la commune.



Une journée de convivialité et de partage.

Aider au logement pour faciliter le recrutement

Mardi, afin de faciliter le recrutement d'entreprises en manque de main-d'œuvre, Anjou Bleu communauté a décidé d'adopter une aide en faveur des nouveaux salariés.

Une forte pénurie de main-d'œuvre. Voilà ce à quoi plusieurs grandes entreprises du Segréen sont confrontées depuis quelque temps. Pour tenter de mettre fin à cette carence, « nous avons imaginé un dispositif innovant consistant à proposer une aide à la mobilité pour les salariés disposant d'un nouveau contrat d'au moins six mois venant rejoindre le territoire d'Anjou Bleu communauté », explique Gilles Grimaud, président d'ABC.

Commerces à Segré : six dimanche d'ouverture

Les salariés venant de l'extérieur se verraient offrir « une prise en charge financière du loyer augmenté des charges, pendant une période de six mois dans des logements du parc locatif des bailleurs sociaux. » L'employé pourrait ensuite conserver ce logement par un glissement de bail « selon les conditions d'éligibilité. » Une quinzaine de logements pourraient être concernés durant l'année 2020 sur différents secteurs de la communauté de communes.

Si elle s'est félicitée de cette convention, « sans doute une partie de la solution » pour combler ce manque de main-d'œuvre, Françoise Denis-Poizot s'est néanmoins interrogée sur ce phénomène, lié à un turnover important. « Mis à part le cadre de vie et le coût immobilier plus bas, nos communes rurales doivent travailler leur image, contrer les clichés. Elles doivent pallier à l'absence de transports en commun, à l'accès au très haut débit et à l'éloignement des services de proximité. »

En accord avec l'association des



Pour faire face aux difficultés de recrutement de certaines entreprises, Anjou Bleu communauté a lancé un dispositif Logement-mobilité.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

commerçants locaux, six dates ont été retenues : le 12 janvier (soldes d'hiver), le 28 juin (soldes d'été), le 30 août (avant la rentrée scolaire), le 29 novembre (marché de Noël), les 13 et 20 décembre. Parallèlement à ce vote, Françoise Denis-Poizot a soulevé la question de l'ouverture (probable) à venir d'une supérette dans le centre-ville de Segré. « Pour qu'une éventuelle hausse des amplitudes horaires d'ouverture des magasins fasse de l'effet, il faudrait que le pouvoir d'achat et la confiance des ménages soient en hausse [...] En plébiscitant l'ouverture des magasins le dimanche, nous permettons

aux gens de surconsommer, au moment où l'on doit s'approvisionner local et sans intermédiaire pour réduire notre impact sur l'environnement [...] En 2019, l'ensemble des ressources que la Terre peut produire en une année a été utilisé en seulement sept mois, il y a 20 ans, c'était en neuf mois. »

Des déchèteries « propres »

Alors qu'a été voté le choix des prestataires d'enlèvement pour 2020 – avec « un coût supérieur de plus de 50 % », regrette Jean-Louis Roux, vice-président à l'environnement – Emmanuel Drouin s'est interrogé sur

la qualité des services proposés. « La qualité baisserait ? Je m'inscris en faux contre cette idée, a rétorqué Gabriel Oreillard, vice-président aux budgets. Ça fonctionne très bien, c'est toujours propre, il n'y a pas de mauvaises odeurs, c'est nickel. »

Et Jean-Louis Roux d'ajouter : « La qualité des déchèteries n'est pas liée au fait que nous ayons des lots assujettis à telle ou telle entreprise. Elle est liée à ce que nous, nous sommes capables d'en faire. Et je crois que sur notre territoire, nous avons la chance d'avoir des déchèteries bien gérées. »

Emmanuel ESSEUL.

Segré-en-Anjou Bleu (Segré)

250 chariots de supermarché déposés au Lion-d'Angers

Désireux de montrer leur mécontentement notamment à l'égard de leurs revenus, une cinquantaine d'agriculteurs du Haut-Anjou ont organisé une action dans la nuit de mardi à mercredi.

Vers 23 h, ils ont investi le parking de trois supermarchés de Segré. Ils y ont chargé environ 250 chariots qu'ils

ont ensuite transportés jusqu'à l'abattoir Elivia au Lion-d'Angers, les déposant le long du grillage.

Une action symbolique, qui n'a donné lieu à aucune dégradation mais qui a entraîné quelques désagréments pour les grandes surfaces concernées, contraintes d'aller récupérer leurs chariots mercredi matin.

Val-d'Erdre-Auxence

« Atteindre 5 700 habitants en 2030 »

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) relatif au PLU (plan local d'urbanisme) prescrit en septembre 2017 par les élus pour Val d'Erdre-Auxence, a été débattu et expliqué mardi soir, au cours du conseil municipal.

Définir les orientations de l'aménagement

Ce projet définit les orientations générales d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels agricoles et forestiers etc. Ces orientations concernent l'habitat, les transports et déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial et le développement économique et les loisirs. Il fixe aussi des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de la lutte contre l'étalement urbain.

Au niveau de la démographie, le projet indique qu'elle doit être maintenue à + 1, 5 % de moyenne par an, « pour atteindre le seuil de 5 700

habitants en 2030 », a précisé Michel Bourcier, maire.

Actuellement la commune compte 4 876 personnes, sachant que le prochain recensement aura lieu en janvier prochain. Quant à la programmation de l'habitat, c'est le chiffre de 35 nouveaux logements par an qui est préconisé, afin de comptabiliser un maximum de 385 habitations nouvelles pour 2030. Dans les prévisions de créations nouvelles, il pourrait être créé : pour Le Louroux-Béconnais, une nouvelle salle de sport; pour Villemaison, un parc de stationnement et une salle multifonctions; et pour La Cornuaille, un pôle enfance.

Pour le centre du Chillon (centre de rééducations et de soins) qui se trouve dans la commune, et devrait fermer en 2021, un projet de valorisation du site est à l'étude. Le château historique pourrait être reconverti en salle de restaurant et de chambres à l'étage, et la maison des enfants et le gymnase en centre de remise en forme et de loisirs, accompagnés de quelques logements.

Candé

Marché de Noël : un record d'inscriptions pour le 8 décembre

Depuis quelques années et à cause des intempéries, le marché de Noël est déplacé du centre-ville vers la salle Beaulieu. Une décision qui, au final, n'a pas nui à la fréquentation.

L'an dernier, une trentaine d'entre eux y avait pris place. À quelques semaines de ce marché de Noël, fixé au dimanche 8 décembre, la dynamique se confirme. Anne-Françoise Del Amo et Claude Gazeau, deux commerçantes en retraite qui ont accepté de gérer les inscriptions et la partie administrative qui s'y rattache, en sont à plus de 45 inscriptions.

Une affluence qu'elles ne refusent pas, mais qui les oblige à se creuser les méninges pour organiser une salle à la configuration particulière, pour réunir un maximum d'exposants. Tout en respectant des critères de sécurité.

Des chalets en extérieur

« Ils n'y rentreront pas tous. D'autres se trouveront placés sous des chalets au nouveau look », indique Anne-Françoise Del Amo. Les habituels stands que la Ville mettait à disposition ont été pris en charge par quelques membres du comité des fêtes, et les commerçants associés.

Avec une petite équipe, Christian Lefebvre s'est occupé de la technique en abaissant les parties métalliques des stands, les assemblant pour donner une forme plus proche



Claude Gazeau et Anne-Françoise Del Amo se retrouvent régulièrement pour faire le point sur le marché de Noël du 8 décembre, et pour trouver une place aux nombreux exposants à la salle Beaulieu.

PHOTO : OUEST-FRANCE

d'un chalet. Ces nouvelles armatures sont repeintes par les commerçants. Elles seront installées en extérieur pour augmenter la capacité d'accueil.

Le 8 décembre, on trouvera des nouveautés chez les exposants (vêtements, cosmétiques, cadeaux, un chocolatier...) et du côté des animations avec un manège, un orgue de barbarie activé par Jérôme Petit, de

Chalonnais-sur-Loire, et un parcours accrobranches pour les petits.

« Les enfants, aidés des parents pourront déposer dans une urne en hauteur leur lettre au Père Noël », explique Anne Françoise Del Amo.

Le matin, les jongleurs et des cracheurs de feu d'Angrie viendront réchauffer l'atmosphère.

Cinéma à Segré et dans sa région

Candé – Le Beaulieu – Clap Ciné Candé, espace René Lefrancq, route d'Ingrandes
Doctor Sleep (VO) : 20 h 30.

Segré – Le Maingué, place du Port J'accuse : 14 h, 20 h.
La reine des neiges 2 : 14 h, 20 h 30.
Les misérables : 14 h, 20 h 15.



« Doctor Sleep ».

PHOTO : 2019 WARNER BROS. ENTERTAINMENT INC

Segré-en-Anjou Bleu (Segré)

SALON DE L'HABITAT

SEGRÉ

30 NOVEMBRE - 1^{ER} DÉCEMBRE 2019

10H00 - 18H30
ENTRÉE GRATUITE

PARC EXPOSITION de Segré en Anjou Bleu

Village de producteurs locaux

À l'agenda de vos communes 1/2

Annoncez gratuitement vos événements sur : www.infocale.fr

Bécon-les-Granits

Cinéma
Donne-moi des ailes. Christian, scientifique visionnaire, étudie les oies sauvages. Pour son fils, adolescent obnubilé par les jeux vidéos, l'idée de passer des vacances avec son père en pleine nature est un cauchemar. Pourtant, ils vont se rapprocher autour d'un projet fou : sauver une espèce en voie de disparition.
Vendredi 29 novembre, 14 h 30 et 20 h 30, salle Frédéric-Chopin, rue du Stade. Tarifs : 5,50 €, réduit 4,50 €, moins de 14 ans non-adhérents 4€, enfants adhérents Familles rurales 3€, groupe adhérent (pass culture et sport) 2,50€.

Cinéma

Film « Donne moi des Ailes ». Christian, scientifique visionnaire, étudie les oies sauvages. Pour son fils, adolescent obnubilé par les jeux vidéos, l'idée de passer des vacances avec son père en pleine nature est un cauchemar. Pourtant, ils vont se rapprocher autour d'un projet fou : sauver une espèce en voie de disparition.
Vendredi 29 novembre, 14 h 30 et 20 h 30, salle Frédéric-Chopin. Tarifs : 5,50 €, réduit 4,50 €, enfant -14 ans non adhérent 4€, enfant -14 ans adhérent 3€. Contact : <https://www.famillesrurales.org/becon>

Banfora Éducation art et culture (BEAC)

Assemblée générale. La réunion sera précédée, d'un mini-marché de Noël, de 14 h à 16 h (exposition d'artisanat burkinabé, cadeaux solidaires pour les fêtes de fin

d'année).
Samedi 30 novembre, 16 h à 18 h, salle Frédéric-Chopin. Contact : 06 66 31 47 28, banfora.association@gmail.com

Erdre-en-Anjou

Marché de Noël
Tombola ; présence du Père Noël toute la journée ; balade en calèche à partir de 14 h ; concours de dessin ; pêche à la ligne ; manège permanent gratuit ; Escape game, seul ou en équipe jusqu'à 6 (2 €) ; concours Fifa (places limitées, s'inscrire au 02 41 95 23 54, 3 €). Restauration et buvette.
Dimanche 1^{er} décembre, 10 h 30 à 18 h, restaurant municipal, 7, place de l'Union, La Pouéze. Gratuit.

ANJOU BLEU

CYCLISME

Le cyclo-cross de l'ESSHA le 1^{er} décembre à L'Hôtellerie-de-Flée



L'école de cyclisme de l'ESSHA participera aux épreuves.

L'ESSHA cyclisme organise son cyclo-cross annuel, dimanche 1^{er} décembre à L'Hôtellerie-de-Flée. Les départs seront échelonnés dans l'après-midi.

L'école de vélo se présentera au départ des épreuves dès 13 h. La première verra les plus jeunes (5 ans) s'élancer, avec dans ses rangs un certain Théo Boiteau (Segré), déjà lauréat de trois podiums en trois courses. Le plus jeune licencié de la section ségréenne fera donc partie des favoris dans sa catégorie. Suivront les poussins et poussines, benjamins

et benjamins, pupilles, minimes. Les athlètes locaux seront bien représentés avec une quinzaine de coureurs au départ. Les cadets, cadettes et juniors s'élanceront à 14 h 15.

Le point fort de la journée sera à 15 h 30 l'épreuve réservée aux meilleurs athlètes régionaux espoirs et seniors. L'Entente Segré cyclisme encouragera le local de l'étape et vainqueur en junior il y a deux ans, Romain Boué. Rendez-vous dimanche pour connaître le successeur de Maxime Bonsergent, gagnant de l'édition 2018.

CARBAY

La crèche de l'église a été restaurée



Une heureuse initiative. Les enfants et, de gauche à droite, Dominique Baudoin, Hélène Maurice et Joseph et Yvette Guillet.

« Quand j'ai vu les figurines de la crèche en si piteux état : le boeuf n'avait plus de cornes, plus d'oreilles, j'ai eu envie de les réparer et de leur donner des couleurs aussi car elles étaient en plâtre vernissé. » Et c'est ainsi que sur son initiative, Dominique Baudoin a motivé une équipe de bénévoles pour restaurer la crèche de l'église de Carbay. Joseph Guillet a effectué les grosses réparations et, avec l'aide de Stéphane Maurice, a construit la structure du bâti. Yvette Guillet et Hélène Maurice ont elles aussi aidé Dominique Baudoin. Des figurines ont été reconstituées, certaines ont retrouvé leurs doigts et leurs oreilles et, après ponçage, Dominique Baudoin leur a donné des cou-

leurs qu'elles n'avaient jamais eues. L'Avent commencera dimanche : il fallait la mettre en place dans le transept. Mercredi, ce sont des enfants qui ont installé le décor : la paille dans l'étable, les branches de genêt, la mousse et le sable sur lequel seront placés Gaspard, Melchior et Balthazar, les Rois mages, précautionneusement manipulés par les adultes. Tout comme le berger, Joseph et la Vierge Marie. Quant à l'enfant Jésus, tout est donc prêt pour sa venue. La crèche sera visible dimanche prochain, lors du concert de chants de Noël, à 14 h 30, et les 21, 22, 23 et 24 décembre, de 14 heures à 17 heures.

VAL-D'ERDRE-AUXENCE

Définir le Projet d'aménagement

Le conseil municipal de Val-d'Erdre-Auxence (VEA) s'est réuni, mardi, et a étudié le Projet d'aménagement et de développement durable.

Parmi les dossiers abordés durant le conseil, mardi 26 novembre, les 25 élus présents ont débattu sur les orientations du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), compris dans l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) unique en cours de réalisation, pour la commune nouvelle.

Maintenir le niveau de croissance démographique

Le PADD définit les orientations générales d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Concernant la démographie et l'urbanisation, le souhait est de maintenir le niveau de croissance démographique de + 1,5 % de moyenne par an, soit 5 700 habitants en 2030. Le PADD prévoit une programmation de développement de l'habitat con-

tenu, 35 nouveaux logements par an, soit 385 d'ici à 2030, en maintenant une modération de la consommation de l'espace ; ainsi sur les 385 logements, 110 pourraient être construits sur les enveloppes urbanisées et 275 en prolongement d'agglomération.

Le PADD prévoit un quartier d'habitat atypique au niveau du site du Chillon. Ce centre de rééducation et de soins va fermer en 2021. Un projet vise notamment la valorisation du site sans extension des surfaces bâties. Le château historique pourrait être reconverti en salles de restaurant accompagnées de chambres et en centre de remise en forme et de loisirs. Il est prévu de développer une zone commerciale à l'entrée ouest de la commune déléguée du Louroux-Béconnais, à proximité du futur quartier d'habitation de l'Étang secteur du Bijou, pour soutenir les activités présentes dans la ZAC Saint-Laurent, permettre leur

évolution et l'implantation de nouvelles enseignes. « Le cœur de bourg est complet, il faut prévoir un autre pôle, malgré l'avis défavorable de la CCI. Le souhait est de maintenir cette zone dans le PLU », a rappelé Michel Bourcier, maire de VEA.

Garantir un bon équipement

Le PADD doit aussi garantir un niveau d'équipement suffisant. Ainsi, il est prévu des zones dans lesquelles de nouvelles structures pourraient voir le jour, comme la création d'une salle de sport, la transformation de la halte-garderie en multi-accueil, permettre le développement des ateliers communaux et du centre technique départemental dans la commune déléguée du Louroux-Béconnais. La création d'un pôle enfance à La Cornuaille, la création d'un parc de stationnement et d'une salle multifonctions à Villemoisan. À l'unanimité et une abstention, le conseil a validé le PADD.

Le site de La Burelière mis en zone naturelle

Loïc Béziers La Fosse, maire de la commune déléguée de La Cornuaille, a annoncé en fin de conseil, que la Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou (CCVHA), souhaitait mettre en vente le site de La Burelière, situé à La Cornuaille. La CCVHA est propriétaire du site, et le dossier de mise en vente devait être présenté lors du conseil de la CCVHA, jeudi 28 novembre. Loïc de La Fosse a annoncé : « Les représentants de La Cornuaille se prononce-

ront contre, il n'y a pas eu de discussion en conseil, pas de soutiens de VEA. Je ne suis pas contre une gestion privée du site, mais que cela reste propriété de la collectivité. La CCVHA a rejeté la proposition d'un bail emphytéotique proposé par les élus de La Cornuaille. C'est un rouleau compresseur mis en route par le président de la CCVHA, les gens sont démobilisés, il n'y a pas de retour aux questions. Ce site est reconnu, pourquoi s'en séparer ? La CCVHA aurait

pu conserver ce patrimoine. C'est un échec ». Michel Bourcier répond que « VEA ne peut pas se disperser financièrement. Le président de la CCVHA a bien manœuvré en répondant au public lors de la réunion publique. Il n'y aura pas de reprise communale, La Burelière sera en zone naturelle sur le PLU et en secteur de taille et de capacité d'accueil limitée. Toute décision élue n'est jamais facile à prendre. Il faut y voir aussi le début d'une chaîne économique possible ».

POUANCÉ

Amélioration de l'habitat sur le marché

Dans le cadre du dispositif d'amélioration de l'habitat (OPAH) en place à Ombrière-d'Anjou, Carbay, Bourg-l'Évêque, Bouillé-Ménard et Armaille, l'équipe de suivi-animation Soliha, sera présente sur le marché de Pouancé jeudi 5 décembre. Elle sera représentée par Caroline

Meneuvrier et Frédérique Beaupère et accueillera le public pour un temps d'animation toute la matinée à bord de son camion, le Truck Soliha. L'animation est basée sur la mise en situation et la démonstration de solutions simples et faciles à mettre en œuvre dans un logement.

Soliha proposera également des renseignements sur les aides possibles pour la réalisation de travaux, dans le cadre de l'OPAH mise en place par Anjou bleu communauté. Informations complémentaires : Maison du projet, 3, rue de la Libération à Pouancé ; tél. 02 41 26 99 35.

EXPOSITION ANIMATIONS INTERACTIVES

RENCONTRES

ENTRÉE LIBRE

Les animations près de chez vous à :
Angers, Seiches-sur-le-Loir, Baugé, Saumur, Cholet, Beaupréau, Bellevigne-en-Layon, Segré, Le Lion-d'Angers

8 NOVEMBRE
13 DÉCEMBRE 2019

PLACE AUX CITOYENS

COLLÈGE VAL D'OUDON
30, RUE HENRI ET ROBERT DE CHOLET
49220 LE LION-D'ANGERS

Vendredi 06/12 : 18 à 20 heures
Animé par la compagnie de théâtre Myrtill
Visites de groupes possibles sur réservation au 02 41 81 49 12.

maine-et-loire.fr
maine_et_loire | Département49

DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou

DÉCOUVREZ LA GAMME CITROËN PENDANT

LES JOURNÉES Origins

BY CITROËN

Les Samedi 30 Novembre et Dimanche 1^{er} décembre de 9h à 19h

NOUVEAU SUV
CITROËN C5 AIRCROSS
LE SUV EN CLASSE CONFORT

Garage RONGERE LE LOUROUX-BÉCONNAIS
Rue d'Angers - 02 41 77 41 98

Dolay Chaussures

GRANDE VENTE D'HIVER

15 JOURS NON-STOP

Idées cadeaux Noël !
CHAUSSENS MARQUINERIE BONNETS...

Du mercredi 4 au mercredi 18 décembre de 10 h à 19 h (sans interruption)

*Selon étiquetage en magasin

à Rochefort-sur-Loire
Av. d'Angers - Zone des Gours

Grand parking NOMBREUSES PROMOS À TOUS LES RAYONS

Noël au LION-D'ANGERS

Du 2 au 31 Décembre 2019

Tirage au sort :
> 1^{er} tirage le 14 décembre pour les bons d'achats
> 2^e tirage le 31 décembre pour les entrées spectacle

GAGNEZ

Des bons d'achats
Des places de spectacle pour 2 personnes

PRÉSENCE DU PÈRE NOËL
les 21, 23 et 24 décembre

avec l'Entente des Artisans et Commerçants
Jeu gratuit sans obligation d'achat

COMMUNES EXPRESS

CHÂTELAIS

Marché de Noël. Dimanche, 10h, place de la Mairie, rue des Grands-Murs, Châtellais. Organisé par l'AU et les Halles de Châtellais. Producteurs locaux de denrées alimentaires variées, couture, bijou. Promenade à poney. Père Noël. Buvette et restauration sur place (vin chaud, crêpes, galettes). Gratuit. Contact : 06 88 92 41 66.

Concours de belote. Samedi 7 décembre, 14h, salle des fêtes, Châtellais. Organisée par le Football-club Châtellais, Nyoiseau, Bouillé-Ménard, Grugé-l'Hôpital. Tarif : 6 €.

LOUVAINES

Club de l'amitié. Anniversaires du 4^e trimestre mardi 3 décembre, 14h 30, cantine scolaire, 6, impasse du Chemin-Neuf, Louvainnes, Segré-en-Anjou Bleu.

SAINT-MARTIN-DU-BOIS

Dessin, peinture. Dimanche, 14h, Ecocentre de Danne, château de Danne, Saint-Martin-du-Bois. Apparue au XII^e siècle au sein de la chevalerie, l'héraldique est la science des armoiries mais c'est aussi un langage et un champ d'expression artistique. Créer son propre blason avec Scévole de Livonnière, expert en la matière. Une façon élégante et créative de représenter son histoire. Tarif : 18 €. Contact : 09 50 42 74 31, ecocentre.de.danne@gmail.com

CHAZÉ-SUR-ARGOS

Déchèterie. Aujourd'hui, 13h 30 à 17h, route du Louroux.

ARMAILLE

Marché de Noël. Dimanche, 10h à 18h, salle de fêtes. Réservation : 06 13 41 46 70, 06 24 30 02 90, ape.armaille@gmail.com

OMBRÉE-D'ANJOU

Messe. Ce soir, 18h 30, Saint-Aubin de Pouancé, Bourg-l'Évêque. Dimanche, 9h 30 Combrée ; 11h, Pouancé.

BÉCON-LES-GRANITS

Balayage. Mardi 3 décembre, 6h, bourg et lotissements. Aucun véhicule ne devra stationner au moment du balayage. Les riverains sont invités à balayer le trottoir devant leur propriété, avant le passage.

Soliha 49. Aides à l'amélioration de l'habitat. Mardi 3 décembre, 13h 30 à 16h 30, site de la Comcom, 10, rue de Cholet. Conseils et accompagnement pour monter dossiers de subventions, Anah, Comcom, caisses de retraite. Travaux d'économie d'énergie, chauffage, isolation, adaptation du logement des personnes âgées ou en situation de handicap, salle de bains, accès extérieur. Tél : 07 78 10 60 08.

ERDRE-EN-ANJOU

Conseil municipal. Lundi 2 décembre, 20h 30, restaurant scolaire, 3, rue de l'Étang.

LE LION-D'ANGERS

Déchèterie. Aujourd'hui, 9h à 12h 30 et 13h 30 à 17h.

Don du sang. Mardi 3 décembre, 16h 30 à 19h 30, espace Émile-Joullain, place du Champ-de-foire. Tél. : 06 49 95 37 33.

Michel Bourcier candidat à sa propre succession

Val-d'Erdre-Auxence — Maire du Louroux-Béconnais depuis 2004, puis de la commune nouvelle, à sa création en décembre 2016, Michel Bourcier brigue un nouveau mandat.

Municipales 2020

Il a mûri sa réflexion durant plusieurs mois, estimant que, dans son entourage, « une ou deux personnes avaient toutes les capacités » pour reprendre le flambeau. Mais celles-ci, encore impliquées dans la vie active, ont préféré ne pas franchir le pas. Michel Bourcier, 66 ans, « après échange avec l'équipe municipale actuelle », a donc décidé de postuler à un nouveau mandat de maire de Val-d'Erdre-Auxence aux élections municipales de mars 2020, « pour assurer la continuité du travail engagé, mais aussi former et transmettre. »

Une liste à 29 ou 33 ?

Sa liste est aujourd'hui constituée « aux deux tiers », avec une inconnue à éclaircir d'ici la fin du mois. « On ne sait pas encore s'il faudra 29 ou 33 noms. Pour l'heure, avec 4 916 habitants, nous partons sur 29. Mais nous attendons les résultats du recensement qui devraient tomber d'ici peu, car si on venait à franchir la barre des 5 000 habitants, on partirait sur des listes de 33 noms. »

Sur la liste de Michel Bourcier sur laquelle ne figure aucun des maires délégués, Loïc Béziers la Fosse (La Cornuaille), Marie-Claire Morille (Le Louroux-Béconnais) et Michel Belouin (Villemoisais) ayant décidé de tourner la page.

C'est une liste dont les grandes lignes sont déjà tracées. « Nous avons passé une charte morale avec les équipes actuelles, à savoir qu'il y aura cinq élus de chaque commune déléguée dans les quinze premiers de la liste. Nous avons plusieurs nouveaux, notamment des quadragénaires, et la porte reste ouverte. C'est une liste sans connotation politique, c'est l'intérêt de Val-d'Erdre-Auxence qui prime.

Michel Bourcier a notamment à



Michel Bourcier brigue un nouveau mandat de maire de Val-d'Erdre-Auxence en mars 2020.

PHOTO : OUEST-FRANCE

cœur de poursuivre quelques dossiers en cours. Comme le contournement du Louroux-Béconnais, bourg traversé par quasiment 600 camions au quotidien. « Ça fait trente ans que l'on en parle. C'est un peu l'Arlésienne. Mais on n'a jamais été si près du but. On arrive au stade de la déclaration d'utilité publique qui sera faite, sans doute, en janvier. » Avec des travaux programmés pour 2022 et une mise en circulation en 2023.

Parmi les autres sujets avancés, figurent la création de la maison de services au public (future maison France services) dont l'ouverture est espérée au plus tard en juillet 2021 ;

la finalisation du chantier du site « piscine-camping » de Villemoisais pour l'été prochain (aménagement paysager) ; l'acquisition de l'ancien restaurant de La Cornuaille pour « y ramener la restauration scolaire » ; ou encore la poursuite de la mutualisation entre les foyers logements du Louroux-Béconnais et de La Cornuaille

Quel avenir pour le centre de soins et de réadaptation ?

Le prochain mandat sera aussi celui de la création d'un plan local d'urbanisme (PLU) pour l'ensemble de la commune nouvelle. Il entrera en

application au deuxième semestre 2020. Avec, en filigrane, l'avenir du Chillon (centre de soins et de réadaptation) appelé à rejoindre Angers.

« Si les services de l'État n'acceptent pas un minimum de souplesse dans le PLU, c'est un site voué à l'abandon et ce n'est pas acceptable, insiste Michel Bourcier, également vice-président en charge des finances à la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou. La sous-préfecture m'a appelé la semaine dernière pour engager les discussions, et j'en suis heureux. »

Emmanuel ESSEUL.

Le Lion-d'Angers

Leurs écocups remplacent les gobelets à usage unique



Les écoresponsables associatifs accompagnés par leurs partenaires financiers ont présenté avec fierté leur nouvelle réalisation : une écocup pour limiter l'empreinte du jetable dans le territoire.

PHOTO : OUEST-FRANCE

L'initiative

Bonjour les écocups, adieu les gobelets plastiques.

Avec des aides financières et la recherche de partenaires, Anim'école, Récréa'Lion et la cantine d'Edmond peuvent désormais mettre à disposition 1 000 gobelets totalement écolos à l'occasion de leurs animations. « Nos jeunes nous parlent souvent de développement durable. Et vous, nos parents, que faites-vous ? C'est une de nos réponses pour mettre en place des gestes écologiques concrets », précise la présidente de l'une des trois associations.

Réaliser autant de gobelets à usages multiples n'est pas une mince affaire, d'autant qu'il fallait trouver une

matière recyclable issue du recyclage. C'est chose faite depuis cette fin novembre, avec l'aide de partenaires financeurs. Car l'investissement est d'importance : 800 €.

La banque verte locale a versé un coup de pouce de 500 €. Le Sisto (Syndicat intercommunal de traitement des déchets) a abondé pour 300 €.

Son président, André Bellier, précise que depuis 2010, le syndicat a aidé au financement de 26 000 écocups. « Presque une par habitant du territoire du Sisto », précise-t-il, avec satisfaction pour le développement des conduites écoresponsables.

Autre contentement pour les responsables, les écocups sont sérigraphiés au nom des trois associations. La réalisation a été effectuée par un artisan local.

Cinéma à Segré et dans sa région

Segré - Le Maingué, place du Port Jumanji : next level : 20 h 30.
La reine des neiges 2 : 20 h 15.

Le miracle de Berne (VO) : 14 h 30.
Les misérables : 20 h.
Loups tendres et loufoques : 14 h.

Segré-en-Anjou Bleu (L'Hôtellerie-de-Flée)

Elles ont fabriqué des tabliers à l'atelier couture



Toutes les participantes ont apprécié les conseils de Manuela et de Christelle pour réaliser, en trois heures, un tablier de cuisine.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Samedi, les participantes à l'atelier couture ont créé un tablier de cuisine en trois heures, salle Saint-Nicolas. Manuela et Christelle, animatrices à l'association Familles rurales, avaient préparé les différentes pièces.

La particularité du tablier à réaliser

est qu'il peut convenir à tout le monde, grâce au lien qui glisse du cou à la taille. Les six participantes ont fait montre de beaucoup d'application.

Familles rurales prévoit, samedi 14 décembre, un atelier pour adulte : une boule de Noël en cartonnage.

Segré-en-Anjou Bleu

Réforme des retraites : un appel à manifester jeudi

Les unions locales syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, Unef et UNL ont rédigé un communiqué commun appelant à « bloquer la réforme Macron - Delevoye sur les retraites. »

Ils appellent à un mouvement de grève à partir de jeudi.

Une manifestation est organisée jeudi, à 10 h 30, au rond-point de Super U.

Segré-en-Anjou Bleu (Segré)

Ligue contre le cancer : le cabaret complet

Vendredi 29 novembre, dans nos colonnes, nous annonçons une soirée cabaret au profit de l'espace Ligue contre le cancer, à Segré. Ce spectacle, programmé le 28 mars 2020 au parc des expositions, est complet. « Ce sera là peut-être l'un des records de Marcel Boiteau, de remplir une salle de 1 000 personnes au premier jour de réservation. Il faut dire que la cause lui est chère, et que son carnet d'adresses est bien rempli », commentait un de ses

amis, lundi après-midi.

La nouvelle antenne de l'espace Ligue contre le cancer se situe, depuis novembre, au groupe Milon. Ce local de 80 m² a été mis à disposition par la mairie.

Monique Gasnier, coordinatrice bénévole de la Ligue contre le cancer, travaillait à ce projet depuis deux ans. « Le bénéfice engendré servira à faire perdurer ce lieu, tout en y ajoutant de nouveaux soins de support », a-t-elle précisé.

Un événement à annoncer ?

Pour paraître gratuitement dans Ouest-France, saisissez votre information sur infolocale.fr

À l'agenda de vos communes

Annoncez gratuitement vos événements sur : www.infolocale.fr

Le Lion-d'Angers

Déchèterie fermée
Mardi 3 décembre, route de Montreuil-sur-Maine.

Les marcheurs de la région
Randonnée tranquille. Pour le covoiturage, départ à 9 h 10, place de la Mairie au Lion-d'Angers, et à 9 h 10, place du Port à Segré.

Judi 5 décembre, 9 h 30, rendez-vous parking de l'école, Andigné. Contact : 06 71 26 46 36, 06 41 80 40 76.

Boules de fort : concours

intersociétés
Demi-finales à 10 h et à 14 h, finale à 16 h, verre de l'amitié à 18 h. Ouvert à tous. Découvrir cette activité et profiter de ces rencontres pour comprendre les techniques de jeu où l'adresse et la tactique sont primordiales.
Samedi 7 décembre, 10 h, 14 h et 16 h, l'Union, 9, rue Saint-Gatien. Gratuit.

Loiré
Mairie
Fermeture.
Mardi 3 décembre.

Club A cœur joie
Repas de Noël. Ouvert aux adhérents. S'inscrire rapidement auprès de la prési-

dente.
Mercredi 11 décembre, 12 h 30, salle de la mairie. Tarif : 12 €. Réservation : 02 41 94 11 08.

Ombree-d'Anjou
Soliha 49, aides à l'amélioration de l'habitat

Permanence. Conseils gratuits, informations sur travaux, aides financières, Anah, démarches administratives ; projets d'investissements dans les communes d'Ombree-d'Anjou, Carbay, Bouillé-Ménard, Armailé, Bourg-l'Évêque. Sans rendez-vous.
Mercredi 4 décembre, 9 h à 12 h, maison du projet, 3, rue de la Libération, Pouancé. Contact : 02 41 26 99 35,

habitat-pouanceen@solihia.fr

Soliha 49
Permanence.
Judi 5 décembre, 8 h 30 à 13 h, marché, place de la Madeleine, Pouancé. Contact en téléphonant au 02 41 26 99 35, habitat-pouanceen@solihia.fr

Ma commune demain ?
Écouter, réfléchir et agir pour l'avenir et le devenir de la commune. S'exprimer sur l'avenir de la commune dans des ateliers participatifs animés par des membres de OdAce. Ouvert à tous (lycéens, étudiants).
Samedi 7 décembre, 10 h à 12 h 30, salle du Stade, rue d'Anjou, Chazé-Henry. Gratuit. Contact en téléphonant

au 06 88 26 84 85 ; en écrivant par courriel à patrickwarin49@gmail.com ; en consultant le site internet <http://odace.e-monsite.com>

Soirée dansante
Réveillon Saint-Sylvestre. Organisé par La Fraternelle et animé par Patrice Jounier. Prix tout compris (repas préparé par un traiteur, vins, cotillons, une coupe de bulles et la soupe à l'oignon). Renseignements et réservations dès maintenant.
Mardi 31 décembre, 20 h à 4 h, MCL, Bel-Air-de-Combrée, Combrée. Tarif : 75 €. Réservation avant vendredi 20 décembre. Contact en téléphonant au 07 86 42 73 20 ; en écrivant par courriel à bernard.buret143@orange.fr

Segré-en-Anjou Bleu
Déchèterie
Fermeture.
Mardi 3 décembre, ZI de l'Ébeaupinière, Sainte-Gemmes-d'Andigné.

Piscine les Nautilles
De 19 h 30 à 21 h 40.
Mardi 3 décembre, rue du Champ-de-Foire, Segré.

Val d'Erdre-Auxence
Club Saint-Bernard
Concours de belote. Réservé aux membres du club.
Judi 5 décembre, 14 h 30, salle communale, route d'Ingrandes, La Cornuaille.

ANJOU BLEU

VAL D'ERDRE-AUXENCE

« Terminer les chantiers en cours »

Michel Bourcier, maire de Val d'Erdre-Auxence, brigue un second mandat en mars 2020.



Michel Bourcier, maire de Val d'Erdre-Auxence, aspire à un second mandat à la tête de la commune. Une candidature, qui intervient après un échange avec l'équipe municipale actuelle, issue des communes déléguées du Louroux-Béconnais, de La Cornuaille et de Villemoisan « ces trois dernières années ont été une période de transition, après la création de la commune nouvelle, avec trois conseils superposés. Il faut rebâtir une nouvelle équipe municipale, qui respecte la charte morale et les règles de parité ».

La fermeture du Chillon soulève des inquiétudes

La nouvelle équipe municipale comptera 29 élus (ou 33 élus si le recensement de la population, qui aura lieu en début d'année 2020, dénombre plus de 5 000 habitants dans la commune qui en compte 4 916 à ce jour), dont les quinze premiers représenteront à parts égales les trois communes déléguées. La liste de Michel Bourcier sera dévoilée en février prochain, elle comptera une dizaine d'élus de l'équipe municipale actuelle et de nouveaux visages. Michel Bourcier souhaite « assurer la continuité et terminer les chantiers en cours », la déviation de la RD963 au Louroux-

Béconnais, la finalisation du Plan local d'urbanisme unique « c'est la politique des trois communes, de développer les constructions. Il y a une petite opération immobilière qui peut être déclenchée sur Villemoisan, mais qui risque de ne pas être acceptée sans un PLU. La Cornuaille a un habitat diffus, il existe des projets de promoteurs sur ces deux communes, mais il faut finaliser le PLU. Il rajoute « La restauration scolaire identique pour tous les enfants scolarisés dans les trois communes se met en ordre de marche, c'est une satisfaction d'avoir racoroché l'école privée du Louroux-Béconnais à la restauration scolaire. Nous avons acquis le restaurant La Croix-Blanche à La Cornuaille, qui a cessé son activité après une liquidation, c'est le lieu idéal, entre les deux écoles pour la restauration scolaire, il reste des aménagements à faire. Nous avons aussi repris la licence du bar et nous souhaiterions essayer de proposer un bar associatif, créer un lieu de rencontre, faire vivre le bar différemment ».

Proposer un bar associatif

Le réaménagement du site de la piscine à Villemoisan est aussi un des gros chantiers en cours « le site est accidenté, il faut aménager des chemins d'accès sécurisés et de nouveaux équipements pour les enfants et livrer quelque chose de bien finalisé ».

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) a aussi pris des engagements pour la commune, « nous ne sommes plus isolés, les transferts de compétences



Michel Bourcier, maire de Val d'Erdre-Auxence, sera candidat à sa succession aux élections municipales de mars 2020.

ont été complexes et la CCVHA a pris des engagements pour la création d'une Maison France Service, les travaux débiteront en début du nouveau mandat, mais aussi pour la réalisation d'un multi-accueil pour les jeunes enfants et une nouvelle salle de sport au Louroux-Béconnais ». La fermeture annoncée du Chillon soulève des inquiétudes « c'est pour la commune la perte de 80 emplois et des dégâts collatéraux pour les taxis, les ambulances, mais aussi une perte de service de proximité et un éloignement pour les résidents et leurs familles. Il y a des projets sérieux de reconversion du site, mais ils ren-

contrent des difficultés entre les lois Grenelle, le SCOT, les zones agricoles et naturelles. Sortie des villes, on ne peut plus rien faire, c'est un comble, l'État ferme, et la commune doit prévoir la suite. C'est un préjudice pour la commune, cela fait 10 ans que le dossier est annoncé, si rien ne s'enclenche, le site risque de tomber en ruine. Nous sommes tous concernés par ce site qui est au centre de nos trois communes. Nous commençons à être entendus, une réunion sur site a eu lieu la semaine dernière en présence de la sous-préfète de Segré et du député Philippe Bolo ».

LES HAUTS-D'ANJOU

Aide aux associations au menu du dernier conseil

Le dernier conseil municipal de l'année s'est déroulé jeudi et a été clôturé par un buffet. Aucun problème de quorum, cette fois-ci : 58 élus étaient présents.

Des décisions prises pour 2020.

Dans l'attente du budget primitif, il sera versé des avances sur les subventions ou participations aux associations et divers organismes. Seules sont concernées les associations devant faire face au paiement de salaires et charges : Familles Rurales et le Cybercentre et, pour participation, des Ogec de Saint-François et de Saint-Joseph. L'avance sera calculée sur la base du total versé à N-1 à hauteur de 50 % en janvier, de 20 % en avril et juin et le solde en septembre.

Révision des assurances. « Ce fut un travail conséquent qui demanda à mon équipe un travail lourd et fasti-

dieux qui commença par l'étude des 51 contrats souscrits. Il demanda trois années pour aboutir », avoua Pierre Moreau. Des propos confirmés par Maryline Lézé, maire. La commission d'appel d'offres propose au Conseil municipal de signer avec la Smacl (Société mutuelle d'assurance des collectivités locales) pour les dommages aux biens, la responsabilité et la flotte automobile. La protection juridique sera confiée au cabinet Joly. Ces contrats prendront effet au 1^{er} janvier pour une durée de 5 ans. Maryline Lézé précise : « Ce travail énorme concerne tous les biens qui ont été évalués au plus juste et fait économiser 38 000 € par an ». Aucune objection à ce que Maryline Lézé signe les contrats.

Rénovation de la mairie de Châteauneuf-sur-Sarthe. Présentée lors de conseils municipaux précédents, elle sera revue suite au projet repris par la Communauté de com-

munes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) qui aboutira à la rénovation étage par étage, en y réunissant tous ses services déjà en place à Châteauneuf-sur-Sarthe. « Une nouvelle vie pour la mairie », s'est réjouie Maryline Lézé.

Ressources humaines. Ce chapitre a créé quelques remous dans le Conseil, notamment autour de la création d'un poste permanent d'ingénieur principal, catégorie A, cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux à temps complet. Éric Prézélin a demandé si cette embauche était réellement indispensable : « Il s'agit d'une charge supplémentaire importante conséquente à la veille des nouvelles élections municipales ». Maryline Lézé lui a répondu : « Il y a un travail administratif conséquent qui ne peut être pris en charge par le personnel administratif déjà surchargé. Par exemple : le suivi sur le coût des travaux transférés à la CCVHA et

exécutés par elle, actuellement de 400 000 €. Il s'agit d'une mission très large sur l'environnement. Ce poste répond au besoin organisationnel actuel des services techniques ». Après délibération, pouvoir est donné à Maryline Lézé de signer le contrat d'embauche, (7 abstentions et 3 contre).

La création d'un poste non permanent d'attachée de conservation de patrimoine, catégorie A, archiviste professionnelle pour les mairies déléguées, est acceptée pour les communes déléguées qui n'ont jamais fait ce travail. La durée de la mission estimée à 7 mois. D'autres points concernant le personnel ont été abordés et discutés : astreintes d'exploitation, promotions et avancement de grades, autorisations d'absence exceptionnelles applicables à l'ensemble du personnel de la commune des Hauts-d'Anjou.

GENÉ

« Le cartable connecté a servi à mon frère »

Samedi, le Conseil municipal des enfants s'est réuni pour la remise d'un don à l'association Cartable connecté. Antonin, l'un des membres de ce conseil, a précisé les conditions de cette action sociale.

Qu'est-ce que le cartable connecté ?

Antonin : « Le but de cette association, c'est de relier un enfant malade avec sa classe. Comme son nom l'indique, il s'agit d'établir une liaison par internet. Il peut servir du primaire au lycée. L'enfant malade, peut, avec sa tablette, répondre aux questions comme s'il était présent. Il y a aussi une caméra dans la classe, comme cela, on n'est pas coupé des camarades. Il y en a une vers le tableau et une autre mobile pour l'ambiance ».

Et cela a été mis en place pour ton petit frère ?

« Oui, Alexis a dû être hospitalisé pendant 6 mois. Comme il était en CE1, c'était bien qu'il reste en contact avec sa classe. Il pouvait se connecter quand il le voulait avec ou sans image. Tout se fait en direct ! Le matériel est mis à disposition gratuitement : c'est l'hôpital qui propose des enfants éligibles. Grâce à l'association qui a pour parrains Marc Lavoine et Raymond Domenech, Alexis a été invité à un match du SCO. Et quand il est revenu en classe, son retour a



Antonin a reçu un diplôme comme ses camarades Maximin et Tyméo.

été plus facile, il n'avait rien perdu. »

Quel a été le rôle du conseil des enfants ?

Cette année, on avait axé notre travail vers le social. J'ai donc suggéré qu'on pourrait mener une action pour aider l'association. Tout le monde a suivi ma proposition. Nous avons décidé d'organiser une soirée cinéma à Gené. Pour cela, on a dû effectuer les démarches administratives, nous étions encadrés par quatre adultes responsables. On a fait des gâteaux pour la soirée cinéma. Ils étaient 80 pour voir « Belle et Sébastien ». Aujourd'hui, on remet 387 €. Avec Maximin et Tyméo, on quitte le conseil après avoir siégé deux ans ».

COMMUNES EXPRESS

LAPOUËZE

Cinéma. « Abominable ». Lors de sa rencontre avec un Yeti, une jeune fille et ses amis vont tenter de le ramener chez lui. Mercredi 18 décembre, 14 h 30. « Dragons partez à l'aventure abominable », suivi du goûter de Noël. Mercredi 18 décembre, 14 h 30. « Joyeuse retraite ». L'heure de la retraite est enfin arrivée pour Philippe et Marilou. Ils s'apprennent à réaliser leur rêve : partir vivre sous le soleil du Portugal. Ils pensaient enfin être tranquilles, mais leur famille a d'autres projets pour eux. Mercredi 18 décembre, à 20 h 30. Théâtre de l'Ardoise, La Pouëze. Tarifs : 5,50 €, réduit 4,50 €, moins de 14 ans non-adhérents Familles rurales 4€, enfants adhérents 3€, groupe adhérents (pass culture & sport) 2,50€.

LE LION-D'ANGERS

Marche. Les marcheurs de la région du Lion-d'Angers organise une randonnée tranquille jeudi 19 décembre, à 9 h 30, départ parking du cimetière, côté église, à Grez-Neuville. Pour le covoiturage, départ à 9 h 20, place de la Mairie au Lion-d'Angers, et à 9 h, place du Port à Segré. Contact : 07 85 86 93 98, 06 33 58 66 33. **Déchèterie.** Mercredi 18 décembre, 13 h 30 à 17 h, route de Montreuil-sur-Maine.

Soliha 49, aides à l'amélioration de l'habitat.

Permanence jeudi 19 décembre, 9 h à 12 h, pôle santé social, 1, avenue Philéas-Fogg. Conseils gratuits et accompagnement pour le montage de dossiers de subventions, Anah, communauté de communes, caisses de retraite. Pour les travaux d'économie d'énergie, chauffage, isolation et l'adaptation du logement des personnes âgées ou en situation de handicap, salle de bains, accès extérieur. Contact : 07 78 10 60 08, c.lefeuvre@solihia.fr

CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE

Élections municipales. Jeudi 19 décembre, 20 h, Salle des fêtes, Querré. Réunion publique organisée par la liste « Un autre choix » en présence d'Alain Bourrier, maire délégué de Brissarthe, tête de liste, et de plusieurs colistiers. Présentation des objectifs de cette liste. Échanges et débat ouverts.

JUVARDEIL

Randonnée. L'association « Rando des 3 Rivières » propose mercredi 18 décembre à 14 h, deux marches à Canteau-Épinard, l'une soutenue et l'autre douce. Rendez-vous au parking route d'Angers, près du pont de la Mayenne. Renseignements au 06 41 56 19 87.

CONTIGNÉ

L'association « Bienvenue les artistes » est née



Les membres du bureau sont déjà orientés vers le prochain concert.

Depuis quelques années, la volonté des élus de Contigné de dynamiser l'offre culturelle sur son territoire s'était traduite par l'accueil de concerts et d'expositions.

À l'initiative du conseil communal, une réunion publique était organisée le vendredi 6 décembre pour envisager la création d'une nouvelle association qui prendrait le relais et assurerait l'avenir. Une vingtaine de Contignéens étaient présents et une nouvelle association, dénommée « Bienvenue les artistes » a été créée. Bien entendu, les portes restent ouvertes à tous ceux et celles qui

voudraient venir compléter l'équipe. La prochaine réunion est prévue le vendredi 17 janvier à 20 h 30 à la mairie pour préparer la saison 2020 qui s'annonce colorée et musicale.

Un bureau a été constitué : président, Michel Thépaut ; vice-présidente, Ghislaine Bodereau ; vice-président, Jack Raimbault ; secrétaire, Bernard Dauvillier ; trésorier, Christophe Bodin.

Un premier événement est attendu déjà : un concert de musique baroque proposé à l'église par l'École de musique de l'Anjou bleu le samedi 7 mars à 20 h 30. Une date à retenir !

Affaires à faire

La Boutique Mathez

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE TOUS LES LUNDIS EN DÉCEMBRE.





PRÉSENT AU MARCHÉ DE NOËL À ANGERS !

1 TABLETTE DE CHOCOLAT OFFERTE DÈS 15€ D'ACHAT !

*du 02 au 31 décembre (uniquement à la boutique à Châteauneuf sur Sarthe)
« Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé » www.mangerbouger.fr

CHOCOLAT MATHEZ

3, Parc d'Activités St-Jean - 49330 Châteauneuf-sur-Sarthe

02 41 69 55 56 - www.mathez.fr

Du lundi au vendredi :
9h00-12h00 / 14h00-18h00

Le samedi :
9h00-12h00 / 14h00-17h00

Annonces, cette rubrique vous intéresse, contactez Precom par email : affaire@precom.fr

ANJOU BLEU

BÉCON-LES-GRANITS

La collecte de sang a été bien suivie



Dominique Boutaud, président de l'association pour le don du sang et une donneuse.

Le premier don de sang de l'année a eu lieu lundi en fin d'après-midi dans l'extension de la salle Frédéric-Chopin. Malgré l'épidémie de grippe ou de gastro qui sévit dans la région, certains ne pouvant donner leur sang, le médecin responsable est, malgré tout, satisfait de la participation. L'Établissement français du sang (EFS) tablait sur 105 personnes qui se seraient présentées. Finalement, 111 se sont présentées, pour 97 prélèvements dont 9 nouveaux donneurs. Le prochain don de sang se déroulera le 20 août, de 16 heures à 19 h 30.

COMMUNES EXPRESS

BÉCON-LES-GRANITS

Informatique. Mercredi 22 janvier, à 14 heures au presbytère, près de l'église. Organisé par Les Joyeux Lurons, club du 3^e âge. Contact : 02 41 18 06 37.

ERDRE-EN-ANJOU

Conférence-débat annulée. Réunion publique vendredi 17 janvier, à 19 h, salle municipale, 1, place du Parc, à Brain-sur-Longuenée. Organisé par la ville de Brain-sur-Longuenée, Erdre-en-Anjou. La conférence-débat « Mobilité et transport, quel avenir dans le monde rural ? » animée par Karima Delli est annulée pour cette date. Gratuit.

LE LION-D'ANGERS

Déchèterie. Jeudi 16 janvier, de 13 h 30 à 17 h, route de Montreuil-sur-Maine.

Soliha 49, aides à l'amélioration de l'habitat. Permanence jeudi 16 janvier, de 9 h à 12 h, au pôle santé social, 1, avenue Philéas-Fogg. Conseils gratuits et accompagnement pour le montage de dossiers de subventions, Anah, communauté de communes, caisses de retraite. Pour les travaux d'économie d'énergie, chauffage, isolation et l'adaptation du logement des personnes âgées ou en situation de handicap, salle de bains, accès extérieur. Contact : 07 78 10 60 08, c.lefièvre@solihaha.fr

Cinéma. « Joyeuse retraite ! ». L'heure de la retraite est enfin arrivée pour Philippe et Marilou. Ils s'apprentent à réaliser leur rêve : partir vivre sous le soleil du Portugal. Ils pensaient enfin être tranquilles, mais leur famille a d'autres projets pour eux ! Vendredi 17 janvier, à 20 h 30, à l'Espace Émile-Joullain. Tarifs : 5,50 €, réduit 4,50 €, Enfants (-14 ans) non-adhérents Familles rurales 4 €, Enfants adhérents 3 €, Groupe adhérent (Pass Culture & Sport) 2,50 €.



Les 2 et 3 janvier, enfants et bénévoles du club nature se sont retrouvés pour deux journées d'activités remplies.

LE LOUROUX-BÉCONNAIS

Les jeunes du Club nature fabriquent un nichoir

Les 2 et 3 janvier, les activités du Club nature, proposées aux élèves de CM2 de la commune, ont repris. En ce début d'année, les enfants, encadrés par les bénévoles du club nature, ont fabriqué dès le premier jour d'activités, un nichoir pour oiseaux qu'ils pourront installer dans leur jardin. Après la découpe des planches, pour l'assemblage, les pointes ont été enfoncées à tour de

bras dans un joyeux tintamarre qui résonnait dans la salle du Pey, la graille ayant empêché que l'activité ne se passe en extérieur. Le lendemain, ils ont réalisé la traditionnelle lampe de chevet avec son abat-jour agrémenté de feuilles et de plumes qui a occupé une bonne partie de la journée et ils ont fabriqué un tire-botte. Une nouvelle fois, ces deux journées d'activités ont

enchanté et bien occupé enfants et bénévoles.

Ils se sont tous donné rendez-vous lors des prochaines vacances scolaires, très attendues, avec notamment la programmation d'une sortie nocturne en bus, qui permettra aux enfants de découvrir la faune sauvage de nos campagnes après le coucher du soleil.

VAL D'ERDRE AUXENCE

« Un peu de logique et de souplesse »

Vendredi 10 janvier, à l'espace culturel de l'Argerie, Michel Bourcier, maire de la commune de Val d'Erdre-Auxence (VEA), a présenté les vœux de la municipalité aux habitants de la commune. Bourcier, a rappelé « c'est un mandat compliqué, avec la réforme territoriale et la mise en application de la loi NOTRE. Cela a entraîné des changements complets de compétences et de gestion des communes. Les transferts de compétences ont été une perte de ressources, de finances et de pouvoir pour la commune ».

« Unis et solidaires »

Le Plan local d'urbanisation en cours de réalisation pour VEA est « un projet urbain global, qui rencontre quelques difficultés dans la commune déléguée du Louroux-Béconnais », trois points « enlisent » un peu la procédure, l'extension de l'habitat rencontre des difficultés avec les zones de captage au Sud et de nombreuses zones humides à préserver au Nord, le développement commercial intra-muros et le site du Chillon « il faut se préparer dans le PLU pour une reconversion du site. Je demande



Michel Bourcier, maire de Val d'Erdre-Auxence, à droite, a présenté les vœux de la municipalité aux habitants de la commune.

un peu de logique et de souplesse de la part de l'État » a expliqué le maire. Les élus ont été « unis et solidaires, ce qui a permis la reconnaissance de VEA au sein de la communauté de communes des Vallées du Haut Anjou, et permet à VEA de voir la réalisation d'une maison de services au public ». Les travaux commenceront au printemps. Il ajoute « cette réalisation amènera une cohérence et une

nouvelle forme des services publics ». Le département s'intéresse aussi au territoire de VEA en investissant 6,5 millions d'euros dans la rénovation du collège et 3,5 millions d'euros pour la déviation nord de la commune du Louroux-Béconnais. Une enquête publique est en cours à ce sujet jusqu'en février. La cérémonie s'est terminée par un moment d'échanges.

BRAIN-SUR-LONGUENÉE

« Une antenne 4 G qui ne fonctionne pas »

C'est devant une belle assistance que le maire délégué Hervé Dubosclard a présenté ses vœux à la population. Il a pu dresser un bilan des travaux évoqués à la cérémonie des vœux en 2019.

« Les vestiaires du complexe sportif ont été rénovés. L'aménagement de la traversée du bourg comporte maintenant un ralentisseur devant l'accueil périscolaire. Il ne reste plus que le centre historique, le cœur du bourg. Cela fait des années que les maires successifs se battent pour un accès à la téléphonie mobile et pour un internet à haut débit. Nous avons bien une antenne 4 G installée récemment, mais elle ne fonctionne pas ! Concernant la fibre, il devient prudent de ne pas donner de date mais l'armoire de raccordement est en place. On com-



Hervé Dubosclard a présenté ses vœux à la population.

mencera par le bourg. » Il est ensuite revenu sur l'accueil polyvalent mairie agence postale « un service qui suscite des retours positifs ». Laurent Todeschini, maire d'Erdre en Anjou,

a pris le relais en insistant sur les 5 églises de la commune à entretenir. Les trois têtes de liste aux municipales prochaines étaient présentes.

ERDRE-EN-ANJOU

Le terrain de Villetalour a été négocié

32 élus étaient présents lors de la réunion du conseil municipal d'Erdre-en-Anjou, lundi 13 janvier. **Futur lotissement de Villetalour à La Pouéze :** la commune va vendre le terrain d'une superficie de plus de 4 hectares, à Alter public au prix de 140 000 €. Ce montant a été validé par la Direction générale des finances publiques. Dominique Ménard a demandé « du coup on va arriver à un prix du m² aux environs de 100 €, croyez-vous qu'on va vendre les parcelles alors qu'on a du mal à écouler celles déjà à disposition à Vern d'Anjou ? ». Jean-Noël Bégulier a vivement réagi, « c'est faux, nos terrains se vendent très bien ».

Salle du FAR. Les élus ont accepté un avenant de 20 892 €, concernant le lot plomberie, dans le cadre de la réfection de la salle du FAR (foyer d'animation rural), cela porte le montant global des tra-

voux à 1 259 862 €.

Éclairage. Hervé Dubosclard a présenté deux interventions sur l'éclairage public à La Pouéze pour un coût total de 4 323 €. À ce sujet, Luc Gelineau, a expliqué « je signale à nouveau que des lampadaires sont défectueux, c'est une constatation que j'ai déjà faite il y a un an ». Pour réponse, Hervé Dubosclard a signifié « ce genre de remarque doit se faire par courriel, en précisant le numéro du candélabre, sinon comment envoyer des réparateurs au bon endroit ».

Démographie. La population de la commune est estimée à 5 829 habitants au premier janvier, soit une perte de onze unités par rapport à l'année passée. Cette information a suscité un débat entre Marie Mézière-Fortin et le maire, Laurent Todeschini, sur la stratégie à tenir pour faire évoluer positivement ces chiffres.

VAL D'ERDRE AUXENCE

Huit agents recenseurs rencontreront les habitants, munis d'une carte



Les huit agents recenseurs qui vont sillonner la commune du 16 janvier au 15 février. De gauche à droite : au 1^{er} rang : Mee Jin Simeon, Julie Dewost, Eva Lejeune. Au 2^e rang : Évelyne Grosbois, Alexandra Monnier, Bernard Hardy, Jacques et Sonia Muller.

Le recensement dans la commune de Val d'Erdre-Auxence se déroulera du jeudi 16 janvier au samedi 15 février prochain. Huit agents recenseurs vont procéder à ce recensement. Sonia et Jacques Muller, Julie Dewost, Bernard Hardy et Mee Jin Simeon dans la commune déléguée du Louroux-Béconnais ; Eva Lejeune et Évelyne Grosbois dans la commune déléguée de La Cornuaille et Alexandra Monnier dans la commune déléguée de Villemoisan.

Durant toute la période du recensement, ces huit agents sillonneront la commune munis d'une carte officielle sur laquelle est apposée leur photo. Ils ont déjà effectué une tournée de reconnaissance

pour repérer les logements et avertir de leur passage. Les agents recenseurs vont à partir du 16 janvier se présenter au domicile des personnes concernées par le recensement, afin de leur remettre une notice qui leur permettra de répondre à ce recensement. Les personnes concernées, pourront remplir un questionnaire en ligne, sur www.le-recensement-et-moi.fr ou, si elles le préfèrent par des questionnaires papier, dans ce cas les agents recenseurs conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Après la collecte, l'Insee procédera à la saisie et au traitement des données, vérifiera et validera les résultats, avant de les communiquer publiquement.

LE LION-D'ANGERS

22 gagnants iront voir « Lady Oscar »



Depuis dix ans, l'Entente des commerçants propose des places de théâtre. Les gagnants iront à Segré en car.

C'est maintenant une habitude de près de 10 ans, l'Entente des artisans commerçants propose un tirage au sort pour des places de théâtre lors de l'animation de Noël. 22 gagnants iront à Segré pour voir « Lady Oscar », la pièce jouée par Le pont d'Ardoise. Un car assurera le transport. Marie Pascale Davroult est venue présenter la pièce. « Je veux louer la fidélité des commerçants du Lion, un peu précurseur dans ce genre de récompense. Ceux qui ont gagné reviennent souvent les

années suivantes. » Un autre lien unit la troupe au Lion puisque les décors sont réalisés par un entrepreneur lionnais Denis Ragaud. Le maire a rappelé le soutien de la commune au commerce.

« Bravo à ceux qui ont gagné, cela montre qu'ils ont consommé. Le commerce de proximité développe une relation de confiance, le tout avec le sourire. » Anthony Pertué, le président de l'Entente a rappelé que 11 vitrines participaient aux journées commerciales.

Une visite scénarisée inclusive du château du Patys

Segré-en-Anjou Bleu (Marans) – Le propriétaire a commandé un documentaire à l'association Sumbolain, pour permettre aux personnes à mobilité réduite de bénéficier d'une visite complète des lieux.

L'initiative

À Marans, commune déléguée de Segré-en-Anjou Bleu, le château du Patys, célèbre demeure familiale historique de l'écrivain Hervé Bazin est, depuis quelques années, la propriété de Jean-Christophe Garnier.

Il a restauré les bâtiments et aménagé l'intérieur dans l'esprit des années 1920. Des travaux, des meubles, des décors, des objets font revivre le logis à l'époque de l'écrivain alors adolescent, et que le public a le privilège de pouvoir visiter.

Le propriétaire a aussi acquis des ouvrages exceptionnels comme un exemplaire numéroté de la première édition du célèbre ouvrage d'Hervé Bazin, *Vipère au poing*. Il présente également les œuvres des autres écrivains de la famille : l'académicien René Bazin, grand-oncle, puis Marie et Ferdinand-Hervé Bazin, grands-parents, Ferdinand-Hervé, auteur de *Rouget le braconnier*.

Du rez-de-chaussée au domaine du précepteur

Pour permettre aux personnes à mobilité réduite de bénéficier d'une visite complète des lieux, Jean-Christophe Garnier a imaginé la réalisation d'un documentaire présentant la dizaine de pièces de l'étage.

Il s'est adressé à Monique Jouy, autrice, éditrice et libraire, qui a connu Hervé Bazin alors qu'elle avait 16 ans et qu'elle commençait à écrire. Elle évoque l'homme généreux de ses conseils et de ses actions humanitaires.

Pour le centième anniversaire de la naissance de l'écrivain, en 2011, elle a écrit *Hervé Bazin, un esprit rebelle*,



Jean-Christophe Garnier, propriétaire (à gauche) et l'équipe Sumbolain : Jacky Lhermiteau, Bruno Joeffroy, Monique Jouy, Claude Jouy et Bernard Valais

une pièce à sa mémoire, jouée au théâtre de la Comédie, à Angers. En 2013, elle a créé, avec son mari Claude, l'association Sumbolain, reconnue d'intérêt général, qui réalise et produit des courts-métrages.

L'équipe compte aujourd'hui huit membres. Cinq d'entre eux sont actuellement au Patys pour définir le scénario, réaliser et monter le docu-

mentaire.

Au final, la visite scénarisée d'une dizaine de minutes, dans une grande salle dédiée, présentera l'ensemble des lieux : le rez-de-chaussée dont la célèbre salle à manger ; l'étage composé des chambres dont celle, exigüe, de l'écrivain ; la chapelle et le domaine du précepteur.

La présentation de chaque pièce

est introduite par un court extrait de *Vipère au poing*, lu par un comédien de l'association.

Château du Patys, horaires et tarifs et réservations sur le site internet www.chateaudupatys.com. Les visites doivent être réservées le 19 mai. Courriel : chateaudupatys@gmail.com

Le Lion-d'Angers

Récréa'Lion : « Faire bouger la vie locale »

Lucie Melchiade a rejoint l'association Récréa'Lion en septembre 2020, en tant que directrice adjointe. Une suite logique dans son parcours : « Je me suis toujours tournée vers le secteur de l'enfance et de la jeunesse. À Champigné, d'où je suis originaire, je m'occupais déjà du foyer des jeunes. »

Titulaire du Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et du Brevet professionnel jeunesse éducation populaire et sportive (BP Jeps) elle a occupé, pendant plusieurs années, un poste d'animatrice à la Maison des jeunes et de la culture d'Avrillé, avant d'obtenir le diplôme d'État DE Jeps, nécessaire pour accéder aux postes de direction.

« Soucieux du bien-être des enfants »

Récréa'Lion emploie quinze salariés permanents et cinq saisonniers. Dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) elle assure l'accueil périscolaire et de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans des familles du Lion-d'Angers et ses alentours. Récréa'jeunes anime les activités pour les adolescents de 11 à 15 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires. Deux permanences ont lieu le mercredi et le jeudi pour la ludothèque.

L'association propose des formules souples aux 650 familles adhérentes qui peuvent y recourir à la demi-journée, à la journée à la semaine.

Lucie Melchiade apprécie la façon de travailler. « Le projet pédagogique est élaboré avec les équipes. Nous



Lucie Melchiade, directrice adjointe de Récréa'Lion.

sommes soucieux du bien-être des enfants.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a bouleversé le fonctionnement de l'association : les enfants sont accueillis par classe sans contact avec ceux des autres classes. Port du masque, aération des locaux et mise en quarantaine des matériels sont les mesures du protocole sanitaire que respecte Récréa'Lion.

Malgré ces difficultés, Lucie Melchiade est « ravie d'être ici. J'ai été bien accueillie. Je suis en accord avec mes valeurs, car je souhaite travailler en milieu associatif pour faire bouger la vie locale ».

Chazé-sur-Argos

Commodat

Le logement situé au-dessus de la mairie a fait l'objet d'une délibération lors du conseil municipal de lundi 3 mai. Il est mis à la disposition d'une famille ayant subi un sinistre dans sa maison. La période dite de « commodat » (location gratuite) s'achève. Le loyer a été fixé, après un vote à bulletins secrets, à 450 €, avec 100 € de charges.

Chazé-sur-Argos

L'action sociale intégrée au budget général

Le CCAS (centre communal d'action sociale) disposait d'un budget propre à son fonctionnement. Désormais, les sommes qui lui sont allouées seront intégrées au budget général de la commune. « Pour des raisons

de simplicité », a expliqué la maire, Françoise Coué, lors du cours du conseil municipal de lundi 3 mai. « Ça ne change rien dans son mode de fonctionnement, tant pour sa composition que pour la population. »

Chazé-sur-Argos

5 Maine-et-Loire habitat met en vente cinq logements, rue des Acacias. Les occupants sont prioritaires. Les élus ont donné un avis favorable lors du conseil municipal, lundi 3 mai.

Candé

Tentatives d'effraction, vols de véhicules, dégradations

Depuis plusieurs semaines, les incivilités et actes malveillants s'enchaînent à Candé. Après une série de pancartes de signalisations dégradées route de La Cornuaille, plusieurs propriétaires de véhicules ont retrouvé des pneus crevés. La semaine passée, deux véhicules

ont disparu, dont un camping-car. La porte d'accès à la salle de convivialité du stade Roger-Loison a fait l'objet d'une tentative d'effraction avec une sorte de pied de biche. Une vitre a été brisée. Les auteurs n'ont toutefois pas réussi à pénétrer dans les locaux. La gendarmerie enquête.

Financer le syndicat intercommunal : refus des élus

Challain-la-Potherie – Une fissure vient d'apparaître dans le fonctionnement du Syndicat intercommunal du Candéen. Challain-la-Potherie refuse de verser sa quote-part.

Lors de la réunion du conseil municipal, le 28 avril, le maire, Anaël Robert, a exposé les modalités de calcul de la contribution communale au frais de fonctionnement du Syndicat intercommunal du Candéen (SIC) et ce, pour l'année 2021. Une contribution calculée pour partie avec le chiffre de la population communale, le reste étant fonction de la participation aux activités, à savoir le RAM (relais d'assistants maternels) le multi-accueil et les permanences diverses.

La somme calculée pour Challain est de 46 385 €, sur un total demandé aux cinq communes de 368 047 €.

Une somme de près de 47 000 € est entrée dans le budget primitif de l'année 2021, budget adopté à l'unanimité (13 voix) le 24 mars pour 652 270 € en fonctionnement. Lors du vote du budget primitif du SIC, Anaël Robert avait voté contre.

Coûts « élevés pour certains postes »

Le sujet exposé aux conseillers le 28 avril a été soumis aux votes. Résultat : trois élus sont favorables au versement de la contribution annuelle ; cinq, contre ; et cinq s'abstiennent. La commune ne versera donc pas la

somme de 46 385 € au SIC.

Cela ne va pas sans poser plusieurs interrogations. Qui va supporter cette charge prévisionnelle à la place de Challain ? La commune va-t-elle pouvoir continuer de bénéficier des services et animations du SIC ? La bibliothèque communale, qui reçoit le soutien de la bibliothèque intercommunale, va-t-elle continuer à bénéficier de cet appui ? Et *quid* de l'unité intercommunale ?

Anaël Robert rejoint, en quelque sorte, le point de vue de Loiré, exprimé à plusieurs reprises par la voix de Pascal Dufour, adjoint qui – sans

entrer dans les détails – avait laissé entendre que « les coûts de fonctionnement du SIC » étaient « élevés pour certains postes », et que « des activités ne bénéficiaient qu'à très peu de monde ».

Rappelons que le SIC a été créé lorsqu'Anjou Bleu Communauté a été mis en place, et n'a pas repris la compétence enfance jeunesse. Restait à chaque commune à gérer individuellement cette compétence, ou à la gérer de façon collective via un syndicat. Un choix que la préfecture avait accepté un peu par dérogation. L'aventure peut-elle perdurer ?

À l'agenda de vos communes

Annoncez gratuitement vos événements sur : www.infocale.fr

Chazé-sur-Argos

Déchèterie
Lundi 10 mai, 9 h à 12 h, route du Louroux-Béconnais.

Le Lion-d'Angers

Déchèterie
Lundi 10 mai, 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h 30, déchèterie, route de Montreuil-

sur-Maine.

Ombree-d'Anjou

La vitrine au juste prix
Concours. Estimer la vitrine, remplir et déposer un ticket chez tous les commerçants adhérant au Comité des commerçants et artisans de Pouancé ; le montant le plus proche gagne la totalité de la vitrine.
Jusqu'au lundi 24 mai, Pouancé, 10 ter, avenue du Général-de-Gaulle, Pouancé. Gratuit.

Segré-en-Anjou Bleu

Déchèterie
Lundi 10 mai, 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h 30, déchèterie, ZI de l'Ébeaupinière, Sainte-Gemmes-d'Andigné.

Marché hebdomadaire du mercredi
Horaires. Produits alimentaires uniquement en cette période de confinement.

Mercredi 12 mai, 8 h à 12 h 30, place Aristide-Briand, Segré.

Val d'Erdre-Auxence

Permanence consultative, plan local d'urbanisme

Réunion, débat, rencontre. Dans le cadre de la finalisation de l'élaboration du PLU (plan local d'urbanisme) de Val-d'Erdre-Auxence, le cabinet Urba Ouest conseil organise une permanence. Ouverte à tous, cette permanence permettra de recenser les diverses remarques et observations sur le projet de PLU.

Mardi 18 mai, 9 h à 12 h, salle Yves-Huchet, 3, rue Noël-Pinot, Le Louroux-Béconnais.

Contact : www.val-erdre-auxence.fr

Chazé-sur-Argos

Mobilité

Lors du conseil municipal de lundi 3 mai, les élus ont accepté le transfert de la compétence mobilité à la communauté de communes (Loi d'orientation sur la mobilité du 24 décembre 2019). Dans le domaine du transport et pour répondre à la demande de l' élu Stéphane Bourdel sur le transport à la demande, la maire, Françoise Coué, a répondu : « Ça arrive dans le Candéen en septembre. »

Loiré

Son salon de coiffure dans un bâtiment de la commune



Nathalie Rousseau a ouvert son salon de coiffure dans le nouveau bâtiment construit par la commune en centre-bourg.

Le salon Clin d'œil, ouvert il y a dix-huit ans par Nathalie Rousseau dans le bourg, a pris ses aises presque juste en face, vendredi, dans un bâtiment construit par la commune.

« C'est une vraie opportunité, apprécie-t-elle. Pour des raisons d'accessibilité d'abord : il y avait

quelques marches à monter pour arriver dans le salon précédent. » Et pour y trouver un espace d'accueil et de travail plus fonctionnel. Nathalie Rousseau propose les mêmes prestations que dans son ancien salon.

Rendez-vous au 02 41 94 20 99.

GRAND JEU ouest france



du 15 mars au 31 décembre 2021

Du 10 au 14 mai
Super U – Segré-en-Anjou-Bleu

Abonnez-vous et gagnez une Renault Twingo !

Règlement déposé, disponible sur simple demande à : Grand Jeu Renault Twingo 35051 Rennes cedex 9. Photo non contractuelle.

SUPER U ouest france

COURRIER "ARRIVEE"

18 AVR. 2019

LRAR

Mr et Mme BOTTO Patrick
Mr et Mme MABIT Maurice
Mr et Mme MORVANT Charles

Commune de Val d'Erdre-Auxence
Mairie déléguée du Louroux-Béconnais

Monsieur le Maire de VAL D'ERDRE-AUXENCE
Madame et Messieurs les Maires délégués,

DS le cadre de la concertation

LA CORNUAILLE, le 16 Avril 2019

→ DS ne finit pas concertation! Observations Analyse + compte rendu

Objet : Projet de P.L.U. de la Commune de VAL D'ERDRE-AUXENCE

chaque élu peut personnellement débattre

Monsieur le Maire,
Madame et Messieurs les Maires délégués,

Commission PLU CM

Futur règlement de la MAPPA

Le Plan Local d'Urbanisme de la Commune nouvelle de VAL D'ERDRE-AUXENCE est en cours d'élaboration. Nous nous interrogeons sur l'évolution qui sera traduite dans ce nouveau document en regard de la carte communale actuellement en vigueur sur la Commune déléguée de LA CORNUAILLE.

Nous craignons en effet que des parcelles situées aujourd'hui en zone U soient requalifiées en terrains non constructibles alors qu'elles se situent en agglomération dans des parties actuellement urbanisées.

Il s'agit nous concernant, des parcelles **D 882, 883, 878, 879, 874 et 875** Rue du Moulin pour la propriété BOTTO ; **D 869** Route de Candé pour la propriété MABIT ; **D956** Rue du Rocher pour la propriété MORVANT **(plan joint)**.

Cette remarque vaut certainement, pour d'autres parcelles appartenant à d'autres propriétaires.

Il nous semble que du point de vu de la logique de l'urbanisation de notre bourg dans son périmètre actuel, il soit pris en compte la continuité de constructions d'habitations sur des terrains que l'on peut qualifier de « dents creuses ».

Pouvez-vous nous apporter des éléments de réponse à cette question ?

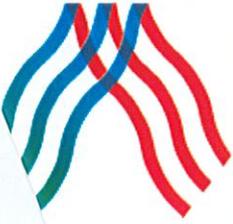
Restant à votre disposition,

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, Madame et Messieurs les Maires délégués, l'expression de nos salutations distinguées.

Mr & Mme BOTTO

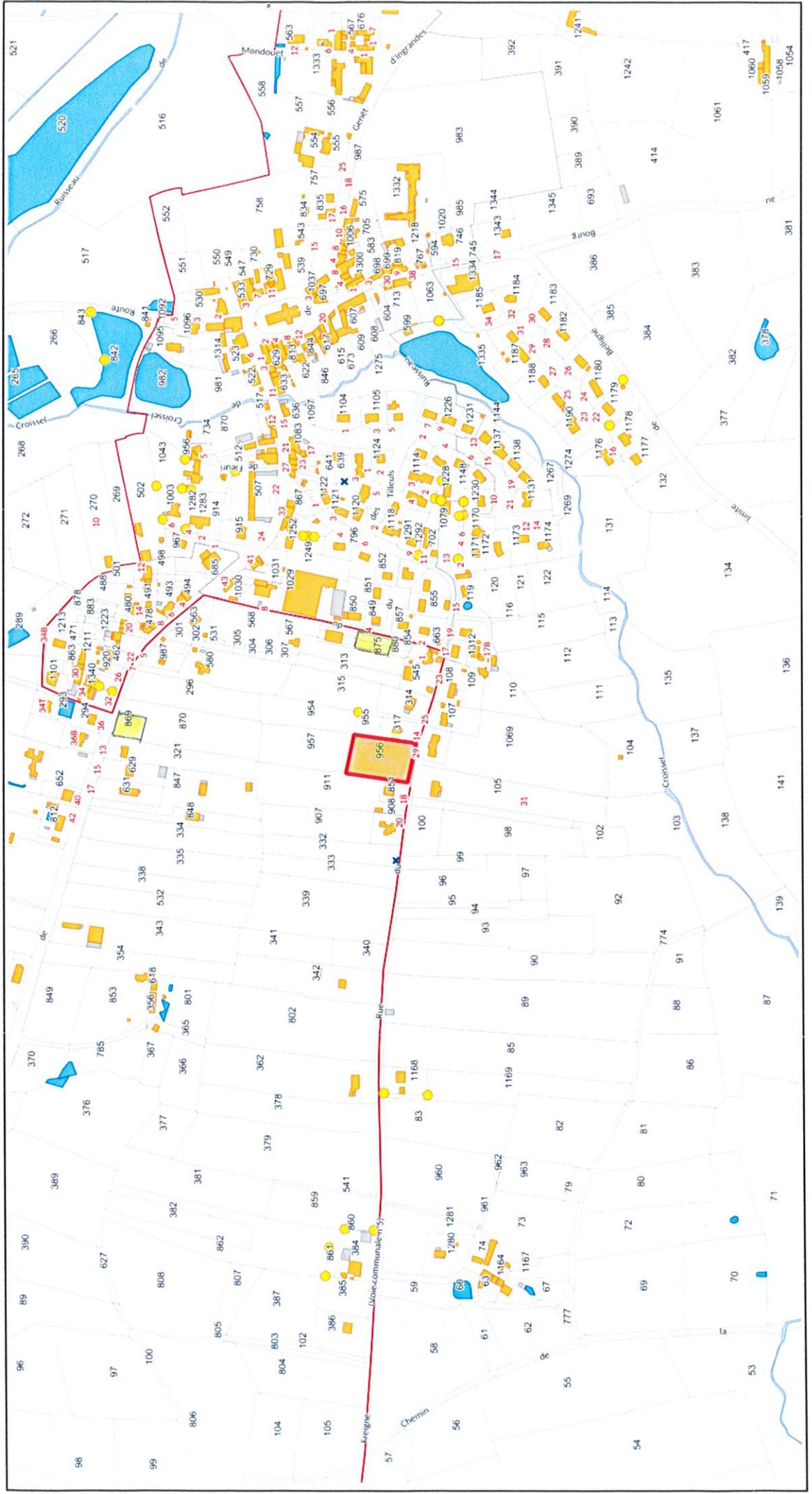
Mr & Mme MABIT

Mr & Mme MORVANT



Cadastr

Echelle : 1/6771



Légende

-  Élément mitoyen
-  Élément non mitoyen
-  Borne de géomètre
- Détail (points)
-  Limite communale
-  Section cadastrale
-  Limite de Lieu-dit
- Détail (lignes)
-  Bassin/Rétention d'eau (piscine, étang...)
-  Bâti dur
-  Bâti léger
- Détail (polygones)
-  Réseau hydrographique
-  Voie privée
-  Unité Foncière
-  Parcelle cadastrale
- Numéros de voie
- Noms de rue
-  Domaine public
de commune

Guyon Patricia
18 rue du moulin
49370 Villemoisin

le 15 juillet 2019

Commune de Val d'Erdre-Auxence
Mairie déléguée de VILLEMOSAN

16 JUIL. 2019

COURRIER "ARRIVEE"

Mairie de Villemoisin
Service de l'urbanisme
49370 VILLEMOSAN

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la révision du PLU je souhaiterais que ma parcelle référencée 675 au cadastre municipal devienne constructible afin d'y construire dans le futur une habitation plus grande que celle actuelle référencée 690 dans le bourg de Villemoisin, pour y recevoir ma famille

Il n'y a eu aucune activité agricole sur cette parcelle depuis que je l'ai achetée

Je vous remercie de bien vouloir m'adresser le formulaire qui me permettra d'en faire la demande

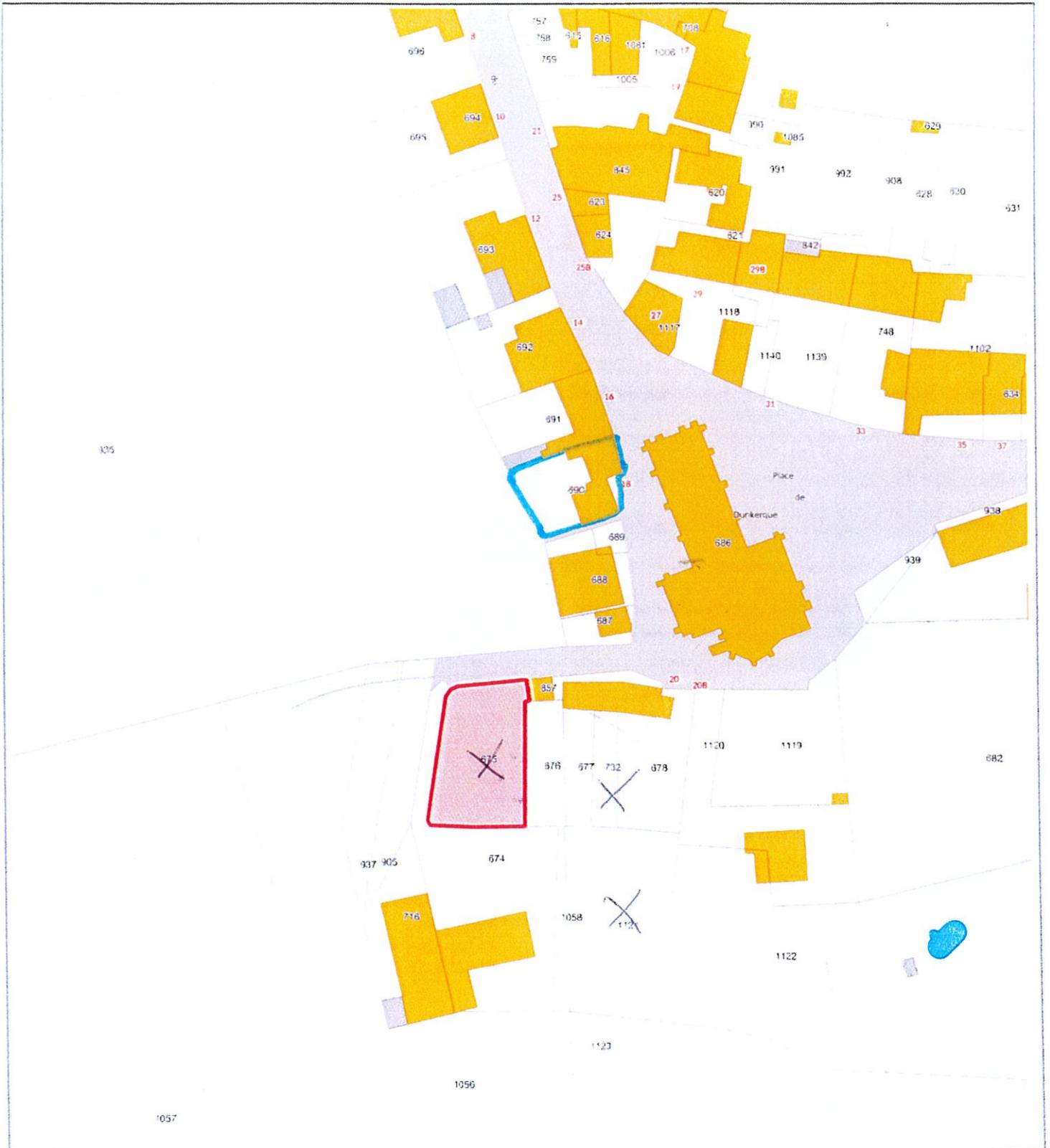
Veuillez agréer, mes sincères salutations.

Guyon Patricia





Urbanisme



M^r et M^{lle} BUCHER, Gemmaron
23 bis route d'Ingrandes
49370 Louroux-Béconnais

7 Février 2020.

Vous NC

Monsieur, le Maire



Je vous adresse par la présente, ma demande de modification de zonage concernant la parcelle cadastrée n^{os} 222, 223 de 1000 m²

En effet cette parcelle est à ce jour classée en zone verte mais non inondable, elle se trouve entre une maison neuve et un chemin communal bitumé, ce terrain ne fait que 1000 m² et à l'eau et l'électricité à proximité et de plus il est borné.

Afin de conforter ma demande, je vous joins les 2 plans de zonage -

- je me tiens à votre disposition pour vous fournir toutes précisions nécessaires

Veuillez agréer, Monsieur le Maire l'expression de mes considérations respectueuses.

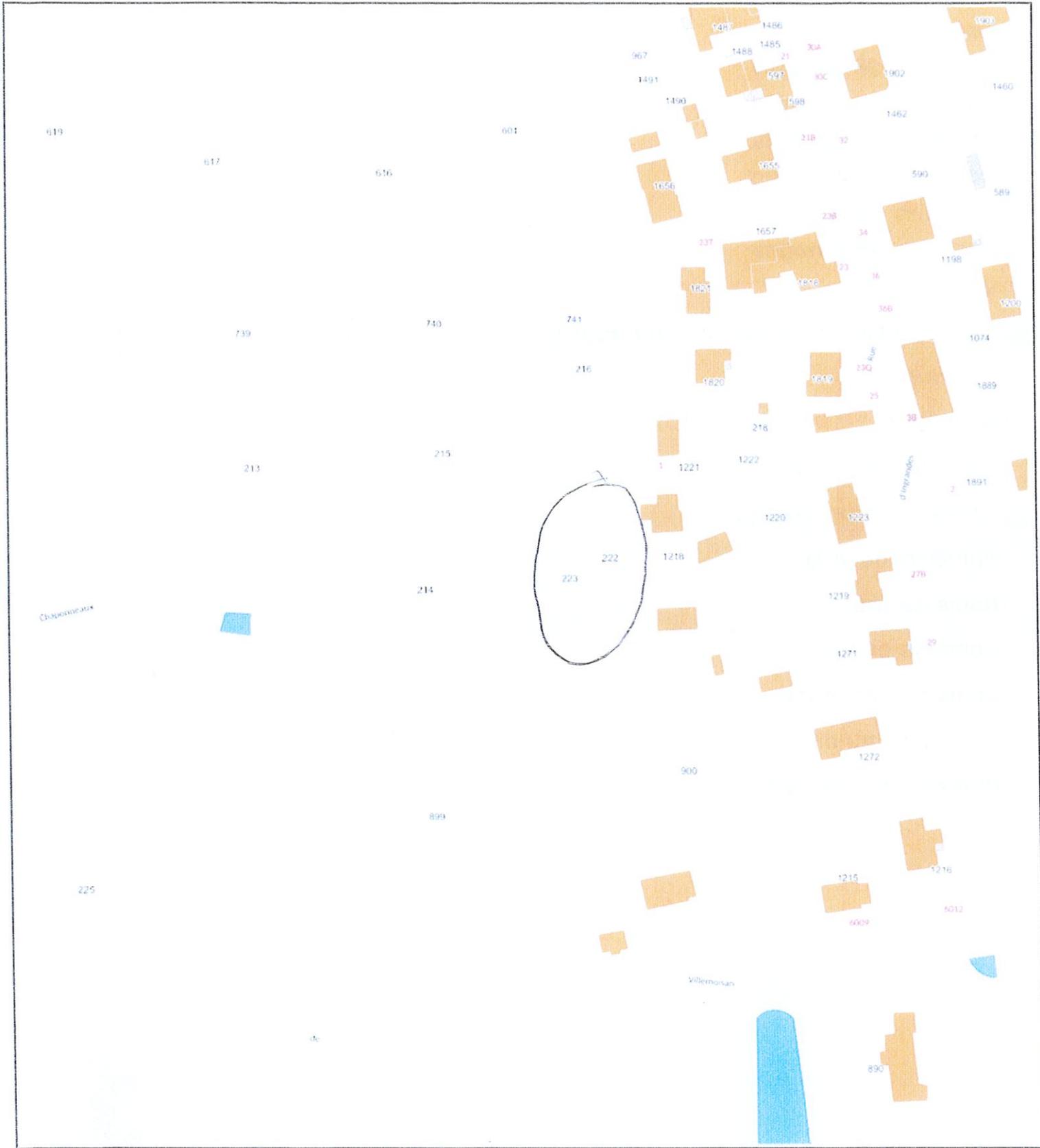
Monsieur BUCHER Régis et Madame Gemmaron Sophie

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Régis Bucher".

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Sophie Gemmaron".



Plan de zonages



34 m



Echelle : 1/1693

Légende

- Limite communale
- / Contours de zonages
- / U
- Bassin/Rétention d'eau (piscine, étang...)
- Bâti dur
- Bâti léger
- Parcelle cadastrale
- Réseau hydrographique
- Numéros de voie
- Noms de rue
- Domaine public
- Noms de commune
- Noms de Lieu-dit
- Numéros de parcelle

11 St Georges Richard Bernard
10 rue du village de L'Anney
49370 Le Buisson Beauceron

M. Le Houise

Ayant assisté à la réunion du P.L.U.
j'ai pensé que la zone doit être
précisée et s'il devient constant
étant donné que la station d'Épuration
a été éloignée, donc plus de nuisance
de plus cette parcelle est en bordure
de la rue du village de L'Anney
aujourd'hui est équipée du service d'eau
et de ferraillage.

Je pense que cette zone devient
constructible, en attendant cette décision

Recevez M. Le Houise mes Amicaux
Salutations

Richard

COURRIER "ARRIVEE"

03 FEV. 2020

Commune de Val d'Érdre-Auxerre
Mairie déléguée du Louroux-Beconais

SAS Les Délices du Moulin d'Anjou
13, rue des Clories
Z.A. Saint Laurent
LE LOUROUX BECONNAIS
49370 VAL D'ERDRE AUXENCE
Tél : 02.41.73.38.90 - Port : 06.03.02.46.03
E-mail : contact@lesdelicesdumoulindanjou.fr

Le Louroux Béconnais,
Le 11 févr. 20



Mairie du Louroux Béconnais,

49370 VAL D'ERDRE AUXENCE

Objet : demande autorisation
Installation mobil home

Monsieur le Maire,

Suite à notre rencontre, je vous confirme la demande d'autorisation d'installation de mobil home sur l'arrière de notre terrain situé 13 rue des Clories dans la zone artisanale saint Laurent face au terrain de football.

Comme vous le savez nous sommes près de l'étang du petit Anjou et nous sommes conscients d'un besoin d'hébergement occasionnel tel que le weekend pour des personnes qui viennent à des soirées familiales à la salle de l'Argerie, mais aussi pour des gens de passage etc...

Nous ouvrons la Guinguette depuis 2 ans et nous continuerons cette année du 1^{er} juin 2020 au 30 septembre 2020, cette activité d'hébergement occasionnelle serait une complémentarité de notre activité restauration.

Le terrain étant libre, je pense que ce serait un service complémentaire sur la commune. Le nombre de mobil home à installer serait à définir suivant les autorisations, mais je pense que le nombre de 6 serait un maximum pour garder un espace raisonnable entre chaque, sachant que la superficie de chaque mobil home sera d'environ 25 à 30 m².

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Dans l'attente de vous lire,

Recevez, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

L. GANDON

SARL TRANSPORTS GANDON & Fils
Z.A. Saint Laurent
13, rue des Clories
LE LOUROUX BECONNAIS

Val d'Erdre Auxence,
Le 11 févr. 20

49370 VAL D'ERDRE AUXENCE



Mairie du Louroux Béconnais

49370 VAL D'ERDRE AUXENCE

Monsieur le Maire,

Suite à notre rencontre, je vous confirme la demande de possibilité de réhabiliter l'ancienne Grange située au lieudit « La Bourrelière » commune du Louroux Béconnais, Val d'Erdre Auxence, parcelle 27 – feuille 000 G 01. Ce bâtiment a une emprise au sol de 18m x 8m, considérant que les murs ont une épaisseur de 50cms, la surface intérieure est d'environ 120 m².

Je vous joins la copie du plan cadastral ainsi que quelques photos du bâtiment construit en pierre. Actuellement il sert de stockage, il a été mis hors d'eau depuis longtemps pour préserver les murs.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Dans l'attente de vous lire,

Recevez, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

L. GANDON









Laurence CROCHERIE
Bon Air
49370 VILLEMOSAN
Mob. : 06 70 09 55 67
laurence.crocherie@wanadoo.fr

Reçu le 27/04/2021
par courrier

MAIRIE VAL d'ERDRE AUXENCE
M. MICHEL BOURCIER
Place de la Mairie
49370 LE LOUROUX-BECONNAIS

Objet : PLU – questions pour permanence consultative de la population

Copie : M.JOURDAN, maire de la commune déléguée de Villemoisan

Monsieur le Maire,

Une permanence consultative de la population de Val d'Erdre Auxence est organisée le 18 mai prochain concernant la finalisation de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Malheureusement les horaires ne me permettent pas d'être présente puisque je travaille à plein temps. Néanmoins, je tenais à vous envoyer ce courrier dont je mets en copie M.JOURDAN, le maire de Villemoisan, commune où j'habite.

Nous entendons parler du futur PLU depuis plusieurs années et je vous avoue que je m'y suis intéressée encore plus depuis plusieurs mois car j'habite en zone rurale de la commune de Villemoisan et que j'ai pu rénover de vieilles bâtisses pour en faire un meublé de tourisme qui est ouvert depuis peu (www.aux3ruisseaux.fr).

Avoir le permis de construire pour cette rénovation qui ne fait que mettre en valeur notre campagne et qui est à caractère touristique a été très compliqué alors même que le PLU n'est pas encore acté. En effet, le mot « agricole » dans les demandes de permis de construire suscite de suite des interrogations.

Dans les campagnes de nos communes rurales subsistent de nombreuses vieilles bâtisses agricoles ou autres (caves, dépendances,...) qui parfois tombent en ruine. Ces bâtisses n'ont plus rien d'agricole puisque souvent les agriculteurs propriétaires sont en retraite et ces bâtiments subsistent tant bien que mal et offrent des paysages de campagne loin d'être flatteurs.

J'espère sincèrement qu'il sera possible dans ce PLU de pouvoir faire des changements de destination pour de vieux bâtiments agricoles pour en faire par exemple des meublés de tourisme comme j'ai pu le faire.

La collectivité veut redynamiser nos communes au niveau touristique notamment dans ce cas n'oublions pas qu'avoir des hébergements touristiques est impératif or à ce jour l'offre n'est pas très étoffée dans nos 3 communes.

J'espère donc qu'il est bien prévu dans ce PLU que la création d'hébergements touristiques type gîtes, meublés de tourisme ou autres soit possible dans les zones rurales de nos communes via le changement de destination de vieux bâtiments agricoles ou autres sans que cela pose problème.

Mieux vaut autoriser les rénovations que de laisser des bâtiments à l'abandon dans nos campagnes. Je comprends que l'on veuille dynamiser les bourgs mais il y a aussi des choses à faire dans les zones rurales sans pour autant empiéter sur l'espace agricole. Rénover ces vieux bâtiments ne pénalisera en rien les agriculteurs ou l'agriculture en général.

Je serais donc intéressée de savoir si des zones ou des bâtiments ont déjà été recensés dans nos campagnes comme étant des candidats au changement de destination.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à mon courrier et espère recevoir une réponse à mes questions.

Cordialement,



Laurence CROCHERIE

EN DIRECT DE LA MAIRIE

ÉTAT CIVIL :

Naissances : Le Louroux-Béconnais : Le 6 février : Lina PRODHOMME
Le 2 avril : Aiden FERNANDEZ
Le 9 avril : Margaux THOMAS
Le 10 avril : Giulian PERESSE
Le 10 avril : Charlotte GAUTIER
Le 12 avril : Candice GUÉMAS
Le 14 avril : Thymaé BLOND

Villemoisan : Le 29 janvier : Lola SEGARRA
Le 8 avril : Nora QUINCHARD

Décès : Le Louroux-Béconnais : Le 3 avril : Dominique JARET, 8 rue de l'étang, 64 ans.

URBANISME : La publication d'une demande d'urbanisme est obligatoire dès sa réception en mairie et ne fait pas office d'accord.

Le Louroux-Béconnais :

- ROY Eric, 2 square des Fresnes, pose de 2 fenêtres de toit ;
- EURL GACHOT, La Sepellerie, pose de panneaux solaires ;
- NOYER Laurent, 7 Le Grand Quinzé, abri de jardin ;
- OPEN ENERGIE, La Huetterie, installation de panneaux photovoltaïques sur toiture ;
- MURET Jonathan, 13 rue du Gousset, création d'un garage ;
- CHEMIN Nicolas, 14 rue des Marronniers, isolation extérieure du pignon ouest ;
- CHEMIN Nicolas, 14 rue des Marronniers, construction d'un abri de jardin ;
- TUDOUX Franck et HERAULT Anastasia, 5 rue Hector Berlioz, construction d'une maison individuelle ;
- BOUVIER Alain et BLONDEAU Tiphaine, 48 avenue du Cadran, construction d'une véranda ;

La Cornuaille : FREZE Stéphane, L'Ansiguière, pose de fenêtres de toit – baie vitrée et fenêtre ;

Villemoisan : GENTILHOMME Bruno et VIGNEAU Mélanie, La Guitterie, division parcellaire en vue de construire.



PLAN LOCAL D'URBANISME : Dans le cadre de la finalisation de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Val d'Erdre-Auxence, le cabinet Urba Ouest Conseil organise une **permanence le mardi 18 mai 2021 de 9h à 12h à la salle Yves Huchet** (commune déléguée du Louroux-Béconnais).

En présence du Maire, Michel BOURCIER, cette permanence consultative est ouverte à tous et permettra de recenser les diverses remarques et observations sur le projet de PLU.

Des permanences avec les élus de Val d'Erdre-Auxence seront également organisées ultérieurement dans les trois mairies déléguées.

RECENSEMENT MILITAIRE : Tous les jeunes, filles et garçons, nés entre le 1^{er} avril 2005 et le 30 juin 2005 (âgés de 16 ans) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile avant fin juin 2021. Pour cela, ils doivent se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES : En France, pour pouvoir voter, il faut obligatoirement être inscrit sur les listes électorales de votre commune. Si vous n'êtes pas inscrit, il vous sera impossible de voter lors des prochaines élections.

Pour les élections départementales et régionales, l'inscription sur les listes électorales doit être réalisée avant le 7 mai 2021.

- **S'inscrire sur les listes électorales :** Vous êtes un nouvel habitant de la commune et vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales ? Pour cela, trois solutions s'offrent à vous :

1. Réaliser la procédure directement en ligne sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372 ou
2. Télécharger le Cerfa n° 12669*02 sur service-public.fr puis le déposer complété dans votre mairie déléguée ou
3. Vous rendre dans votre mairie déléguée pour récupérer et compléter le formulaire Cerfa n° 12669*02.

Pour réaliser cette démarche, il vous faudra impérativement être muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

- **Vérifier ma situation :** Si vous avez un doute quant à votre situation, nous vous invitons à vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788 Ce service en ligne vous permettra de savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit, de vérifier que vous n'avez pas été radié et de connaître l'adresse de votre bureau de vote.

- **À savoir :**

- En cas de **déménagement dans une nouvelle commune**, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription.
- En cas de **changement d'adresse dans la même commune**, vous devez informer la mairie de votre nouvelle adresse.

ELECTIONS : Les élections départementales et régionales vont se dérouler les dimanches 20 et 27 juin 2021. La mairie recherche des personnes disponibles pour la tenue des bureaux de vote et le dépouillement (en fin de journée) sur les trois communes déléguées. Seule condition : être inscrit sur les listes électorales. Si vous êtes disponible, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de votre mairie déléguée.

VOTE PAR PROCURATION : Le vote par procuration permet à l'électeur (le mandant) de confier l'expression de son vote à un autre électeur (le mandataire). Ce dernier doit avoir 18 ans minimum et voter dans la même commune que vous. Le jour du scrutin, le mandataire vote à la place du mandant, dans le bureau de vote de ce dernier. Il n'a pas besoin de justificatif, ni de la pièce d'identité du mandant : le vote par procuration est déjà indiqué sur la liste d'émargement.

Le site maprocuration.gouv.fr est un nouveau service développé par le ministère de l'Intérieur. Il est complémentaire de la procédure papier (Cerfa). Maprocuration permet un suivi numérique de votre demande de procuration électorale. Vous n'avez aucun nouveau compte à créer, aucun document à imprimer ni formulaire papier à renseigner. Les données renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou gendarme devant lequel vous vous présentez pour valider votre identité, puis à la mairie de votre commune de vote. Vous recevez un accusé de réception numérique à chaque étape et vous êtes informé en temps réel de l'évolution de votre demande.

Quelles sont les étapes ? Avant de remplir votre demande, pensez à vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales.

1. Rendez-vous sur le site www.maprocuration.gouv.fr et authentifiez-vous via FranceConnect.
2. Saisissez votre demande par procuration en remplissant le formulaire en ligne.
3. Rendez-vous dans une brigade de gendarmerie ou un commissariat de police pour faire valider votre procuration muni d'une pièce d'identité et de la référence de votre demande Maprocuration (mélange de 6 chiffres et lettres transmis par courriel). Vous avez deux mois pour faire valider votre demande par les forces de l'ordre. Passé ce délai, vos données seront supprimées et votre référence de dossier ne sera plus valide.
4. Une fois que vous avez reçu la confirmation par courriel que votre procuration est validée par les forces de l'ordre et la mairie, informez votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.val-erdre-auxence.fr/actualites/comment-voter-par-procuration/

RENCONTRE UN PRO :

Devenez témoin sur le territoire en faisant découvrir votre métier et votre parcours professionnel sur « Rencontre un pro », le nouveau service de choisirmonmetier.fr

Près de 250 professionnels de nombreux secteurs sont déjà inscrits bénévolement sur la plateforme d'échange. Elle permet à tous ceux qui cherchent leur voie d'échanger en toute simplicité avec des professionnels, chefs d'entreprise, salariés et jeunes retraités issus d'horizons très différents. Qui mieux qu'un professionnel en effet

pour faire découvrir son métier ? Chaque lycéen, étudiant, demandeur d'emploi, salarié en reconversion, peut ainsi prendre contact avec le « pro » de son choix afin d'échanger directement par téléphone, courriel ou visioconférence.

Choisirmonmetier.fr est le portail public d'information sur les métiers et les formations lancé par la Région des Pays de la Loire et conçu avec l'État et le Carif-Oref.

Vous souhaitez faire découvrir votre métier et votre parcours professionnel ? Offrez la rencontre que vous auriez aimé avoir dans votre parcours : inscrivez-vous en ligne sur choisirmonmetier.fr, rubrique Rencontre un pro.

Vous voulez découvrir un métier ? N'hésitez pas à consulter les profils des professionnels inscrits.



RESIDENCES AUTONOMIE : Dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité, le CCAS recrute un infirmier coordinateur H/F à temps complet (35h) pour une mission d'environ 6 mois au sein des résidences autonomie de Val d'Erdre-Auxence. En lien et sous la responsabilité du directeur des résidences, les missions sont les suivantes : coordonner l'équipe d'accompagnement à la vie quotidienne (22 agents) ; coordination avec les intervenants médicaux et paramédicaux et gestion des rendez-vous des résidents ; lien entre les résidents, les familles et l'équipe ; contrôle et surveillance du circuit du médicament ; distribution des médicaments sur le temps du déjeuner ; tenue et informatisation des dossiers des résidents ; pilotage de la réalisation des projets de vie individualisés ; réalisation et mise à jour des protocoles ; coordination et développement des actions de vie sociale et prévention à la perte de l'autonomie ; astreinte téléphonique. Profil recherché :

DE infirmier exigé, DU gérontologie ou coordinateur souhaité, expérience en gérontologie exigée. Poste à pourvoir le 21 juin. Les candidatures, avec CV et lettre de motivation, sont à adresser à M. SEBODE, Directeur des résidences autonomie avant le 1er mai : direction@residences-vea.fr Contact : 02 41 77 40 30.

COUPURE D'ELECTRICITE POUR TRAVAUX : Le jeudi 27 mai de 8h45 à 14h à Villemoisan > La Richardière, Réveillon.

ASSOCIATIONS

BIBLIOTHEQUE DU LOUROUX-BECONNAIS :

- Fermetures pour le mois de mai : les samedis 1^{er} et 8 mai, le jeudi 13 mai et le dimanche 23 mai.
- Urgent : veuillez rapporter les livres de la valise « histoire de vies » (étiquette sur le livre). Merci d'avance.

ECHAPPEE BELLE : Si en mai, on ne pourra pas encore faire ce qui nous plaît, l'équipe de l'Echappée Belle espère bien vous dire : « En juin... On revient ! ». Aperçu des événements culturels à venir.

- Le spectacle se déplace dans les écoles du 14 au 25 juin 2021 : tournée scolaire « Lulla, voyage sensoriel », Cie Les Boîtes Sauvages.

Le spectacle sensoriel Lulla va aller à la rencontre des écoliers directement au sein des écoles maternelles d'Ouest Anjou. Avec ses instruments intuitifs, ses chants du Monde et de la Nature, Lulla invite les publics à entrer dans une bulle mélodique et sonore propice à la détente et ponctuée de doux messages autour du bien-être. Cette petite forme sera suivie d'un éveil sensoriel « corps et voix » pour les enfants.

- Un cabaret de plein air à Saint-Augustin-des-Bois le 18 juin 2021 : Concert « Panatchao steel-band » (voir flyer ci-après). Familles Rurales et L'Échappée Belle vous proposent un cabaret de plein air à partir de 19h. Au programme deux spectacles musicaux : Les épines de Mymi Rose, et Panatchao, ainsi qu'un "panier artistique". Étant donné les circonstances, le nombre de personnes sera probablement limité et il faudra sans doute réserver et respecter un protocole sanitaire renforcé. Plus de détails seront annoncés dans le bulletin de juin.

- Un spectacle musical pour les tout-petits à Saint-Sigismond le 30 juin 2021 : « Le Tintamarre des comptoirs », Compagnie Comptoirs du Rêve.

Si les spectacles en extérieur et à petite jauge sont autorisés, les familles et les assistantes maternelles sont invitées à venir écouter, fredonner... et pourquoi pas chanter lors de ce concert yéyé et latino pour les 6 mois à 6 ans. Co-organisé avec Prim'Age Béconnais. Spectacle à 9h30 et 11h en extérieur ou Salle de la Gaieté (selon les conditions sanitaires).

Trois musiciens proposent pour le tout-petit un voyage qui fait tomber les frontières entre musiques improvisées, latines et chanson française. Les airs et morceaux se suivent, liés par des univers sonores originaux et contrastés. Ils introduisent de joyeux mélanges entre des comptines aux accents de « beat generation », des chants afro-balkaniques et franco-latins. Le ukulele, les voix, la clarinette et l'accordéon se déplacent parfois dans le public au gré des chants. Souvent rythmé, parfois mélancolique, le concert se transforme en une douce fête où chacun est invité à danser et à jouer de la musique pour exprimer ses émotions et éveiller ses sens. Tarifs : 6€ ; 5,50€ par groupe ; 3€ pour les 2 à 5 ans ; gratuit pour les moins de 2 ans. Durée : 35 minutes.

Plus d'information sur <https://lechappeebelle.org> Renseignements : contact@lechappeebelle.org - 02 41 39 14 84

ADMR SUD SEGREEN : Job d'été : Confiné ou pas, tu as un emploi ! Tu veux aider des personnes âgées, garder des enfants ou accompagner des personnes en situation de handicap ? Renseigne-toi auprès de l'association ADMR proche de chez toi : ADMR Sud Segréen par mail recrutement@fedee49.amdr.org ou téléphone 02 41 93 74 97.

DIVERS

LA BURELIERE :

- Le parc de la Burelière (propriété de la Communauté de communes des vallées du Haut Anjou) a été vendu au Dédale des cimes en septembre dernier. Néanmoins, le parc reste ouvert et accessible à tous, toute l'année. Vous pouvez donc prendre votre bouffée de verdure comme à l'habitude ! Nous souhaitons que le parc de la Burelière reste un lieu de ressourcement et qu'il soit disponible pour s'aérer dans cette période compliquée que nous traversons. Venez y découvrir le sentier pédagogique, mis en place depuis octobre dernier, qui aborde l'histoire du site et regorge d'informations sur la nature. Les enfants apprécieront les ateliers découvertes. Comptez une heure pour le faire tranquillement.
- Dorénavant pour louer la salle (100 personnes maximum), il faudra vous adresser au Dédale des cimes (et non à la mairie déléguée de La Cornuaille). En plus de la salle, des possibilités d'hébergement insolites vous sont ouvertes. Nos pendolas (tentes suspendues) vous attendent !

- Cette saison, le Parcabout sera accessible sous forme "privatisée". En raison du contexte sanitaire, pour éviter que les groupes ne se croisent, nous choisissons cette formule. Pour la grimpe dans les arbres, ce sera le même fonctionnement. Constituez votre groupe, réservez votre journée et le tour est joué ! Consultez le site et réservez directement en ligne sur dedaledescimes.fr.

Pour plus d'informations : Cyril COUDRAY au 06 13 75 19 43

PHARMACIE LORETAINE : La pharmacie Lorétaine au Louroux-Béconnais propose la vaccination contre la Covid-19 avec le vaccin AstraZeneca pour :

- Toutes les personnes âgées de plus de 75 ans.
- Les personnes âgées de 55 à 74 ans présentant un risque de forme grave de Covid-19 et/ou ayant une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19 (les personnes dans cette tranche d'âge mais ne présentant pas de problème de santé doivent encore patienter pour se faire vacciner).

Pour vous faire vacciner, une première entrevue doit être réalisée en pharmacie pour vérifier votre éligibilité à la vaccination puis prendre rendez-vous pour programmer les deux injections. Cette pré-consultation s'effectue aux horaires d'ouverture habituels de la pharmacie, sans rendez-vous : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h30 à 19h15 et le samedi de 9h à 13h. La campagne de vaccination, quant à elle, se déroulera les mercredis et vendredis matin. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la pharmacie au 02 41 77 41 80.

ASSISTANTE MATERNELLE : Je travaille en tant qu'assistante maternelle agréée sur la commune déléguée de Villemoisan. Avec 16 ans d'expérience professionnelle en tant que professeure conseillère scolaire, psychologue, psychothérapeute et ATSEM, je dispose d'un agrément de 3 places. Je propose aussi des activités en anglais. Je suis disponible pendant les vacances scolaires (sauf le mois d'août et la 1ère semaine de Noël). J'apprécie beaucoup travailler, collaborer avec les enfants, les accueillir, les aider et les soutenir. Les tarifs horaires sont normaux et accessibles. N'hésitez pas à me contacter : Alexandra CIUPERCA au 06 50 32 63 91 (appel, sms). Adresse : 3 rue du moulin, Villemoisan 49370 Val-d'Erdre-Auxence

ANNONCE : Recherche une personne habitant au Louroux-Béconnais qui pourrait faire le transport Le Louroux-Béconnais/Bécon-les-Granits le matin à 8h pour deux enfants scolarisés à l'école Saint Louis. Le trajet serait à réaliser une semaine sur deux. Contact : Lucie GOUGEON au 06 11 23 39 00.

PROCHAIN FLASH : le mercredi 12 mai 2021

Dépôt des annonces : fm@val-erdre-auxence.fr / Date limite : le vendredi 7 mai 2021

Familles rurales et L'Echappée Belle présentent le

Cabaret de plein air

Les épines de Mymi Rose
+ Panatchao steelband
+ un panier artistique

vendredi
18 JUIN 2021

ST AUGUSTIN DES BOIS

Près du centre polyvalent

19h
restauration
à emporter
/ entrée
participation
libre

Familles rurales

Logo of the organizing association.

0682429276

cjmaconnerie@hotmail.com

Carre jacky

Auto Entrepreneur

CJ Maçonnerie
Création rénovation

Logo of CJ Maçonnerie.



EN DIRECT DE LA MAIRIE...!

ETAT CIVIL :

- **Naissances :** Le 6 juin : Liviana GELO BODIN
- **Mariages :** Le 15 juin : Anthony BRUNET et Audrey RENAUD
Le 22 juin : Steven JOUBERT et Audrey CLÉMENCEAU
- **Décès :** Le 3 juin : Elise HOUSSAIS, Foyer Logement, 85 ans
Le 12 juin : Annick PRIOU, Le Chillon, 83 ans
Le 13 juin : Firmin DELESTRE, Le Chillon, 81 ans
Le 23 juin : Jean OGER, Le Chillon, 82 ans

URBANISME :

- MENARD Daniel, 2, chemin des Rosiers, construction d'une pergola ;
- MAREUGE Samuel, 19, rue de l'Horloge, construction d'un abri de jardin ;
- BOURGEOIS Jean-Pierre, 17, rue de la Cornuaille, construction d'un préau en bois ;
- BOISSEAU Etienne, 25 ter, rue des Marronniers, construction d'un préau et clôture ;
- Commune de Val d'Erdre-Auxence, Le Belliard, valorisation architecturale et paysagère de la base de loisirs de Villemoisan ;

RÉUNION PUBLIQUE – PLU : Dans le cadre du Plan local d'Urbanisme (PLU), la commune organise une réunion publique le **lundi 1^{er} juillet à 19h salle Yves Huchet** (*attention* : réunion initialement prévue le 24 juin mais reportée). Lors de cette rencontre, le cabinet Urba-Ouest, avec les élus, présentera le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce document retrace les orientations et projets d'évolution de la commune pour une dizaine d'années. Cette rencontre, destinée à tous les habitants de Val d'Erdre-Auxence, sera également l'occasion d'avoir vos remarques et avis sur ces orientations.

TRAVAUX : Les travaux de réfection de la voirie en cours Rue de la Cornuaille depuis le 13 mai devraient se terminer le 5 juillet. La circulation reste donc interdite dans la rue jusqu'à cette date.

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ : Jeudi 27 juin de 9h45 à 11h45 – Lieux-dits La Grée, Le Boulay, La Botterie, La Bérandière, La Haute-Prévoté, Le Mesnil et Route de Candé.

RECENSEMENT MILITAIRE : Tous les jeunes, filles et garçons, **nés entre le 1^{er} avril 2003 et le 31 juin 2003** doivent se faire **recenser** à la mairie de leur domicile **avant fin juin 2019**. Pour cela, ils doivent se munir du **livret de famille** et d'un **justificatif de domicile**.

ANIMATIONS AU LOUROUX PLAGE :

- **Dimanche 30 juin :** Ouverture de la saison : Concert rock avec le groupe P.H.D. à partir de 17h
- **Mardi 2 juillet :**
Talents Lorétains : Exposition d'Arturo / Tableaux en Lego - Salle du Petit Anjou de 13h à 19h
Beach zumba avec Margerie de la Gym Lorétaine à 18h30 et 19h45
- **Vendredi 5 juillet :** Talents Lorétains – Exposition de Liliane Chauvin / Loisirs créatifs - Salle du Petit Anjou de 13h à 19h
- **Samedi 6 juillet :** Jeux d'eau et ventriglisse à partir de 14h
- **Mardi 9 juillet :** Beach zumba avec Margerie de la Gym Lorétaine à 18h30 et 19h45
- **Mercredi 10 juillet :** Histoires à la baignade pour les 3/8 ans à partir de 16h30



NUMÉRO D'ASTREINTE - SERVICES TECHNIQUES : En cas **d'urgence absolue concernant les équipements communaux** et en dehors des horaires d'ouverture des mairies déléguées, vous pouvez contacter le 07 60 04 75 67.

PLAN CANICULE :

- Une vague de très forte chaleur est attendue sur l'ensemble du pays. Cet épisode de très fortes températures risque de s'accompagner d'une canicule. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents : boire régulièrement de l'eau ; mouiller son corps et se ventiler ; maintenir sa maison au frais, fermer les volets le jour ; donner et prendre des nouvelles de ses proches ; manger en quantité suffisante ; ne pas boire d'alcool ; éviter les efforts physiques.
- Les personnes fragiles, isolées ou en situation de handicap sont invitées à se faire connaître en mairie ou auprès du CCAS. Contact : 02 41 77 41 87.

LES FESTIVITÉS POUR LA FÊTE NATIONALE :

- **13 JUILLET** : 30^{ème} anniversaire de la fête du 13 juillet à La Cornuaille. Rendez-vous à partir de 21h pour le traditionnel défilé de chars dans la commune (départ au salon C dans l'Hair et arrivée au stade de foot). Ensuite, place au feu d'artifice tiré au-dessus du stade, suivi d'un bal sur la place de la Mairie. Quelques surprises sont au rendez-vous cette année, venez nombreux les découvrir ! Bar et restauration sur place.
- **14 JUILLET** : Comme tous les ans, c'est à l'étang du Petit Anjou que se dérouleront les festivités. La journée débutera avec des animations organisées par l'OSL : concours de pêche le matin et pétanque l'après-midi. Cette année, de nombreuses nouveautés sont au programme : un manège, un espace jeux vidéo ainsi qu'une marche/course de 7 et 14 kilomètres. Le soir, la municipalité vous proposera un spectacle autour du feu avec la Compagnie CHK1. Et, pour terminer la soirée, le feu d'artifice organisé par la mairie sera tiré au-dessus du plan d'eau. Venez nombreux ! Bar et restauration sur place.

ASSOCIATIONS

BANQUET DES CLASSES 9 : URGENT - Si vous êtes concernés par les classes 9, une réunion pour la préparation du banquet aura lieu **le jeudi 4 juillet à 20h30 dans la salle de réunion à l'Argerie**. Contact pour les renseignements : Marie-Claude Jemin au 02 41 77 03 51 ou André Girard au 06 50 70 45 66 / sasagirard@vip49.fr

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS LORÉTAINS :

- L'association des professionnels Lorétains organise, comme chaque année, son traditionnel vide-grenier. Il se déroulera le 8 septembre à l'étang du Petit Anjou. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en envoyant un mail à vide-grenier@lesprofessionnels-loretains.fr dans un premier temps. Puis, au cours du mois de juillet, vous pourrez effectuer vos inscriptions en ligne ou retirer vos bulletins dans les commerces.
- À vos agendas ! L'association des professionnels Lorétains vous informe que la soirée cabaret de l'année prochaine sera le 7 mars 2020. Venez passer une soirée pleine de magie, de rire et de paillettes ! N'hésitez pas à venir réserver votre place auprès du traiteur Stéphane Martineau.

BIBLIOTHÈQUE :

- La bibliothèque reste ouverte pendant les vacances aux mêmes horaires : mercredi de 16h à 18h, jeudi, samedi et dimanche de 10h à 12h
- Fermeture de la bibliothèque le dimanche 14 juillet et le jeudi 15 août.

GYM LORÉTAINE : L'équipe de la Gym Lorétaine vous invite au cœur de la jungle pour le gala de fin d'année qui se déroulera le samedi 29 juin à 14h45 au complexe sportif du Louroux-Béconnais. Au programme : démonstrations de multisports, step et zumba. Vente de gâteaux après le spectacle. Entrée gratuite (voir flyer ci-après).

ASVEA FOOT : Inscriptions et renouvellements pour la saison 2019/2020 : vendredi 28 juin de 17h30 à 20h au stade du Louroux-Béconnais. 10€ de remise pour tout renouvellement avant le 15 juillet. Pour les nouveaux joueurs ou joueuses, prévoir une pièce d'identité. Contact : Stéphane Mangeard 06 11 41 19 12.

GIC SAINT JULIEN : Ball-trap le samedi 6 juillet de 15h à 22h et dimanche 7 juillet de 9h à 22h, route de la Pouëze. Que vous soyez novice ou habitué, venez découvrir ce sport de tir dans une ambiance familiale. Avec de nombreux lots en nature : fosses + canard. Finale en doublette le samedi soir. Coupe de l'apéritif le dimanche midi et autres finales le dimanche en soirée. Bar et restauration sur place (voir flyer ci-après).

CLUB DES JOYEUX :

- Mercredi 26 juin : Fête de l'amitié au Lion d'Angers. Départ à 9h30 sur le grand parking derrière le presbytère (pas besoin de chaise et table).
- Mardi 2 juillet : Pique-nique de la gym et randonnée sur Le Louroux-Béconnais. Départ à 10h pour la randonnée. Pique-nique à 12h.
- Mardi 9 juillet : Club salle Jeanne Guillot.

KALI SELF-DÉFENSE :

- Un cadre du club de Kali Self défense, Stéphane BARRE se hisse petit à petit vers le haut-niveau. Stéphane a en effet récemment obtenu sa ceinture noire deuxième Dan de Kali-Escrima. Puis il a participé au stage pré-France combat, avec un déplacement pour un entraînement au Pôle France de Lyon. Au cours de ce stage, il a intégré l'équipe de France et a été sélectionné pour les championnats d'Europe qui se dérouleront en Juillet à Rome. Il y participera dans plusieurs catégories (bâton simple et double mousse puis bâton simple et double rotin). Dans le but de se préparer au mieux à cet évènement, Stéphane est à la recherche de partenaires financiers qui pourraient l'aider (achat de matériels, déplacements au pôle d'entraînement de Lyon...). Si vous souhaitez l'accompagner dans son aventure, vous pouvez participer sur la cagnotte en ligne : <https://www.leetchi.com/c/championnat-europe-kali-stef> et suivre également son parcours sur le site du club www.kalifselfdefenselelouroux.sitew.fr, ou sur le Facebook : www.facebook.com/Kali-Louroux.
- Vous pouvez venir découvrir le club et tester les différentes activités proposées lors des cours du mois de juin :
Lundi : 20h15-21h15 Préparation physique cardio et conditionnement
Mercredi : 18h30-19h30 Cours enfants
Mercredi : 19h30-21h Self Défense/Kali sportif combat
Jeudi : 20h15-21h15 Kali cardio-boxing

DIVERS

BABY-SITTING : Actuellement au lycée en classe de seconde et habitante du Louroux-Béconnais, je propose du baby-sitting. Je suis disponible à partir du 12 juin tous les jours et même le week-end. N'hésitez pas à me contacter : Zoé au 06 83 94 01 86.

SOUTIEN SCOLAIRE : Professeur des écoles depuis 4 ans, je vous propose du soutien scolaire pour vos enfants du CP à la 3ème durant les vacances scolaires. Tarif abordable. Vous pouvez me contacter au 06.76.60.46.35.

STÉPHANIE MARTIN, COIFFEUSE À DOMICILE : Stéphanie informe sa clientèle qu'elle sera en congé du samedi 20 juillet au samedi 3 août inclus. Pour tous vos rendez-vous, vous pouvez laisser un message sur le répondeur au 02 41 77 45 64.

LA GUINGUETTE DES DÉLICES : Samedi 29 juin à partir de 20h - Fête de la musique soirée moules frites avec l'orchestre musette « La Bohème ». Pour tous renseignements : 02 41 73 38 90 ou 06 03 02 46 03 (pensez à réserver). Plus d'informations sur le site : www.lesdelicesdumoulindanjou.fr

ANNONCES :

- Saisonnière au Foyer Logement « Les Grillons » **cherche un logement étudiant ou une chambre chez l'habitant** pour cet été, du 28 juin au 8 septembre. Contact : Anaïs 06 44 24 56 31.
- Cherche **appartement ou maison T5** d'environ 85 m² avec 4 chambres au Louroux-Béconnais et alentours. Contact : 06 48 67 06 99.
- Cherche **maison avec 3 chambres, garage et jardin** à partir de juillet au Louroux-Béconnais. Budget maximum : 550-600€. Contact : 06 61 89 24 57.

PROCHAINE F.M. : le mercredi 10 juillet 2019

Date limite de dépôt des annonces : le vendredi 5 juillet 2019



LE SUICIDE PARLONS-EN !



JEUDI 27 JUIN 2019

20 H 30

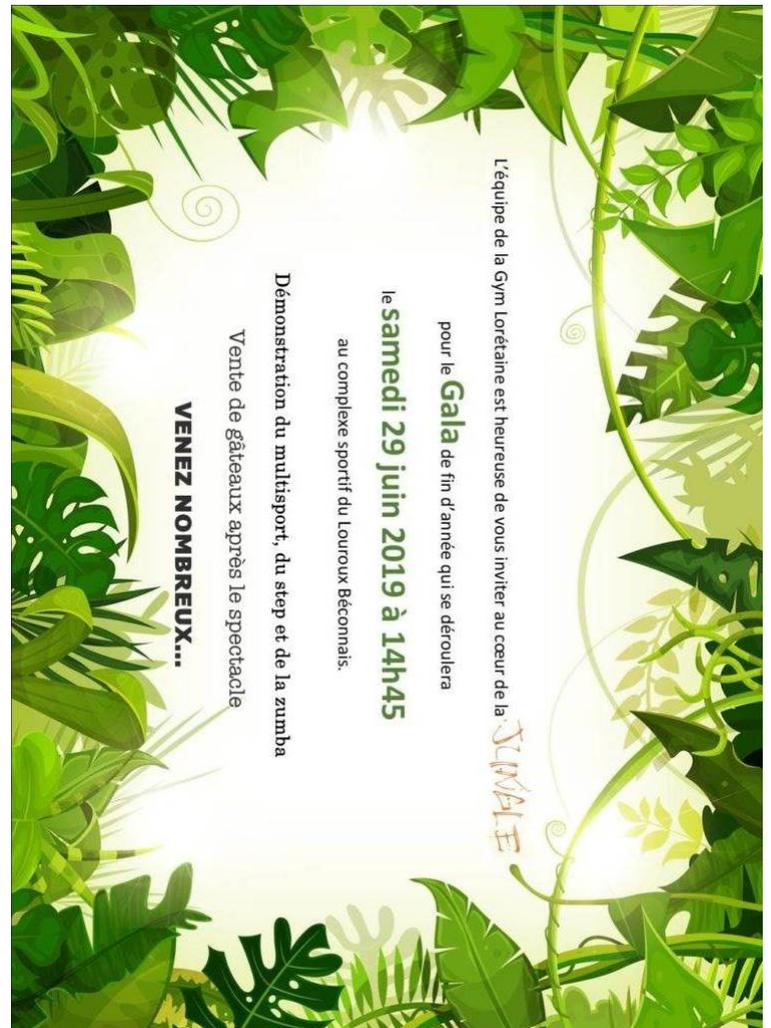
**Salle Frédéric Chopin
BÉCON-LES-GRANITS**

**ENTRÉE
LIBRE**

1^{ère} partie : Théâtre «Après la pluie»
par la Compagnie «Les Chercheurs d'Arts»

2^e partie : Table ronde animée
par un médecin psychiatre

Verre de l'amitié à l'issue de la soirée



L'équipe de la Gym Lorétaine est heureuse de vous inviter au cœur de la **SUMALE**

pour le **Gala** de fin d'année qui se déroulera

le **samedi 29 juin 2019 à 14h45**

au complexe sportif du Louroux Béconnais.

Démonstration du multisport, du step et de la zumba

Vente de gâteaux après le spectacle

VENEZ NOMBREUX...

Le Louroux Plage

Du 30 juin 2019 au 28 août

NOUVEAUTÉS
BALADES EN CALÈCHE
TALENTS LORÉTAINS

Baignade surveillée
LUNDI AU VENDREDI 13h30-19h
SAMEDI ET DIMANCHE 13h30-20h

JEUX LECTURE ZUMBA

RESTAURATION MAISON-JOURNÉE

Baignade gratuite

ANIMATIONS

Val d'Erdre Auxence
BASE DE LOISIRS DU PETIT ANJOU • COMMUNE DÉLÉGUÉE DU LOUROUX-BÉCONNAIS • 25 MIN D'ANGERS DIRECTION CANDÉ

LE LOUROUX-BÉCONNAIS

BALL-TRAP

3 fosses + canard

SAMEDI 06 JUILLET 2019

à partir de 15 H 00

- *Finale doublette à 19 h 00* -

CONCOURS en DOUBLETTE
(30 plateaux – 2 tireurs)

DIMANCHE 07 JUILLET 2019

à partir de 09 H 00

(12 H 00 : *Coupe de l'apéritif*)

Possibilité de Paiement par carte bancaire

COUPES SECHES ET LOTS EN NATURE
FINALES, DIMANCHE 07 à 18 H 30

BAR - GRILLADES

Organisé par le G.I.C. du LOUROUX-BÉCONNAIS

Votre feuille municipale devient le flash !

La 1^{ère} feuille municipale date de mars 1989 et, aujourd'hui, la traditionnelle FM du Louroux-Béconnais évolue !

Qu'est-ce qui change ? Le contenu ne change pas et vous continuerez de retrouver les informations de la commune, les actualités des associations et les petites annonces. Chaque commune déléguée conserve son support historique avec sa fréquence habituelle.

Pourquoi ? Depuis plusieurs années maintenant, la feuille municipale ne contient plus uniquement des informations municipales. Avec la création de la commune nouvelle, c'est l'occasion de la renommer comme les supports d'information des deux autres communes et d'adopter la charte graphique de Val d'Erdre-Auxence. Après 30 ans de bons et loyaux services, la feuille municipale se modernise et laisse sa place au flash !

EN DIRECT DE LA MAIRIE

ETAT CIVIL : Naissances : Le 7 octobre : Agathe CHIRON

Le 11 octobre : Zélie MARTEL

Le 16 octobre : Louizia BRIGNOL-POMMIER

URBANISME :

- GROSBOIS François, Le Buisson des Grées, construction d'un bâtiment agricole avec couverture panneaux photovoltaïques ;
- LEGENDRE Dominique, Le Tertre Veillon, extension salle d'eau

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ POUR TRAVAUX :

- Jeudi 31 octobre de 9h à 13h > Avenue de la Liberté.
- Mercredi 6 novembre de 9h à 17h > La Bossaie ; Bossaie ; Les Availles ; Pigouville ; Champfleury ; La Riveraie.



OFFRE D'EMPLOI : La commune recrute **8 agents** pour procéder au **recensement** de la population du **16 janvier au 15 février 2020**. Si vous êtes intéressé, vous pouvez envoyer votre CV et lettre de motivation à la mairie de Val d'Erdre-Auxence ou par mail secretariat@val-erdre-auxence.fr

Retrouvez l'offre d'emploi complète sur : val-erdre-auxence.fr/la-mairie-recrute/

RECENSEMENT MILITAIRE : Tous les jeunes, filles et garçons, **nés entre le 1^{er} octobre 2003 et le 31 décembre 2003** doivent se faire **recenser** à la mairie de leur domicile **avant fin décembre 2019**. Pour cela, ils doivent se munir du **livret de famille** et d'un **justificatif de domicile**.



RÉUNION PUBLIQUE : La commune organise une réunion publique le **mardi 19 novembre à 19h salle Yves Huchet dans le cadre du Plan local d'Urbanisme (PLU)**. Lors de cette rencontre, le cabinet Urba-Ouest et les élus présenteront le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce document retrace les orientations et projets d'évolution de la commune pour une dizaine d'années et intervient dans l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme de Val d'Erdre-Auxence. Un temps d'échanges viendra clôturer cette réunion. Ouverte à tous (habitants de La Cornuaille, du Louroux-Béconnais et de Villemoisais ; propriétaires sur Val d'Erdre-Auxence, etc.).

COMMÉMORATION : La commémoration pour le 11 novembre 1918 sera célébrée le dimanche 10 novembre à 12h. La cérémonie se déroulera au monument aux morts de la commune déléguée du Louroux-Béconnais. Elle sera suivie d'un vin d'honneur dans la salle Yves Huchet.

CCAS : Le traditionnel repas des aînés aura lieu le vendredi 15 novembre à l'espace culturel l'Argerie. Nos aînés, de 70 ans et plus, ont reçu une invitation personnelle. Si vous n'êtes pas inscrit(e) sur la liste électorale (si vous êtes habitant du Louroux-Béconnais depuis peu par exemple), nous vous invitons à venir vous faire connaître directement en mairie afin de pouvoir participer à ce moment convivial.

NUMÉRO D'ASTREINTE - SERVICES TECHNIQUES : En cas **d'urgence absolue concernant les équipements communaux** et en dehors des horaires d'ouverture des mairies déléguées, vous pouvez contacter le 07 60 04 75 67.

SYCTOM : Collecte de textile le mercredi 20 novembre de 9h30 à 12h et de 15h à 18h salle Jeanne Guillot au Louroux-Béconnais. Offrez une deuxième vie à vos textiles, linges de maison et chaussures même usés ou déchirés ! Contact : contact@syctomdu Loirebeconnais.com ou 02 41 77 49 26.

ASSOCIATIONS

LES JOYEUX PETITS SOULIERS : La troupe ukrainienne des Joyeux Petits Souliers revient au Louroux-Béconnais le **vendredi 29 novembre prochain** ! L'association s'est donnée pour but de venir en aide aux enfants ukrainiens et à leurs familles, éprouvés par la situation de leur pays. Rendez-vous à **20h à l'espace culturel l'Argerie** pour venir applaudir les enfants de l'école de ballet et danse. Tarifs : adulte 16€ / enfant de -14 ans 8€. Renseignements par mail : ma.viairon@outlook.fr. Réservation auprès de Marie-Anne Viairon au 06 88 00 29 92 ou lors de la **permanence organisée le lundi 4 novembre à partir de 17h30 salle Jeanne Guillot**. Règlement à l'ordre de « Anjou Lviv Ukraine ».

LA LORÉTAINE : À l'occasion de la cérémonie qui s'est déroulée le 13 octobre dernier au Louroux-Béconnais, en mémoire des combats de Sidi Brahim, un film de la commémoration a été réalisé. Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir une copie de cette vidéo pour 12€. Pour cela, vous pouvez contacter La Lorétoine au 06 22 93 31 88.

BIBLIOTHÈQUE :

- Assemblée générale le vendredi 22 novembre à 20h30 à la bibliothèque.
- Histoires en vadrouille « Petit tour sur la banquise » le samedi 9 novembre à 10h30 à la bibliothèque de La Cornuaille et le samedi 16 novembre à 10h30 à la bibliothèque du Louroux-Béconnais. Pour les enfants de 3 à 10 ans. Animation familiale gratuite et ouverte à tous. Contact : 02 41 77 06 56 – reseau.bibliotheques@valleesduhautanjou.fr

PRIM'ÂGE ET APEL NOËL PINOT : Les deux associations organisent la Bourse aux jouets, livres enfants, livres adultes et décorations de Noël le samedi 9 novembre de 9h à 15h à l'espace culturel l'Argerie (voir flyer ci-après). Venez garnir la hotte du Père Noël, ou enrichir votre bibliothèque, ou décorer votre sapin et votre maison à petits prix ! Ouvert à tous !

APEL ECOLE NOËL PINOT : Nous vous proposons de commander votre sapin pour Noël : sapins Nordmann, pieds taillés, avec ou sans rondelles, production locale (Villemoisian). 3 tailles : 100/125cm à 18 €, 125/150cm à 22 €, 150/175cm à 28 €, rondelle 3 €. Commande à retourner avec votre paiement avant le 12 novembre à l'Apel Noël Pinot (9 rue des Marronniers - portillon bleu). Les sapins seront à retirer le 7 décembre sur le Marché de Noël (derrière la mairie). Contact 06 19 49 91 95 ou apel.noelpinot@gmail.com.

FAMILLES RURALES : Cinéma le mercredi 13 novembre à 14h30 "Angry Birds : copains comme cochons" et à 20h30 "Au nom de la terre" à l'espace culturel l'Argerie (voir flyer ci-après). Tarifs enfants (14 ans inclus) adhérents 3€, non-adhérents 4€ ; adultes/demandeurs d'emploi/étudiants adhérents 4,50€, non-adhérents 5,50€.

L'ÉCHAPPÉE BELLE : L'Échappée Belle revient avec sa soirée dîner-spectacle, le samedi 30 novembre à 19h à l'espace culturel l'Argerie. L'association proposera un chili con carne à ses convives, suivi du concert drôle et décapant « Allez les filles ! » des 4 drôles de dames de la compagnie Jacqueline Cambouis : une chanson pour chaque occasion... Réservation avant le 27 novembre. Tarifs : 25€ apéritif, dîner, spectacle inclus / 15€ pour les moins de 12 ans. Réservation : reservation@lechappeebelle.org – 02 41 39 14 84. Plus d'informations sur le site internet de l'association : <https://lechappeebelle.org>

GYM LORÉTAINE : En raison d'une forte demande, l'association ouvre un nouveau cours de renforcement musculaire à compter du 4 novembre. Rendez-vous tous les mercredis matin de 10h à 11h dans la salle de danse du complexe sportif. L'adhésion est de 65€ pour l'année – 50€ pour les personnes déjà adhérentes, tous cours confondus. Les bulletins d'inscription sont téléchargeables sur le site internet <http://associationgymloretaine.wifeo.com/>. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'association par mail gym.loretaine@hotmail.fr. Retrouvez toute l'actualité de la Gym Lorétoine sur la page Facebook @associationgymloretaine

ASVEA FOOTBALL : Vous voulez prolonger les fêtes de fin d'année ? L'ASVEA organise son traditionnel dîner dansant le samedi 11 janvier 2020 à l'espace culturel l'Argerie. Apéritif offert. Repas : entrée, poisson, viande, fromage, dessert, café. Vin non compris. Soirée animée par l'orchestre Cristal. Tarif 36€. Vous pouvez réserver vos places dès maintenant (paiement à la commande) auprès d'André Girard au 06 50 70 45 66 ; Emile Jemin au 06 29 59 84 37 ou Christian Fradet 06 80 20 44 89.

OSL : Assemblée générale de l'association le samedi 23 novembre à 11h, salle du Pey.

HANDBALL CLUB VEA : N'hésitez pas à venir encourager et (re)découvrir le hand lors de nos prochains matchs à domicile au Louroux-Béconnais. Le 10 novembre : catégorie -12 à 10h vs Le Lion d'Angers, catégorie -14 à 11h vs St Pierre Montrevault, catégorie -19 à 16h vs Baugé. Contact : 06 51 63 62 83.

PRIM'ÂGE BÉCONNAIS : Commande groupée de loisirs créatifs sur catalogue 10 Doigts : si vous aimez bricoler, scrapper...pour les enfants et les adultes, venez jeter un œil à ce catalogue ! Plein de choix à petits prix. Des catalogues sont disponibles auprès des membres de l'association. Date limite des commandes le 4 novembre. N'hésitez pas ! Contact : 06 77 87 54 71 ou primage.beconnais@hotmail.fr

GDON :

- « Lutte collective contre les rongeurs » : La lutte contre les rongeurs commensaux aura lieu du 1^{er} décembre 2019 au 1^{er} janvier 2020. Pour ceux qui le souhaitent, il est possible d'acheter des sachets de 150 g à 3,50€ ou des seaux de 10 kg à 57,80€ pour les rats et souris. Vous pouvez passer commande jusqu'au vendredi 22 novembre (paiement à la commande). La marchandise sera à récupérer le samedi 30 novembre à 11h30 : sur le parking derrière la mairie pour Le Louroux-Béconnais et Villemoisin ; à l'atelier municipal pour La Cornuaille. Il n'y aura pas de produit disponible après le jour de la livraison. Tout le monde peut bénéficier de l'offre (particuliers, agriculteurs, etc.) alors n'hésitez pas à nous contacter : Joseph Viairon pour Le Louroux-Béconnais et Villemoisin au 06 41 40 70 98/joseph.viairon49@outlook.fr ; Alain Orhon pour La Cornuaille au 06 38 42 65 93.
- Ragondin : Le lundi 4 novembre à 9h à la salle Jeanne Guillot, nous organisons des collectes de preuves de captures du ragondin sur le GDON de Val d'Erdre-Auxence dans le cadre des luttes collectives.

MARCHÉ DE NOËL : À vos agendas ! Le marché de Noël du Louroux-Béconnais se déroulera le samedi 7 décembre 2019 !

- Si vous souhaitez exposer, il est temps de vous inscrire : 02.41.95.46.49 ; marchenoelloretain@gmail.com
- L'OSL recherche des bénévoles pour aider à l'organisation, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes disponible.

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS LORÉTAINS : L'association des professionnels Lorétains vous informe que la soirée cabaret de l'année prochaine sera le 7 mars 2020. Venez passer une soirée pleine de magie, de rire et de paillettes ! N'hésitez pas à venir réserver votre place dès maintenant auprès du traiteur Stéphane Martineau.

CLUB DES JOYEUX :

- Mardi 5 novembre : petit concours avec Bécon à 14h salle Yves Huchet. 3€ l'inscription.
- Mardi 12 novembre : après-midi dansant à l'espace culturel l'Argerie. Ouvert à tous. 7€ (entrée 6€ + 1€ boissons et madeleine).
- Mardi 26 novembre : randonnée à Saint-Mars-la-Jaille. Départ à 13h30 sur le grand parking.
- Le club organise des cours d'informatique adaptés à vos besoins avec un animateur de Générations Mouvement. 50€ pour 10 séances. Il est fortement conseillé de venir avec son ordinateur. Inscription auprès de Robert Annet au 07 87 31 16 40.

FOYER RURAL DE VILLEMOISAN :

- Un appareil électrique en panne, un pantalon trop long, une jupe à raccommoder ou encore un ordinateur un peu lent ? Les bénévoles réparateurs du Repair Café aident à réparer les objets et donnent des conseils avisés pour prolonger leur utilisation. Rendez-vous le samedi 2 novembre au centre de loisirs de l'ALAE (Domaine du Pey) de 9h à 12h.
- Comédie musicale « Mais qu'est-ce que j'ai fait de mes clefs ? » le dimanche 17 novembre à 15h, espace culturel l'Argerie (voir flyer ci-après). Ce spectacle est organisé par l'association Rouge Cœur en partenariat avec les jeunes de l'activité camp du Foyer Rural de Villemoisin. Tous les bénéfices seront reversés à l'association Les Copains d'Elsa. Tarifs : Adulte : 12€ – Enfant de -12 ans : 8€ Renseignements et réservations : 06 10 38 52 37 – 07 78 14 31 31 – contact@rougecoeur.fr

DIVERS

EFS : Don du sang le lundi 4 novembre à l'espace culturel l'Argerie, de 16h à 19h30.

MULTI-ACCUEIL POM DE REINETTE : Nouveau ! Depuis le 26 Août la halte-garderie a évolué en multi-accueil avec un nouveau fonctionnement. L'équipe de Pom de Reinette accueille les enfants et leur famille (résidents de la Communauté de communes) tous les jours de 7h30 à 18h30 en accueil régulier avec contrat ou en accueil occasionnel (réservation 15 jours à l'avance). N'hésitez pas à prendre contact au 02 41 77 49 70 ou par mail accueil-pomdereinette@mfam-enfancefamille.fr

FOURNIL DE LA MILANDRIE :

- Reprise des livraisons de volailles locales bio de qualité au Fournil une fois par mois. Commande sur place.
- Le Fournil sera fermé le samedi 2 novembre.

L'INSTITUT À DOMICILE : Dès novembre, découvrez les soins et le bien-être chez vous. Lucie, votre esthéticienne intervient à votre domicile, sur rendez-vous. Soins visage et corps, épilation, modelages, maquillage... Tarifs intéressants. Secteur : Le Louroux-Béconnais, Candé, Bécon-les-Granits, Villemoisan et Saint-Augustin-des-Bois. Contact : 06 11 23 39 00.

AU FIL DU LIN : Nouveau commerce au Louroux-Béconnais ! Ouverture le 3 novembre de 10h à 12h30 au 3 rue de Rennes. Venez découvrir ce nouveau commerce : création d'objets décoratifs faits-main, rénovation d'objets, rénovation de meubles anciens, peintures à l'huile sur toile de lin, vente de meubles et d'objets de décoration, épicerie fine (herbes aromatiques, miel, confitures...), etc. Horaires d'ouverture : Mardi de 9h30-12h30 et 15h30-19h / Mercredi 9h30-12h30 / Jeudi de 9h30-12h30 et 15h30-19h / Vendredi 9h30-12h30 et 14h30-19h / Dimanche de 9h30 à 12h30 / Fermé le lundi

TERRENA :

- Pour la période de la Toussaint, votre Espace Terrena vous propose une large gamme de Chrysanthème à petit prix (multi-fleurs, cyclamens et compositions aux choix).
- Foire aux Vins du 6 Novembre au 7 décembre 2019, venez découvrir notre nouvelle sélection de vins !
- Dégustation privilège le vendredi 22 & samedi 23 novembre.

ANNONCES :

- Bois de chauffage à faire (chêne et frêne principalement). Contact : 06 79 32 19 24.
- Recherche bois pour poêle à bois, bûchettes de 20 à 30 cm sur Le Louroux-Béconnais. Contact : 06 60 93 14 96.

PROCHAIN FLASH : le mercredi 13 novembre 2019

Dépôt des annonces : fm@val-erdre-auxence.fr / Date limite : le vendredi 8 novembre 2019

Cinéma BALAD'IMAGES

Familles Rurales

**Espace culturel l'Argerie
Le Louroux Béconnais**



Toute la programmation sur : www.baladimages.fr



rouge cœur ensemble / contre l'indifférence présente

MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT DE MES CLEFS?
UNE ENQUÊTE DU COMMISSAIRE MAGRET

Une comédie musicale au profit de l'association
Les copains d'... "La différence ... sans différences ... contre l'indifférence !"

Dimanche 17 novembre 2019 15h
Espace culturel de l'Argerie
Le Louroux-Béconnais
Commune de Val d'Erde-Auxence

Adultes : 12 € - Enfants de -12 ans : 8 €
Renseignements et réservations :
06 10 38 52 37 - 07 78 14 31 31 - contact@rougecoeur.fr

**ATELIERS SENIORS
INNOV'NUM**

DÉCOUVERTE ET INITIATION À L'USAGE DES TABLETTES

**DU 7 JANVIER
AU 11 FÉVRIER 2020**
Tous les mardis, entre 14h et 16h

SALLE JEANNE GUILLOT
Le Louroux-Béconnais
VAL D'ERDE-AUXENCE

Inscription auprès de votre mairie ou en ligne sur innovnum.fr
Informations - contact :
Vincent BOSSÉ - Animateur social CIAS
02 41 24 10 68 ou 07 57 41 62 09

Associations Prim'Âge Béconnais et APEL Ecole Noël Pinot

**BOURSE
JOUETS LIVRES**

Décorations de Noël

ENFANTS ADULTES

**Samedi 9 novembre 2019
LE LOUROUX-BECONNAIS**

De 9h à 15h - Salle culturelle de l'Argerie - Renseignements ☎ 02.41.95.46.49
Inscriptions dès le 19 octobre par mail : primage.beconnais@hotmail.fr

EN DIRECT DE LA MAIRIE

ETAT CIVIL : Décès : Le 25 octobre : Philippe DELAUNAY, Le Chillon, 58 ans

URBANISME :

- GLANDAIS Nicolas, Le Petit Vivier, rénovation d'une maison d'habitation ;
- DAVID Marie-Christine, 6 Q, rue d'Ingrandes, réalisation d'un crépis couleur gris clair ;
- CHABANAS Denis, impasse Antonio Vivaldi, division en vue de construire ;
- BLOND Anthony et BOISARD Chloé, 22, rue Claude Debussy (lotissement Les Fresries 1 lot n°2), construction d'une maison individuelle ;
- COQUEMONT Axel et Alyson, 4, impasse Antonio Vivaldi (lotissement Les Fresries 1 lot n°1), construction d'une maison individuelle ;
- MARKATCH Dimitri et Anastacia, 1, rue Hector Berlioz (lotissement Les Fresries 1 lot n°21), construction d'une maison individuelle ;
- DURC Gino et GONTIER Charlène, 4, rue Richard Wagner (lotissement Les Fresries 1 lot n°19), construction d'une maison individuelle ;
- BESLOT Nicolas et PAYRAUDEAU Véronique, 2, rue Richard Wagner (lotissement Les Fresries 1 lot n°20), construction d'une maison individuelle ;
- BOISSEAU Mikaël et MAIA LOPES BOISSEAU Isabel, 20, rue Claude Debussy (lotissement Les Fresries 1 lot n°3), construction d'une maison individuelle ;
- CASTILLAN Dimitri et POISSONNEAU Pauline, 16, rue Claude Debussy (lotissement Les Fresries 1 lot n°5), construction d'une maison individuelle ;



OFFRE D'EMPLOI : La commune recrute **un agent d'accueil et administratif à temps complet**. Emploi basé à la mairie déléguée du Louroux-Béconnais. Si vous êtes intéressé, vous pouvez envoyer votre CV et lettre de motivation à la mairie de Val d'Erdre-Auxence ou à secretariat@val-erdre-auxence.fr avant le 27 novembre. Retrouvez l'offre d'emploi complète sur : val-erdre-auxence.fr/la-mairie-recrute/

RECENSEMENT MILITAIRE : Tous les jeunes, filles et garçons, **nés entre le 1^{er} octobre 2003 et le 31 décembre 2003** doivent se faire **recenser** à la mairie de leur domicile **avant fin décembre 2019**. Pour cela, ils doivent se munir du **livret de famille** et d'un **justificatif de domicile**.

RÉUNION PUBLIQUE : La commune organise une réunion publique le **mardi 19 novembre à 19h salle Yves Huchet dans le cadre du Plan local d'Urbanisme (PLU)**. Lors de cette rencontre, le cabinet Urba-Ouest et les élus présenteront le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce document retrace les orientations et projets d'évolution de la commune pour une dizaine d'années et intervient dans l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme de Val d'Erdre-Auxence. Un temps d'échanges viendra clôturer cette réunion. Ouverte à tous (habitants de La Cornuaille, du Louroux-Béconnais et de Villemoisan ; propriétaires sur Val d'Erdre-Auxence, etc.).

SYCTOM : Collectes de textiles du 16 au 23 novembre. Offrez une deuxième vie à vos textiles, linges de maison et chaussures même usés ou déchirés :

- Mairie déléguée de La Cornuaille : Du lundi 18 au vendredi 22 novembre de 9h à 12h et de 14h à 16h30 // Les samedis 16 et 23 novembre de 9h à 12h
 - Mairie déléguée du Louroux-Béconnais – Salle Jeanne Guillot : 20 novembre de 9h30 à 12h et de 15h à 18h
 - Mairie déléguée de Villemoisan – Salle de réunion (à côté de la bibliothèque) : 20 novembre de 10h à 12h et de 14h à 16h
- Contact : contact@syctomduloirebecconnais.com ou 02 41 77 49 26

NUMÉRO D'ASTREINTE - SERVICES TECHNIQUES : En cas **d'urgence absolue concernant les équipements communaux** et en dehors des horaires d'ouverture des mairies déléguées, vous pouvez contacter le 07 60 04 75 67.

PLUVIOMÉTRIE : 130 mm en octobre 2019



DISTRIBUTION DU FLASH : La commune recherche un bénévole pour effectuer, de temps à autre, la distribution du flash dans les commerces du Louroux-Béconnais une à deux fois par mois selon les disponibilités. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le service communication au 02 72 88 11 98.

ASSOCIATIONS

LES JOYEUX PETITS SOULIERS : La troupe ukrainienne des Joyeux Petits Souliers revient au Louroux-Béconnais le **vendredi 29 novembre prochain** ! L'association s'est donnée pour but de venir en aide aux enfants ukrainiens et à leurs familles, éprouvés par la situation de leur pays. Rendez-vous à **20h à l'espace culturel l'Argerie** pour venir applaudir les enfants de l'école de ballet et danse. Tarifs : adulte 16€ / enfant de -14 ans 8€. Règlement à l'ordre de « Anjou Lviv Ukraine ». Renseignements par mail : ma.viairon@outlook.fr. Réservation auprès de Marie-Anne Viairon au 06 88 00 29 92 ou lors de la **permanence organisée le lundi 18 novembre à partir de 17h dans la salle Jeanne Guillot**.

ADMR SUD SEGRÉEN : Devenir aide à domicile c'est choisir un métier qui ne connaît pas la routine : des missions variées auprès de publics variés. Derrière la porte de chaque maison, ce sont des rencontres uniques, des expériences humaines pour accompagner les personnes dans leur vie quotidienne. De l'humain dans votre quotidien...devenez aide à domicile ! Nous recrutons ! Contact : ADMR du Sud Segréen au 02 41 93 74 97.

ASVEA FOOTBALL : Vous voulez prolonger les fêtes de fin d'année ? L'ASVEA organise son traditionnel dîner dansant le samedi 11 janvier 2020 à l'espace culturel l'Argerie (voir flyer ci-après). Apéritif offert. Repas : entrée, poisson, viande, fromage, dessert, café. Vin non compris. Soirée animée par l'orchestre Cristal. Tarif 36€. Vous pouvez réserver vos places dès maintenant (paiement à la commande) auprès d'André Girard au 06 50 70 45 66 ; Emile Jemin au 06 29 59 84 37 ou Christian Fradet 06 80 20 44 89.

GYM LORÉTAINE : Soutenez le Téléthon en participant à notre matinée zumba le samedi 23 novembre de 10h à 11h et/ou de 11h15 à 12h15 à l'espace culturel l'Argerie (voir flyer ci-après). 5€ l'entrée sans inscription, entièrement reversés à l'AFM Téléthon. Venez nombreux ! Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter l'association par mail gym.loretaine@hotmail.fr et retrouvez toute l'actualité de la Gym Lorétoise sur sa page Facebook @associationgymloretaine

LA LORÉTAINE : À l'occasion de la cérémonie qui s'est déroulée le 13 octobre dernier au Louroux-Béconnais, en mémoire des combats de Sidi Brahim, un film de la commémoration a été réalisé. Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir une copie de cette vidéo pour 12€. Pour cela, vous pouvez contacter La Lorétoise au 06 22 93 31 88.

BIBLIOTHÈQUE :

- Assemblée générale le vendredi 22 novembre à 20h30 à la bibliothèque.
- Histoires en vadrouille « Petit tour sur la banquise » le samedi 16 novembre à 10h30 à la bibliothèque du Louroux-Béconnais. Pour les enfants de 3 à 10 ans. Animation familiale gratuite et ouverte à tous. Contact : 02 41 77 06 56 – reseau.bibliotheques@valleesduhautanjou.fr

L'ÉCHAPPÉE BELLE : L'Échappée Belle revient avec sa soirée dîner-spectacle, le samedi 30 novembre à 19h à l'espace culturel l'Argerie. L'association proposera un chili con carne à ses convives, suivi du concert drôle et décapant « Allez les filles ! » des 4 drôles de dames de la compagnie Jacqueline Cambouis : une chanson pour chaque occasion... Réservation avant le 27 novembre. Tarifs : 25€ apéritif, dîner, spectacle inclus / 15€ pour les moins de 12 ans. Réservation : reservation@lechappeebelle.org – 02 41 39 14 84. Plus d'informations sur le site internet de l'association : <https://lechappeebelle.org>

OSL : Assemblée générale de l'association le samedi 23 novembre à 11h, salle du Pey.

GDON : « Lutte collective contre les rongeurs » : La lutte contre les rongeurs commensaux aura lieu du 1^{er} décembre 2019 au 1^{er} janvier 2020. Pour ceux qui le souhaitent, il est possible d'acheter des sachets de 150 g à 3,50€ ou des seaux de 10 kg à 57,80€ pour les rats et souris. Vous pouvez passer commande jusqu'au vendredi 22 novembre (paiement à la commande). La marchandise sera à récupérer le samedi 30 novembre à 11h30 : sur le parking derrière la mairie pour Le Louroux-Béconnais et Villemoisan ; à l'atelier municipal pour La Cornuaille. Il n'y aura pas de produit disponible après le jour de la livraison. Tout le monde peut bénéficier de l'offre (particuliers, agriculteurs, etc.) alors n'hésitez pas à nous contacter : Joseph Viairon pour Le Louroux-Béconnais et Villemoisan au 06 41 40 70 98/joseph.viairon49@outlook.fr ; Alain Orhon pour La Cornuaille au 06 38 42 65 93.

MARCHÉ DE NOËL : À vos agendas ! Le marché de Noël du Louroux-Béconnais se déroulera le samedi 7 décembre 2019 !

- Si vous souhaitez exposer, il est temps de vous inscrire : 02.41.95.46.49 ; marchenoelloretain@gmail.com
- L'OSL recherche des bénévoles pour aider à l'organisation, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes disponible.

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS LORÉTAIENS : L'association des professionnels Lorétains vous informe que la soirée cabaret de l'année prochaine sera le 7 mars 2020. Venez passer une soirée pleine de magie, de rire et de paillettes ! N'hésitez pas à venir réserver votre place dès maintenant auprès du traiteur Stéphane Martineau.

LES AMIS JARDINIERS : Conférence sur la permaculture appliquée au jardin le mercredi 27 novembre 2019 à 20H salle du Petit Anjou. Entrée 3€ pour les non-adhérents et gratuit pour les adhérents. Réservation par mail lesamisjardiniers49@gmail.com

ASLB CYCLO : Le club organise son assemblée générale le vendredi 22 novembre à 20h salle Jeanne Guillot. Ce sera l'occasion de renouveler nos licences et d'accueillir de nouveaux licenciés. Si vous êtes intéressés par la pratique du vélo alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Contacts : 06 15 31 74 51 ou 06 14 12 91 64

CLUB DES JOYEUX :

- Mardi 26 novembre : Randonnée à Saint-Mars-la-Jaille. Départ à 13h30 sur le grand parking.
- Mardi 3 décembre : Petit concours avec Bécon. Rendez-vous à 13h30 sur le parking derrière le presbytère pour covoiturage.
- Mardi 10 décembre : Bûche de Noël
- Jeudi 27 février 2020: Spectacle à Baugé « Les pépites de l'Amérique du sud ». 35€/personne, paiement à l'inscription (places limitées) auprès de Rolande Tarreau au 02 41 48 00 40.
- Mardi 16 juin 2020 : Voyage d'une journée avec Marie Guertzaille (spectacle, repas, promenade, spectacle). 73€/personne, paiement à l'inscription auprès de Rolande Tarreau au 02 41 48 00 40.

FOYER RURAL DE VILLEMOSAN : Comédie musicale « Mais qu'est-ce que j'ai fait de mes clefs ? » le dimanche 17 novembre à 15h, espace culturel l'Argerie. Ce spectacle est organisé par l'association Rouge Cœur en partenariat avec les jeunes de l'activité camp du Foyer Rural de Villemois. Tous les bénéfices seront reversés à l'association Les Copains d'Elsa. Tarifs : Adulte : 12€ – Enfant de -12 ans : 8€ Renseignements et réservations : 06 10 38 52 37 – 07 78 14 31 31 – contact@rougecoeur.fr

DIVERS

COVOITURAGE : Nouvelle arrivante sur Le Louroux-Béconnais recherche des personnes pour faire du covoiturage du lundi au jeudi : Le matin : départ à 8h30 Intermarché au Louroux-Béconnais – arrivée 8h55 Place La Rochefoucauld à Angers
Le soir : départ 17h30 Place La Rochefoucauld à Angers – arrivée à 17h55 au Louroux-Béconnais
Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à la contacter (3 places disponibles dans la voiture) : Milène B. au 07 89 64 21 85

VIDE MAISON : Dimanche 17 novembre de 9h30 à 17h30 au 3 rue des Alouettes (Le Louroux-Béconnais)

RESTAURANT LE PETIT ANJOU : Vente de foie gras 100% français le vendredi 21 décembre au restaurant, de 10h à 19h. Tarif : 70€ le kilo (mis sous vide en portions de 250g, 500g ou 1kg). Réservation obligatoire avant le 19 décembre : 06 36 70 84 46.

AU FIL DU LIN : Venez découvrir ce nouveau commerce : création d'objets décoratifs faits-main, rénovation d'objets, rénovation de meubles anciens, peintures à l'huile sur toile de lin, vente de meubles et d'objets de décoration, épicerie fine (herbes aromatiques, miel, confitures...), etc. Horaires d'ouverture : Mardi de 9h30-12h30 et 15h30-19h / Mercredi 9h30-12h30 / Jeudi de 9h30-12h30 et 15h30-19h / Vendredi 9h30-12h30 et 14h30-19h / Dimanche de 9h30 à 12h30 / Fermé le lundi

TEDDY GUYON IMMOBILIER : Depuis le 1^{er} octobre 2019, Teddy Guyon, professionnel de l'immobilier depuis plus de 15 ans sur Angers et 25km autour d'Angers, a lancé son agence immobilière indépendante 100% internet adhérent à la FNAIM afin de s'adapter aux nouveaux besoins. Spécialisée dans la vente et l'achat de maisons angevines, maisons double angevines, maisons bourgeoise, maisons atypiques, maisons d'architecte, appartements ancien, duplex, lofts... Cette nouvelle agence veut se rapprocher des attentes des acheteurs et vendeurs en proposant un service personnalisé : estimation gratuite sous 24h, suivi personnalisé, honoraires d'agence réduits, reportage photos HDR grand angle, vidéo sur mesure de votre bien, diffusion de l'annonce sur les principaux sites immobiliers, visite du bien avec les clients, compte-rendu personnalisé, la préparation, la rédaction et la signature du compromis de vente électronique sous 72h. À compter du 1^{er} novembre 2019, La conciergerie Teddy Guyon Immobilier organise, pour vous, gratuitement votre déménagement et votre installation. Elle vous propose des devis déménageurs, location d'utilitaire, transferts et souscriptions de vos contrats Énergie et Internet, assurances, ménage, garde d'enfants, bricolage, travaux, offres d'ameublement et d'équipement, informations pratiques, etc.

MULTI-ACCUEIL POM DE REINETTE : Nouveau ! Depuis le 26 Août la halte-garderie a évolué en multi-accueil avec un nouveau fonctionnement. L'équipe de Pom de Reinette accueille les enfants et leur famille (résidents de la Communauté de communes) tous les jours de 7h30 à 18h30 en accueil régulier avec contrat ou en accueil occasionnel (réservation 15 jours à l'avance). N'hésitez pas à prendre contact au 02 41 77 49 70 ou par mail accueil-pomdereinette@mfam-enfancefamille.fr

L'INSTITUT À DOMICILE : Lucie, votre esthéticienne, vous propose ses services, chez vous, à domicile. Découvrez le bien-être et la beauté à prix intéressant (exemple : beauté des pieds 15€, soin visage entre 23 et 25€, épilation lèvres ou sourcils 5€, etc.). Secteur : Le Louroux-Béconnais, Candé, Bécon-les-Granits, Villemoisin et La Cornuaille. Contact : 06 11 23 39 00.

TERRENA : Du 6 Novembre au 7 Décembre c'est la foire aux Vins chez Terrena. Stéphanie, Andréa et Clara vous proposent de venir découvrir la nouvelle sélection pendant la dégustation privilège le 22 et 23 Novembre, un panier cadeau est en jeu !

ANNONCE : Vend poissons pêchés dans un étang, brochets, brochetons à 7€ le kilo. Le vendredi 22 novembre de 16h à 19h30 à La Sepellerie au Louroux-Béconnais. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler au 06 03 96 51 22.

PROCHAIN FLASH : le mercredi 27 novembre 2019

Dépôt des annonces : fm@val-erdre-auxence.fr / Date limite : le vendredi 22 novembre 2019

 Vous aimez jouer ? Vous voulez tester ?
Vous pensez battre tous les records ?
L'Amicale Laïque organise son premier

APRES-MIDI
Jeux de société

Gratuit

Vente de crêpes et gaufres
café, thé, jus de fruit,
sur place

Apportez vos jeux

De 14h à 17h

Le dimanche 17 Novembre 2019

Salle Yves Huchet

Derrière le Mairie du Louroux Béconnais
CONTACT : AMICALE.LB@GMAIL.COM

sans inscription

Venez participer à notre matinée

ZUMBA

SAMEDI 23 NOVEMBRE
De 10h à 11h et/ou 11h15 à 12h15
Salle de l'Argerie – Le Louroux Béconnais
Animée par Margerie

Participation minimum
5€* sans réservation
Reversés à l'AFM Téléthon

Ne pas payer plus de votre adhésion

facebook

Contact : Association Gym Lorétaine mail : gym.loretaine@hotmail.fr
*seul adhérents Zumba Gym Lorétaine

Dîner dansant
De l'ASVEA Football



avec l'Orchestre CRISTAL

36€
Apéritif et café offerts à table
Entrée, poisson, viande, fromage et dessert
Boisson non comprise

Samedi 11 janvier 2020

A partir de 20h00, salle de l'Argerie
Le Louroux Béconnais

Inscription auprès de :

André (06 50 70 45 66) / Virginie (06 83 24 32 41) après 19h
Emile (02 41 77 03 51) / Christian (02 41 36 02 85)

COLLECTE DE FILMS
Ciné-Patrimoine

La Fédération Familles Rurales de Maine et Loire souhaite redonner un tout nouveau sens culturel et patrimonial à vos films de famille et vos films amateurs, au cours de plusieurs projections organisées sur le circuit de cinéma itinérant Balad'Images.

Lors de séances cinéma exceptionnelles, venez nous faire découvrir vos films en pellicule ou en vidéo, oubliés au fond d'un tiroir, ou égarés dans vos greniers !

Vos films sont des archives précieuses et des témoignages d'une époque, d'un mode de vie, du quotidien des familles, et du patrimoine des communes du Maine et Loire.

Chaque film prêté fera l'objet d'une convention signée entre le propriétaire et la Fédération

Renseignements:
cinepatrimoine@laposte.net 02.41.18.20.00
Fédération Familles Rurales de Maine et Loire
14 rue Savary, 49100 Angers

Le Président



Angers, le 5 novembre 2019

Monsieur Michel BOURCIER
Maire
Mairie de Val d'Erdre Auxence
Place de la Mairie
Le Louroux-Béconnais
49370 VAL D'ERDRE AUXENCE

DIRECTION DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Dossier suivi par : Annabelle MICHEL
Tél : 02 41 20 49 19
Email : annabelle.michel@maineetloire.cci.fr

Nos réf. : DRIAT-19.037/PR/AM
Objet : PLU – projet de zone d'activités commerciales Le Bijou

Monsieur le Maire,

Suite à notre dernière rencontre, vous sollicitez l'avis de la CCI sur l'aménagement d'une nouvelle zone d'activités commerciales projetée à la sortie de la commune du Louroux-Béconnais, en direction de Candé. Ce projet a fait l'objet de nombreux échanges avec les personnes publiques associées dans le cadre du PLU de la commune nouvelle que vous vous apprêtez à arrêter.

Ce projet, qui s'étend sur plus de 4 ha, renvoie à la question des polarités économiques et commerciales à l'échelle de la communauté de communes des Vallées du Haut Anjou et du Segréen. De par son ampleur et de la vocation que vous souhaitez flécher, il remet en question l'organisation retenue et nécessiterait une nouvelle hiérarchisation de ces polarités.

A l'heure actuelle, il n'y a pas de projets d'implantation de nouvelles enseignes avancés sur ce site. L'interaction avec l'offre commerciale existante dans l'environnement proche de la commune du Louroux-Béconnais, située entre Bécon-les-Granits et Candé, et les équilibres commerciaux entre le centre-bourg et la zone structurée autour du supermarché de la commune doivent être pris en compte.

Les potentiels de consommation de l'aire de chalandise de la commune sont très limités sur des activités de rayonnement, tel que le bricolage.

.../...

Des investissements publics conséquents ont été consentis dans l'intérêt de revitaliser les activités du centre-bourg et de pérenniser celles implantées autour de l'enseigne Intermarché. L'aménagement d'une nouvelle zone commerciale périphérique viendrait contrecarrer les efforts engagés et les objectifs fixés. Elle représente un risque de transfert d'activités commerciales et de services de proximité dans une zone déconnectée de vos deux centralités commerciales.

L'étude réalisée par la CCI en 2018 à votre demande a démontré ces éléments.

Compte tenu de l'organisation commerciale, des besoins de consommation de la population et des potentiels de développement sur l'ensemble du territoire, ce projet ne se justifie pas. Il est impératif que la démarche de développement et d'optimisation des zones d'activités soit coordonnée et claire entre les communes de l'EPCI et du Segréen. A ce jour, nous ne voyons pas de décision allant dans ce sens.

C'est pourquoi, au regard de ces différents points, la CCI n'est pas favorable à ce projet, à ce stade de la réflexion.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.



Eric GRELIER

PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

**Direction départementale
des territoires**

Service Urbanisme Aménagement et Risques

Unité Planification et Aménagement 1

Bâtiment M

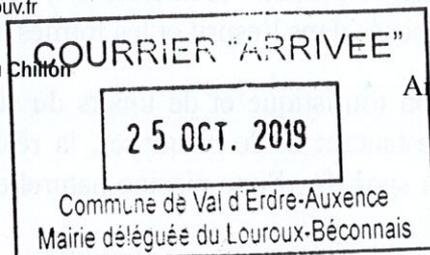
Référence : SUAR/UPA1 n° 2019-370

Affaire suivie par : Damien BÉZIAU
damien.beziau@maine-et-loire.gouv.fr
Tél. : 02 41 86 65 27

Objet : Reconversion du site du Chillon

Le directeur départemental des Territoires
à

Monsieur le Maire de Val d'Erdre-Auxence
Mairie
1 Place de la Mairie
LE LOUROUX-BÉCONNAIS
49370 VAL D'ERDRE-AUXENCE



Angers, le **24 OCT. 2019**

Vous avez appelé mon attention sur une sollicitation de la société immobilière suisse « Easymob » relative à un nouveau projet de reconversion du site du Chillon au coeur de la commune nouvelle de Val-d'Erdre-Auxence, et sur ses incidences en matière de planification territoriale et d'inscription dans le projet communal de développement en cours d'étude.

Un premier projet présenté fin 2018 par un promoteur belge, et sur lequel nous avons pu échanger, a été abandonné par le porteur de projet.

La préoccupation de maintenir des conditions de valorisation du site, en lien avec le patrimoine bâti et paysager, reste un enjeu important du futur PLU qu'il convient d'intégrer dans la réflexion en cours, notamment au regard des équilibres urbains et des choix politiques de développement de la commune nouvelle, au sein de son territoire de SCoT.

L'actuel centre de soins de suite du Chillon transféré en 2020 comporte plus de 8 000 m² d'emprise de bâtiments sur un site fermé d'environ 18 ha. Il est aujourd'hui classé en secteur spécifique Nb du PLU où sont autorisées les activités sociales, de santé, culturelles ou de loisirs.

Suivant les éléments fournis par l'agence « Easymob » à l'appui de sa demande d'adaptation du PLU, la viabilité du projet de valorisation du site du Chillon nécessiterait selon eux :

- d'acter une vocation de hameau avec la création de logements permanents (petits appartements de 1 à 3 pièces) et l'implantation de commerces permettant de conserver les bâtiments existants,

- de permettre un accroissement des surfaces de planchers visant à trouver un équilibre financier et atteindre un seuil de rentabilité acceptable, à savoir :
 - création d'un étage supplémentaire sur les bâtiments datant de 1972 et 1978 en prolongement du château (emprise au sol de l'ordre de 1 500 m²),
 - création d'un étage supplémentaire sur les bâtiments « Les Euménides » implantés à 200 m au sud (emprise de l'ordre de 2 500 m²),
 - démolition du pavillon « Rameau » (bâtiment d'environ 500 m² au sud) et nouvelle implantation en créant également un niveau supplémentaire.

Dans un souci d'harmonisation architecturale, ces rehaussements de bâtiments seraient proposés dans l'esprit et les formes des toits du château.

- de consolider la vocation touristique et de loisirs du site avec l'implantation dans le château d'un restaurant et de chambres, la réalisation de garages en sous-sol, d'équipements sportifs, d'une piscine naturelle, d'un centre de bien-être, ...

Il apparaît, à ce stade des réflexions, que l'importance des bâtiments à réhabiliter et la multiplicité des usages évoqués (habitat permanent, commerces, activités touristiques et de loisirs) suscitent de nombreuses interrogations au regard de l'ampleur du projet.

En effet, conformément aux lois Grenelle, le SCoT Anjou bleu du 18 octobre 2017 met l'accent sur le développement des bourgs existants en privilégiant les villes-centres et les polarités complémentaires (offre de base des services, équipements, accès aux réseaux, commerces, emplois) visant également à limiter les déplacements motorisés.

Les zones agricoles et naturelles doivent par ailleurs être préservées de toute occupation et utilisation du sol incompatible avec leur vocation et leur usage.

Dans le cas du Chillou, la présence de l'établissement de soins dans les écarts au sein d'un environnement agricole et naturel a été actée depuis longtemps et prise en compte dans le document d'urbanisme en vigueur.

Toutefois, au vu de la localisation particulièrement excentrée du site, à 5 km au sud du Louroux-Béconnais et à 3 km de Villemoisan, la perspective d'une mutation à long terme en nouveau quartier d'habitat, voire en nouveau petit bourg, pourrait être préjudiciable à l'équilibre et au développement des trois bourgs historiques.

En effet, si la réutilisation du patrimoine doit être encouragée pour permettre de répondre aux attentes de la collectivité, un projet prévoyant de nouvelles surfaces de plancher pour un développement important d'habitations et de commerces pourrait être en contradiction avec les objectifs du SCoT.

Par ailleurs, en matière d'habitat, l'adéquation de ce type d'offre (petits logements collectifs de type 1 à 3 hors polarité) avec la demande locale en logements interpelle.

Le projet ne chiffre aucunement le nombre de logements envisagé. Compte-tenu des surfaces de plancher à aménager, celui-ci devrait être très conséquent. Il en est de même pour l'impact potentiel des activités commerciales projetées avec les commerces déjà existants dans la commune.

La vocation principale et les capacités d'accueil doivent donc être définies plus précisément en amont en vue d'adopter des règles de cadrage adaptées à la spécificité du site.

Au regard des éléments ci-dessus, le pavillon Rameau apparaît quant à lui peu intéressant sur le plan architectural. S'il devait être démoli, sa reconstruction ne devrait sans doute pas être envisagée. De plus, la demande du porteur de projet de pouvoir reconstruire à un autre endroit n'apparaît pas recevable.

À priori, seuls la valorisation et le changement de destination des bâtiments existants sans création de nouvelles surfaces de plancher en dehors des annexes liées à la vocation future du site, pourraient être autorisés par le PLU.

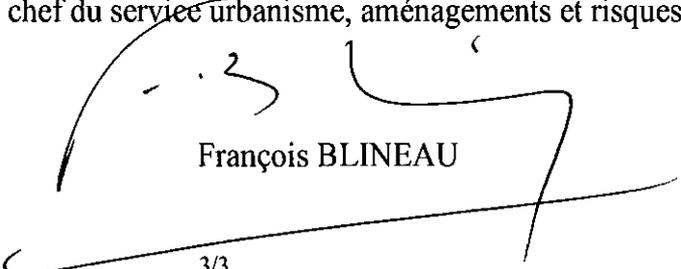
Je vous rappelle également que, si l'analyse des projets potentiels conduisait la collectivité à confirmer sa demande de valorisation du site en nouveau quartier d'habitat, cette production de logements devrait alors être prise en compte au titre des objectifs fixés par le SCoT pour la commune.

Enfin, un état des lieux plus précis du patrimoine bâti en place (emprises au sol, surfaces de planchers, volumes et surfaces habitables et exploitables, ...) de chacun des bâtiments semble un préalable nécessaire à la fois pour le porteur de projet mais également pour la commune en vue de mesurer les incidences sur les équipements et services annexes tels que les réseaux viaires et autres, ou l'assainissement des eaux usées par exemple.

Le projet, intéressant dans la perspective de réutilisation de ce site, nécessite clairement d'être approfondi avant qu'un avis plus précis puisse être émis.

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans cette réflexion préalable à la poursuite du projet de plan local d'urbanisme.

Pour le directeur départemental des territoires,
Le chef du service urbanisme, aménagements et risques,



François BLINEAU

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la commune ou de l'intercommunalité, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme. Ce document fixe en conséquence les règles d'aménagement et de construction selon un découpage précis en différentes zones. Le développement urbain, économique et environnemental de la commune repose sur ce PLU.

UNE NÉCESSITÉ POUR VAL D'ERDRE-AUXENCE

Parmi les communes historiques, Le Louroux-Béconnais était la seule à être dotée d'un PLU. La Cornuaille disposait d'une carte communale, et Villemoisan n'avait pas de document d'urbanisme et appliquait donc le règlement national d'urbanisme.

Lorsque la commune nouvelle de Val d'Erdre-Auxence a été créée début 2017, l'élaboration d'un PLU à l'échelle du territoire était une évidence. La création du PLU favorise l'émergence d'un véritable projet de territoire, d'une vision sur les 5 à 10 années à venir. Les projets de la collectivité sont inscrits dans ce PLU : zones d'équipements, zones à urbaniser, zones d'activités, etc.

Concrètement, le projet de PLU de Val d'Erdre-Auxence autorisera la création de nouveaux lotissements sur les trois communes déléguées : La Cornuaille, Villemoisan et Le Louroux-Béconnais. Sans PLU, le formalisme pour autoriser ces lotissements est plus contraignant. Aussi, il est nécessaire d'harmoniser les règles de construction pour les trois communes : la carte communale de La Cornuaille et le règlement national d'urbanisme applicable sur Villemoisan étant des outils qui ne permettent plus de répondre aux contraintes et aux objectifs de densification des centres-bourgs.

Le PLU est donc une nécessité pour la commune nouvelle et permettra de répondre pleinement aux nouveaux enjeux.

ÉTAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES

Le Conseil Municipal a délibéré sur la prescription d'un nouveau PLU en septembre 2017, en déterminant les modalités de la concertation avec le public et les objectifs poursuivis.

Après des mois d'études (diagnostic et état des lieux du territoire) et une concertation menée à la fois avec le public (réunion publique du 19 novembre 2019, permanence du 18 mai 2021) et à la fois avec les autres personnes publiques associées au projet (services de l'État, Conseil Départemental, Chambres consulaires, PETR...), l'objectif qui semblait acquis était un PLU applicable avant la fin de l'année 2020.



AVIS DÉFAVORABLE DES SERVICES DE L'ÉTAT

Seulement, depuis l'organisation des débats sur le Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) en novembre 2019, les choses se sont sérieusement compliquées : en cause la reprise du Chillon et les confinements successifs.

En concertation avec les services de l'État, la municipalité a déployé beaucoup d'énergie et de temps pour sécuriser juridiquement la reprise du Chillon. Tous les efforts du groupe de travail consistaient à définir la vocation future du site. Concrètement, si le repreneur souhaitait faire du Chillon un site touristique, un site d'activités sportives, de services (restauration, hôtellerie, bureaux, etc.) ou plutôt une vocation d'habitat, le PLU devait expressément définir et décrire très précisément ce ou ces changements de destination. Des efforts finalement déployés en vain puisque le repreneur, retenu par l'agence immobilière, n'a pas souhaité présenter de « projet » auprès de la Mairie ou des services de l'État.

Indépendamment de la question du Chillon, la municipalité a organisé une dernière réunion publique le 18 mai 2021, et le Conseil Municipal a arrêté son projet de PLU à la date du 25 mai 2021.

Le projet a ensuite été transmis aux personnes publiques associées (PPA) et personnes publiques consultées (PPC). Ces instances ont 3 mois pour émettre un avis sur le projet de PLU et la collectivité a reçu un avis défavorable de la part des services de l'État. Avec un avis défavorable, il n'est pas possible d'aller au bout de la procédure sans, au préalable, corriger les points soulevés par les services de l'État. Le PLU doit donc à nouveau être retravaillé autour de plusieurs problématiques :

- Compléter les études environnementales et leurs impacts sur l'écosystème.
- Renoncer à la zone commerciale du Bijou au Louroux-Béconnais.
- Revoir le classement des zones à urbaniser (1Au et 2Au) au Louroux-Béconnais.

ET MAINTENANT ?

Dans le nouveau projet de PLU, la collectivité a fait le choix de renoncer à la zone commerciale du Bijou au Louroux-Béconnais. En lien avec la future déviation de la RD 963, la création de cette nouvelle zone commerciale aurait pourtant été une opportunité fantastique de développement pour la commune. Cependant, les chambres consulaires ont affiché une nette opposition face à la possibilité d'ouvrir une telle zone, en proposant plutôt une extension de la zone déjà existante au Vallon. La collectivité regrette cette position aussi tranchée, et a donc été contrainte de reclasser cette "zone commerciale" en terrain à urbaniser, avec la perspective de voir de nouveaux lotissements dans le secteur. Le projet de PLU modifié fera l'objet d'un vote au sein du Conseil Municipal et d'une nouvelle réunion publique prochainement.



Les documents composant le PLU sont consultables en mairie sur demande et disponibles sur le site internet www.val-erdre-auxence.fr/dossier-plan-local-durbanisme-de-val-derdre-auxence/

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET DES DÉCORATIONS DE FIN D'ANNÉE

Pour animer l'année 2022, la commission cadre de vie vous propose deux concours.

Concours des maisons fleuries

L'objectif de ce concours est de favoriser le fleurissement en créant un cadre de vie encore plus agréable. Pour participer, il n'est pas nécessaire d'avoir la "main verte". Il vous suffit simplement d'avoir quelques semis, graines ou plantes, un peu d'eau et la nature se chargera du reste. Alors à vos bêches, pioches, râtaux, pelles et arrosoirs !

Les habitants qui souhaitent participer devront s'inscrire en mairie avant le 1^{er} février 2022.



Concours des maisons décorées

C'est la nouveauté de 2022, la commission organise un concours des maisons décorées pour les fêtes de fin d'année ! Attention, seul l'extérieur des maisons est concerné. Guirlandes, rennes, sapins...laissez parler votre imagination !

Les habitants qui souhaitent participer devront s'inscrire en mairie avant le 1^{er} juin 2022.



Pour ces concours, les règlements et bulletins d'inscription seront prochainement disponibles sur le site www.val-erdre-auxence.fr ou à retirer auprès des mairies déléguées. Bonne chance à tous !